This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

891,685

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES FRANÇOISES,

TANT
DE LA MAISON
DU ROI,
qu'INFANTERIE, CAVALERIE,
DRAGONS, TROUPES LÉGÈRES,
MILICE & INVALIDES.

SUR PIED EN JANVIER

1753.

UA
102
.E83
1753a

07-0540

1509
.171
.3575

HERZOGLICHER
S. MEININGISCHER
BIBLIOTHEK.

PRÉFACE.

LEs différens Livres, qui ont paru ſur *l'Etat du Militaire de France*, ne peuvent plus être d'aucun uſage depuis les changemens conſidérables qu'il y a eu dans cette partie tant pendant la dernière guerre que depuis les diverſes réformes qui ont été faites depuis la paix, elles ont changé totalement la compoſition de tous les Corps, ainſi que la plus grande partie des Uniformes, qui ſe trouvent reglés par de nouvelles Ordonnances.

Le Livre, qui ſe préſente ici, eſt compoſé & redigé par un ancien Militaire, qui en connoit tous les détails, il s'eſt ſervi de l'ancien Almanach militaire, des Ordonnances du Roi, des Etats de la Cour, & de ſes Connoiſſances particulières.

On y trouvera le nom des prémiers Colonels de chaque Corps & de tous ceux qui l'ont été & le ſont depuis le commencement de la guerre de

1740 juſqu'à préſent, pour mettre devant les yeux à ceux qui ſont au ſervice tout ce qui s'eſt paſſé de leur tems & ceux avec qui ils ont ſervi.

On y a joint le nom de tous les Lieutenans-Colonels & Majors actuels ; le nom de tous les Officiers Supérieurs de la Maiſon du Roi & des Grenadiers de France que l'on ne trouvera nulle autre part.

Chaque Régiment eſt ſur une page, où l'on a menagé des blancs, pour que ceux, qui auront ce Livre, puiſſent y ajouter les changemens qui arriveront d'une année à l'autre, & n'être point obligés d'en acheter un tous les ans. L'on peut auſſi faire relier entre les pages imprimées des feuillets blancs.

On a marqué les Régimens qui ont Penſion, & ceux qui ont Prévôté ou Grand-Etat-Major.

Les Curieux y verront avec plaiſir la compoſition détaillée de tous les Corps François & Etrangers, ainſi que de la Maiſon du Roi : ils y trouveront auſſi les Drapeaux, Etendarts & nouveaux Uniformes.

Et pour la facilité on a mis à la fin une compoſition abrégée par nation, elle indique d'un coup d'œil le fonds de tous les Corps, & conduit à la recapitulation générale qui fait la fin de l'ouvrage.

MAI-

MAISON DU ROI.

SUR PIED EN JANVIER 1753.

COMPAGNIES

à Cheval & à Pied de la Garde ordinaire de SA MAJESTE', nommées *Maiſon du Roi* par LOUIS XIV en 1671, anciennement dits *Sergens d'Armes* ou *Portes-Maſſes* de la Garde des Rois.

SON ORIGINE

De la fondation de la Monarchie Françoiſe, l'an 420 de JESUS-CHRIST.

Nos Rois ont toujours eu des Soldats affectés pour la Garde de Leur Perſonne.

LA

GARDE ORDINAIRE DU ROI

ſe partage en la manière qui ſuit ;

Garde du dedans du Louvre.

Les quatre Compagnies des Gardes du Corps ordinaires, Ecoſſois & François.

Les cent Suiſſes, auſſi Gardes du Corps ordinaires.

Les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel du Roi, ou Hocquetons ordinaires de Sa Majeſté.

Garde du dehors du Louvre.

La Compagnie des Gend'armes de la Garde du Roi.

La Compagnie des Chevaux-légers de la Garde du Roi.

La prémière Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi.

La ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi.

Le Régiment des Gardes Françoiſes.

Le Régiment des Gardes Suiſſes.

GAR-

GARDES DU CORPS DU ROI.

QUATRE COMPAGNIES à CHEVAL.

PREMIERE COMPAGNIE ECOSSOISE.

Ne roule point & marche à la tête de la Maiſon du Roi. Elle a conſervé ſon ancien mot du Guet, *Amir.* Créée ſous Charles VII, dit le Victorieux en 1440.

Robert de Pathiloc, *prémier Capitaine en* 1440.

NOAILLES. *Quartier de Janvier.*

M. le Maréchal Duc de Noailles, *Capitaine en février* 1707. *Par cette charge eſt Commandant né de toutes les troupes de la Maiſon du Roi.*

M. le Duc d'Ayen, ſon fils, *en ſurvivance le* 23 *Décembre* 1731.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Le Mquis de Balincourt, *Lieutenant-Général.*
De Laſtic, . . . *Maréchal de Camp.*
Le Mquis d'Eſpinchal, *Maréchal de Camp.*

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Chev. Damfreville,
Des Barres,
De Pujols, . . . *Brigadier.*

EXEMPTS.

Mrs.
De la Billarderie.
De Chalabre.
De Monchenu.
De Torſac.
De Flers.
De Ribeyreis.
De Faudran.

Mrs.
De Corn, *Aidemajor.*
Chev. d'Havrincourt.
De Trudaine.
De Priſye, *Sous-Aidem.*
D'Aligre.
De Gimel.
De Noue.

Il y a dans cette Compagnie Ecoſſoiſe ſeulement 24 Gardes de la Manche près la perſonne du Roi, ornés d'une cotte d'armes fond blanc, ſemée de fleurs de Lis d'or & deviſe du Roi ſurbrodée en plein d'or & d'argent, avec une pertuiſanne à la main, frangée de ſoïe blanche & d'argent à lame dorée.

Il y a auſſi un prémier Homme d'Armes de France.

Nota. *Les trois Compagnies Françoiſes des Gardes du Corps qui ſuivent, roulent ſuivant l'ancienneté de Meſſieurs leurs Capitaines.*

PRE-

PREMIERE COMPAGNIE FRANCOISE.

LOUIS XI, 55me Roi, Fils de CHARLES VIII, inſtitua cette premiére Compagnie Françoiſe en 1474 de 200 Gardes.

Jean Bloſſet, Seigneur du Pleſſis-Paté, *premier Capitaine en* 1474.

VILLEROI. *Quartier de Juillet.*

M. le Duc de Villeroi, *Maréchal de Camp, Capitaine en Avril* 1734.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Le Mquis de S. Jal, . *Lieutenant-Général.*
Le Mquis de Calviere, *Lieutenant-Général.*
De Montmort, . . *Maréchal de Camp.*

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Le Chlier de S. Jal, . *Maréchal de Camp.*
Le Cte de Varneville, . *Maréchal de Camp.*
Le Mquis de Scepeaux, *Brigadier.*

EXEMPTS.

Mrs.

Le Mquis de Montigny, *Maréchal de Camp.*
De la Ferrière, [*Mchal. de Camp. Aidemajor.*
Le Chlier de Champignelles, *Brigadier.*
Le Mquis de Blaru, *Maréchal de Camp.*
Le Mquis de Blangy, *Brigad.*
De Cheriſey.

Mrs.

De Goyon, *Brigadier.*
Le Chlier de la Billarderie.
De Caſſiny.
De Gonor, *Sous-Aidemajor.*
Le Chlier de Breteüil.
De la Cour des Bois.
De Formancourt.
De Serey.

SECONDE COMPAGNIE FRANCOISE.

Créée ſous LOUIS XI, Fils de CHARLES VIII, en 1475, qui forma cette ſeconde Compagnie Françoiſe de 100 Gardes ordinaires, au Pleſſis-lès-Tours.

Louïs de Graville, Seigneur de Montaigu, *prémier Capitaine en* 1475.

CHAROST. *Quartier d'Avril.*

M. le Duc de Bethune-Charoſt, *Lieutenant Général, Capitaine en Decembre* 1715.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Le Mquis de Chazeron, *Lieutenant-Général.*
Le Mquis de Gramont, *Lieutenant-Général.*
Le Mquis de Fougières, *Lieutenant-Général.*

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Mquis d'Auger, . . *Lieutenant-Général.*
Chlier de Saint-Poüin, *Brigadier.*
Cte de Verceil, . . *Maréchal de Camp.*

EXEMPTS.

Mrs.

Mquis de Sepsmaiſons, *Brig.*
De Bois d'Ennemeſt, [*Brigad. Aidem.*
Chlier de Moreſtay.
Cte de Nadaillac, *Brigad.*
De Collinot.
Mquis de Duras.
De Treſſos.

Mrs.

De Cicé.
Danguiſlé de la Billarderie.
Mquis d'Argenteüil.
De Savy.
De Collincourt.
De Fumel, *Sous-Aidemaj.*
De Relhan.

TROI-

TROISIEME COMPAGNIE FRANCOISE.

FRANCOIS I, 58me Roi, forma cette troiſième Compagnie Françoiſe de 105 Gardes en Mars 1514.

Raoul de Vernon, Seigneur de Montreüil-Bonin, *prémier Capitaine en* 1514.

LUXEMBOURG. *Quartier d'Octobre.*

M. le Duc de Luxembourg, *Lieutenant-Général, Capitaine en Juillet* 1750.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Le Mquis d'Eſtourmel du Fretois, *Maréchal de Camp.*
Le Comte de la Luzerne, *Lieutenant-Gener.*
Le Comte de Landreville, *Maréchal de Camp.*

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADE.

Mrs.

Mquis de Roncherolles, . . . *Lieutenant Génér.*
Chlier de Sommery, ... *Maréchal de Camp.*
Mquis de Vareilles, ... *Brigadier.*

EXEMPTS.

Mrs.

Mquis du Tillet, [*Brigadier. Aidemajor.*
Comte de Vogué, *Brigad.*
Mquis de Merey, *Brigad.*
D'Armanville.
Mquis de Laubepin.
Mquis de Montaigu.
Mquis de Floreſſac.

Mrs.

Mquis de Moriolles.
De Voſſey.
Doleançon.
De la Baudrière, *ſous-Aident.*
Mquis de Pontecoulant.
De Mauſſac.
Chlier de S. Prieſt.

ETAT

ETAT MAJOR GENERAL
DES QUATRE COMPAGNIES DES GARDES DU CORPS DU ROI,

Créé ſous LOUIS XIV en Décembre 1666.

Mrs.

Le Vicomte de Sucy, *Lieuten. Gén. Major Gén.*
Hebert, *prémier Aidemajor général.*
Le M^quis^ de Durfort, *ſecond Aidemajor général.*

Uniforme: habit bleu, paremens doublure & veſtes rouges, manches en bottes & poches en pattes, agrémens, bordé & galon d'argent en plein ſur le tout, culote & bas rouge, ceinturon galonné d'argent, & chapeau bordé d'argent.

1re Compagnie. Bandoulière à carreaux de ſoïe blanche & argent galonnée d'argent; l'Equipage du cheval de drap rouge bordé d'argent.

L'Uniforme des trois Comp. Françoiſes eſt le même que celui de la Compagnie Ecoſſoiſe.

2e. Compagn. Bandoulière à carreaux de ſoïe verte & argent galonnée d'argent; l'Equipage du cheval de drap vert bordé d'argent.

3e. Compagn. Bandoulière à carreaux de ſoïe bleuë & argent galonnée d'argent; l'Equipage du cheval de drap bleu bordé d'argent.

4e. Compagn. Bandoulière à carreaux de ſoïe jaune & argent galonnée d'argent; l'Equipage du cheval de drap jaune bordé d'argent.

6 *Etendarts* blancs, 6 verts, 6 bleux & 6 jaunes, avec ſoleil brodé d'or de chaque côté & broderie d'or & d'argent, autour portant la deviſe du Roi *Nec pluribus impar*, frangés & glans or & argent, avec les Echarpes de taffetas blanc au haut de la lance dorée.

Il y a 4 Commiſſaires à la conduite des 4 Compagnies, 4 Aumôniers, 4 Chirurgiens Majors, & 4 Contrôleurs-Clercs du Guet, Sécrétaires de chaque Compagnie, qui ont ſous eux 4 Garçons.

COM-

COMPAGNIE DES CENT GARDES SUISSES ORDINAIRES DU CORPS DU ROI,

Créée ſous LOUIS XI en 1481, & formée ſous CHARLES VIII pour ſa garde ordinaire à pied en 1496.

Louïs de Menton, Seigneur de Lornay, *prémier Capitaine Sur-Intendant en* 1496.

Henri Robert, Duc de Boüillon, *prémier Capitaine-Colonel en* 1498.

Cette Compagnie a le pas ſur le Régiment des Gardes Suiſſes depuis l'Ordonnance de LOUIS XIV de 1655.

Uniforme: Habit bleu, paremens de velours rouge, doublure rouge, & veſte bleuë brodée d'or & boutons d'or, l'habit garni en plein de la grande Livrée du Roi ainſi que le Baudrier de peau blanche, frangé de ſoïe rouge, bleuë & blanche, culote & bas bleux, chapeau bordé d'or, & un nœud de ruban Cramoiſi ſur l'épaule droite.

M. le Marquis de Courtenvaux, *Capitaine-Colonel en* 1719, *en fonction en* 1734.

Le Drapeau de taffetas rouge & bleu aux quatre coins par oppoſition, avec une croix blanche en travers, & les armes du Roi peintes en or au milieu, ainſi que les deviſes dans les quarrés & ces mots en or ſur la croix: *Ea eſt fiducia Gentis*, le tout ſemé de fleurs de Lis d'or.

Il y a dans cette Compagnie moitié Officiers François & moitié Officiers Suiſſes.

Il y a à la ſuite un Aumônier, un Medecin, un Chirurgien & un Apoticaire.

GEN.

GENDARMES
DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROI.

Inſtituée par HENRI IV en 1590 ſous le nom d'Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, dont il fit l'Eſcadron Roïal pour combattre à la tête, & en 1609 la donna au Dauphin ſon fils pour le garder, qui en fut Chef & Capitaine. LOUIS XIII, devenu Roi le 14 Mai 1610, conſerva cette Compagnie pour ſa Garde ordinaire à Cheval, s'en reſervant le titre de Capitaine en 1611.

Gilles de Souvré, Marquis de Courtenvaux, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1611.

Uniforme: Habit écarlate, doublure rouge, paremens coupés de velour noir, poches en travers, galons & brandebourgs d'or en plein, boutons, boutonières & ceinturons galonnés d'or ſur le tout, veſte couleur de chamois galonnée & bordée d'or & plumet blanc; l'Equipage du Chéval de drap écarlate galonné & bordé d'or.

M. le Prince de Soubiſe, *Lieutenant-Général, Capitaine-Lieutenant-Commandant en* 1734 *juſqu'à préſent.*

PREMIER & SECOND CAPITAINES-SOUS-LIEUTENANS.

Mrs.

Le Marquis de la Salle, . *Lieutenant-Général.*

Le Marquis de Marcieu, . *Maréchal de Camp.*

EN-

ENSEIGNES.

Mrs.
Le Comte de Merinville, . . *Brigadier.*
Le Marquis de Segur, . . . *Brigadier.*
Le Marquis de Valbelle, . . *Brigadier.*

GUIDONS.

Mrs.
Le Baron de Wangen, . . . *Brigadier.*
Le Comte de Pracomtal,
Le Marquis de Wargemont,

MARECHAUX DES LOGIS.

Mrs.
Chev. d'Aulnai.
De Coſſé, [*Brigadier. Premier Aidemajor.*
De Semerpont.
Le Clerc des Eſſerts.
De Solerac.

Mrs.
Neel de Neufville.
Du Bos.
Deſmareſt de Boisguignon.
Du Mouſſeaux.
De Vernege, *ſecond Aidem.*

Quatre Enſeignes ou Guidons de ſoïe blanche avec des foudres qui tombent du ciel, & ces mots pour deviſe: *Quo jubet iratus Jupiter*, brodés & frangés d'or & d'argent.

Il y a à la ſuite de cette Compagnie un Commiſſaire, un Aumônier, un Contrôleur, un Chirurgien-Major, un Apoticaire, un Sellier & un Marechal ferrant.

CHE-

CHEVAUX-LEGERS
DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROI.

HENRI IV, avant d'être Roi de France, agréa cette Compagnie qui lui fut amenée de Navarre en 1570. C'étoit la Compagnie d'Ordonnance de ce Prince, qui ſervit ſur ce pied juſqu'en 1593, qu'HENRI IV, devenu Roi de France, la créa & ſubſtitua aux deux Compagnies de cent Gentilshommes chacune de ſa Maiſon, dits *au Bec de Corbin*, pour ſa Garde ordinaire à Cheval, & s'en fit Capitaine.

Gilbert Filhet, Seigneur de la Curée, *prémier Lieutenant en* 1593.

Uniforme: Habit écarlate, doublure rouge, paremens de velours noir coupés, poches en travers, galonnés d'or en plein & brandebourgs d'or ſur le tout, boutons & boutonières d'argent, ceinturon garni d'or & noir, veſte couleur de chamois galonnée & bordée d'or à boutons d'argent, culote & bas rouges, chapeau bordé d'or & d'argent & plumet blanc; l'Equipage du Cheval de drap écarlate galonné d'or & bordé d'argent.

M. le Duc de Chaulnes, *Lieutenant-Général, Commandant en* 1735 *juſqu'à préſent.*

SOUS-LIEUTENANS.

Mrs.

Le Marquis d'Eſcoraille, *Maréchal de Camp.*

Le Comte de Luberſac.

EN-

ENSEIGNES.

Mrs.

Le Comte de la Coſte-Meſſelière, *Brigadier.*
Le Marquis d'Eſquelbec.

CORNETTES.

Mrs.

Le Comte de Marignane.
Le Marquis de Benouville.
Le Marquis de Durfort.
Le Marquis de Montalembert.

MARECHAUX DES LOGIS.

Mrs.

De Vezanne, [*Brigadier. Aidemajor.*
De Pierrepont, [*Brigadier. ad Aidemajor.*
De Givry.
De Boiſenval.
De Franval.

Mrs.

Daret.
De Morinas.
De la Bigue.
De Cottentré.
Baudoüin.

Quatre Etendarts de ſoïe blanche avec la foudre qui écraſe les Geants & ces mots pour deviſe: *Senſere Gigantes;* brodés & frangés d'or & d'argent.

Il y a dans cette Compagnie un Commiſſaire à la conduite, un Aumônier, un Chirurgien-Major, & un Marechal ferrant.

PREMIERE COMPAGNIE
DES
MOUSQUETAIRES DE LA GARDE
ORDINAIRE DU ROI.

Créée ſous LOUIS XIII en 1622 au nombre de 100 Mouſquetaires, tous choiſis entre la jeune Nobleſſe, montés ſur chevaux gris. Le Roi s'en fit Capitaine en 1634. Cette Compagnie s'appelloit alors les grands Mouſquetaires du Roi, pour ſa Garde ordinaire.

M. de Montalan, *prémier Capitaine en Chef en* 1622; *& le même Roi nomma* le Comte de Troisvilles *prémier Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie en* 1634.

Uniforme: Habit, doublure, paremens & veſte écarlate, bordé, boutonières d'or & boutons dorés, doubles poches en long, manches en bottes, culote & bas rouges, chapeau bordé d'or, plumet blanc, ſubreveſte bleuë doublée de rouge, garnie d'un double bordé d'argent, la croix blanche & quatre fleurs de Lis aux branches, ornées de flâmes rouges & argent, brodées devant & derrière, ainſi que ſur les caſaques bleuës & les ceinturons galonnés & bordés d'or; l'Equipage du Cheval de drap écarlate bordé d'or.

M. le Marquis de Jumilhac, *Lieutenant-Général, Capitaine-Lieutenant en Mai* 1738 *juſqu'à préſent.*

SOUS-

SOUS-LIEUTENANS.

Mrs.

Le Comte de Monteſquiou, *Lieutenant Général.*
Le Marquis de Peruſſy, . *Lieutenant-Général.*

ENSEIGNES.

Mrs.

Le Marquis de Carvoiſin, *Brigadier.*
Le Chevalier de la Cheze, *Brigadier.*

CORNETTES.

Mrs.

Le Marquis de Cucé.
Le Marquis de la Vaupaliere.

MARECHAUX DES LOGIS.

Mrs.

De Banne, [*Maréchal de Camp. Aidemajor.*
De Brunville.
De Mornay.
De Chavigny.
Le Cointe.

Mrs.

Du Rouret.
De Bulltrode, *2d Aidemaj.*
Huet.
De Beauclere.
De Nacquart.

L'Etendart blanc, brodé & frangé d'or, & le *Drapeau* de ſoïe blanche peint en or avec une bombe au milieu de chacun, qui tombe ſur une ville, & ces mots pour deviſe: *Quò ruit & lethum.*

Il y a dans cette Compagnie un Commiſſaire à la conduite, un Aumônier, un Chirurgien-Major, un Apoticaire, un Fourïer, un Marechal ferrant, & un Sellier.

Il y a de plus 6 Tambours & 4 Hautbois.

SECONDE COMPAGNIE
DES
MOUSQUETAIRES DE LA GARDE
ORDINAIRE DU ROI.

LOUIS XIV forma cette ſeconde Compagnie de ſes Mouſquetaires en 1661 après la mort du Cardinal de Mazarin pour ſa Garde ordinaire, tous choiſis entre la jeune Nobleſſe, & s'en fit Capitaine en 1665. Ils furent montés ſur des Chevaux noirs en 1663 au ſiége de Marſal.

M. de Marſac *en fut prémier Capitaine en Chef en* 1661.

Et M. Colbert de Maulevrier *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1665.

Uniforme : Habit, doublure, paremens & veſte écarlate, bordé, boutonières d'argent & boutons argentés, doubles poches en long, manches en bottes, culote & bas rouges, chapeau bordé d'argent, plumet blanc, ſubreveſte bleuë garnie d'un double bordé d'argent, la croix blanche & quatre fleurs de Lis aux branches, ornées de flâmes jaunes & argent, brodées devant & derrière, ainſi que ſur les caſaques bleuës & les ceinturons galonnés & brodés d'argent; l'Equipage du Cheval de drap écarlate bordé d'argent.

M. le Marquis de Montboiſſier, *Lieutenant-Général, Capitaine-Lieutenant en* 1729 *juſqu'à préſent.*

SOUS-

SOUS-LIEUTENANS.

Mrs.
Le Marquis de Chiffreville, *Lieutenant-Général.*
Le Comte de la Rivière, . *Lieutenant-Général.*

ENSEIGNES.

Mrs.
Le Comte de Montboiſſier, *Lieutenant-Général.*
Le Marquis de Chabannes, *Brigadier.*

CORNETTES.

Mrs.
Le Comte de Biſſy, *Brigadier.*
Le Marquis de Villegagnon.

MARECHAUX DES LOGIS.

Mrs.
Le Ch. de la Salle, [*Maréch. de C. 1r Aidemaj.*
De Savoiſy, *Brigadier.*
De Pidoux.
De Keravel.
De la Gohiere.

Mrs.
De Gariſſon.
De la Rivière, *2d Aidemaj.*
De Montfort.
De Neufont.
De Vignol.

Le *Drapeau* eſt de ſoïe blanche peint en or, & l'*Etendart* blanc, brodé & frangé d'or avec un trouſſeau de fléches au milieu de chacun, & ces mots pour deviſe: *Alterius Jovis, altera tela.*

Il y a dans cette Compagnie un Commiſſaire à la conduite, un Aumônier, un Chirurgien-Major, un Apoticaire, un Fourier, un Sellier & un Marechal ferrant.

Il y a auſſi 6 Tambours & 4 Hautbois.

COMPAGNIE
DES GRENADIERS à CHEVAL DE LA MAISON DU ROI.

Créée ſous LOUIS XIV en 1676, jointe à la Maiſon du Roi, & unie aux quatre Compagnies des Gardes du Corps, pour marcher & combattre à pied & à cheval à la tête de la Maiſon du Roi, ainſi que de tous côtés, lors du beſoin du ſervice. Le même Roi s'en fit Capitaine en 1676.

M. de Riotor, *prémier Capitaine-Lieutenant en 1676.*

Uniforme : Habit bleu, doublure, veſte & paremens rouges, borde, brandebourgs, boutons & boutonières d'argent, manches en bottes & poches en travers, bandoulière de buffle galonnée d'argent & ceinturon bordé d'argent, bonnet de drap rouge, garni de peau d'ourſon noir, bordé d'argent, culote & bas rouges; l'Equipage du Cheval de drap bleu bordé d'argent.

M. le Bailli de Grille, *Maréchal de Camp, Capitaine-Lieutenant en 174 juſqu'à préſent.*

LIEUTENANS.

Mrs.

1. . De Catron, ... *Brigadier.*
2. . De Bonnaire.
3. . De la Live de Sucy.

SOUS-

SOUS-LIEUTENANS.

Mrs.

1. . De Touſtain.
2. . De Grille.
3. . De Beaujeu.

MARECHAUX DES LOGIS.

Mrs.

1. . De Robien.
2. . De Beaujeu de Laurents.
3. . Prévôt de Rochemont.

L'Etendart de ſoïe blanche, brodé & frangé d'or, avec une carcaſſe qui crève en l'air & qui jette des grenades de feu avec ces mots pour deviſe: *Undique terror, undique lethum.*

Il y a dans cette Compagnie
Un Commiſſaire à la conduite, un Aumônier, & un Chirurgien-Major.

Il n'y a point d'Etat-Major.

INFANTERIE FRANCOISE
DE
LA MAISON DU ROI

Marche à la tête de toute l'Infanterie de France.

Rangs reglés par LOUIS XIV le 26 Mars 1670.

REGIMENT
DES GARDES FRANCOISES,

6 Bataillons.

Inſtitué par CHARLES IX en 1563 ſous le nom des dix Enſeignes de la Garde du Roi, à 10 Compagnies de 50 Hommes chacune.

Le Capitaine Charry *fut prémier Meſtre de Camp de ce Régiment des Gardes en 1563.*

Antoine, Duc de Grammont, *Meſtre de Camp en 1637 ſous LOUIS XIII, & depuis Maréchal de France & prémier Colonel ſous LOUIS XIV en 1661.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Grammont, *Lieut. Gén. Colonel en Janv 1716, tué à la Bataille de Fontenoi en 1745.*

Uniforme: Habit bleu, doublure, veſte & paremens rouges coupés, garnis d'agrémens blancs de trois en trois ſur l'habit, boutonières blanches & bordé blanc ſur la veſte, ainſi que les caſaques bleuës doublées de rouge, les ceinturons & fournitures de chamois piqués de blanc, cartouches de cuivre rouge aux Armes du Roi, brodées en aurore, culote & bas rouges, boutons d'étain plats façonnés, chapeau bordé d'argent, cocarde noire, & gants blancs.

CAPI-

CAPITAINES PAR RANG DE PIQUE.		AIDES-MAJORS.
Mrs.	Mrs.	Mrs.
De la Roque.	Despiés.	Definety.
Courtomer.	Poudenx.	Nolivos.
De Guer.	d'Eaubonne.	Caupenne.
Rasilly.	Lannoy.	Darifat.
d'Aspremont.	La Ferrière.	Masserany.
La Sône.	Bouville.	De Poudenx.
Gauville.	Danteroche.	De Blangis.
Ch. de Courtomer.	Dargenlieu.	
St. Aubin.	Baglion.	
Voisenon.	Corniilon.	SOUS-AIDEMAJ.
Visé.	Pront-le-Roi.	Cavenac.
Monchevreüil.	d'Hallot.	De Brosse.
De Broc.	Mathan.	De Chabran.
Tourville.	Champignelles.	Dauvet.
Rochegude.	Viennay.	De Pontbriant.
Bragelongne.	Lautrec.	De Bouran.
Villars.		De Jaucourt.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Duc de Biron, *Lieut. Gén.*	De Courtomer, *Lieut. Gén.*	De Vaudreüil, *Maréch. de Camp.*

30 *Drapeaux*, dont un colonel de soïe & croix blanche au milieu, avec quatre couronnes de France peintes en or au haut des branches de la croix, & 29 Drapeaux d'ordonnance de taffetas bleu, semés de fleurs de Lis d'or, & mêmes croix blanches avec quatre couronnes peintes en or sur chaque croix & les écharpes blanches.

Il y a un Commissaire aïant la Police du Régiment, un Auditeur général des Bandes, un Prévôt général des Bandes Françoises, un Maréchal des Logis, un Aumônier, un Prévôt, son Lieutenant, un Greffier, 12 Archers & un Exécuteur.

Il y a en outre un Médecin, un Chirurgien-Major, un Apoticaire & six Contrôleurs.

INFANTERIE SUISSE
DE
LA MAISON DU ROI.

Rang reglé par LOUIS XIV le 26 Mars 1670.

Le Régiment des Gardes Suiſſes marche immédiatement après celui des Gardes Françoiſes quand ils ſont enſemble; & lorſqu'ils n'y ſont pas, il ſera précédé par le plus ancien des François.

REGIMENT
DES GARDES SUISSES,
4 Bataillons.

Son Origine. LOUIS XIII donna aux Suiſſes du Régiment de M. de Galaty, du Canton de Glaris, qui étoit complet, le titre des Gardes Suiſſes en 1616, en faveur de leur fidélité à ſon ſervice & aux Rois ſes Prédéceſſeurs depuis l'Alliance des XIII Cantons avec la France en 1474, leſquels Gardes Suiſſes compoſent aujourd'hui cet ancien Régiment, qui vint monter ſa première Garde devant le Logis du Roi, alors à Tours, le Mardi 2 Mars 1616.

M. de Galaty, *premier Colonel en* 1615 *&* 1616.

Monſeigneur le Prince de Dombes, *Lieutenant-Général, Colonel-Général des Suiſſes & Griſons le* 15 *Mai* 1736 *juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit rouge, doublure & paremens bleux, garnis d'agrémens blancs de trois en trois, veſte bleuë bordée de blanc, boutonières blanches & boutons d'étain plats, culote & bas bleux, ceinturon & fourniment de buffle, piqués de blanc, les cartouches de cuivre rouge aux Armes du Roi de cuivre jaune, chapeau bordé d'argent, cocarde noire, gants blancs.

Les

Les Capitaines de ce Régiment ont rang de Colonels; les Lieutenans & second Lieutenans rang de Lieutenans-Colonels; & les Sous-Lieutenans & Enseignes rang de Capitaines, par Ordonnance de LOUIS XIV du 27 Mars 1691.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Zurlauben, *Lieut. Gén.*	Daffry, *Maréch. de Camp.*	De Settiez, *Brigadier.*

CAPITAINES PAR RANG DE PIQUE,

12 *Compagnies.*

Mrs.	Mrs.
Rool.	d'Erlach & d'Erlach.
Zurlauben.	Reding & Reynold.
Daffry.	Castellas & Eltavayé.
Phiffer.	Staal & Arregger.
Bezenval.	Villars & Bezenval, *le jeune.*
Salis.	Travers & Planta.

12 *Drapeaux*, dont un colonel de taffetas blanc & croix blanche au milieu, & onze d'ordonnance de taffetas à flâmes bleuës turques, rouges, aurores & noires par oppolition & croix blanches au milieu de chacun.

Il y a dans ce Régiment un Commissaire général des Suisses & Ligues Grises, deux Aumôniers, un Maréchal des Logis, un Sergent-Major, un Tambour-Major, un Sécrétaire Interprête, un Truchement, un Médecin, un Chirurgien, un Auditeur général, un Grand-Juge, un Grand-Prévôt, un Greffier, un Prévôt par Compagnie, 20 Archers & un Exécuteur.

La Compagnie générale de la Nation appartient à S. A. S. Mfgr. le Prince de Dombes, elle peut servir à la tête de tous les Régimens de la Nation; elle a son Conseil de guerre à part, & sa Justice composée d'un Grand-Juge, un Maréchal des Logis, un Truchement, un Aumônier, un Grand-Fourier & un Chirurgien-Major.

Il y a 12 Hallebardiers Suisses servans près du Colonel-Général.

GEN-

GENDARMERIE DE FRANCE,

en Janvier 1753.

Ancienne Gendarmerie, armée de pied en cap, connuë ſous la ſeconde raçe de nos Rois l'an 752 du règne de PEPIN XXIII Roi de France.

Uniforme des 16 Compagnies des Gendarmes & des Chevaux-légers du Roi & des Princes, qui forment 8 Eſcadrons: Les bandoulières des 4 premiers Eſcadrons ſont de ſoïe jonquille, violette, verte & aurore; & celles des 4 autres Eſcadr. ſont de ſoïe rouge & bleuë. Elles ſont toutes galonnées & treſſées d'argent.

Habit, doublure & paremens rouges bordés d'argent, boutons argentés, veſte couleur de chamois, borde & boutons argentés, manches en bottes & poches en travers galonnées d'argent, culote & bas rouges, ceinturon & chapeau bordé d'argent, & cocarde noire; l'Equipage du Cheval de drap rouge bordé d'argent, avec le Chiffre du Roi & des Princes ſur les Houſſes, brodé en argent.

Le ROI eſt Capitaine des 4 prémières Compagnies des Gendarmes, nommées *Compagnies du ROI.*

Le ROI, au défaut des Princes du Sang, eſt Capitaine des 6 Compagnies de Gendarmes, & des 6 Compagnies des Chevaux-légers des Princes.

Ces 16 Compagnies ſont cenſées Compagnies d'Ordonnance, & marchent après la Maiſon du Roi. Elles ſont à l'Armée de la Brigade de la Maiſon du Roi, & ce Corps eſt le prémier de la Cavalerie de France.

ETAT MAJOR GENERAL DE LA GENDARMERIE.

Créé ſous LOUIS XIV au mois d'Août 1690.

MAJOR.	AIDE - MAJOR.	SOUS-AIDES - MAJORS.
M. le Comte de Martel.	Le Vicomte de Sabran.	1. Dantenet. 2. Du Peyrat.

Il y a quatre Commiſſaires emploïés à la conduite des 16 Compagnies, deux Aumôniers & un Chirurgien Major.

GEN-

GENDARMES ECOSSOIS DU ROI.

Première & ancienne Compagnie créée en 1422 sous le titre de Cent Hommes d'Armes, pour la Garde du Roi CHARLES VII jusqu'en 1500 sous LOUIS XII, 57me Roi. Son ancienneté lui donne de très-belles prérogatives. LOUIS XIV s'en fit Capitaine en 1667.

Jean Stuart, Seigneur d'Arnelay & d'Aubigny, *premier Capitaine en* 1422.

M. le Chevalier d'Hautefeuille, *premier Capitaine-Lieutenant en* 1667.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Comte de Mailly.	M. le Comte de Montecler.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Jaucourt.	M. le Marquis de la Porte de Ryants.

Son Etendart eſt de ſoïe blanche, avec un grand Chien courant dans une plaine, & ces mots pour deviſe: *In omni modo fidelis;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt une fleur de Lis couronnée de France.

Cette Compagnie Ecoſſoiſe chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe jonquille, garnie d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes de Bourgogne.

Le Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, par ſa Charge, eſt premier Meſtre de Camp de la Cavalerie de France.

Les Capitaines des Gendarmes Anglois, Bourguignons & de Flandres du Roi jouïſſent de la même prérogative ſelon le rang de leur Compagnie.

GEN-

GENDARMES ANGLOIS DU ROI.

LOUIS XIV agréa cette deuxième Compagnie, qui lui fut amenée d'Angleterre, & s'en fit Capitaine en 1667.

M. le Comte Georges Hamilton, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1667.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Vicomte de Courtomer.	M. le Comte de Bouville.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Canily.	M. le Marquis de Vaudremont.

Son Etendart eſt de ſoïe blanche avec un Soleil & ſept Aiglons qui volent vers lui & ces mots pour deviſe : *Tuus ad te nos vocat ardor ;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt un *L* & un *G*, couronnés de France.

Cette deuxième Compagnie chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe violette, garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux-légers de Bourgogne.

GEN-

GENDARMES BOURGUIGNONS DU ROI.

LOUIS XIV créa cette troiſième Compagnie ſur le pied des Chevaux-légers en 1668, & en Août 1664 le même Roi la mit ſous le titre de Gendarmes Bourguignons, & s'en fit Capitaine.

M. le Chevalier de Fourille, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1668.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Comte de Selles.	M. le Marquis de Chevrier.
ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Graville.	M. le Marquis de Raray.

Son Etendart eſt de ſoïe blanche avec une grande Croix de Bourgogne au milieu, & quatre petites dans les angles de l'Etendart ſans inſcription, brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt une grande Croix de Bourgogne, couronnée de France.

Cette troiſième Compagnie chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe verte garnie d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes d'Anjou.

GEN-

GENDARMES DE FLANDRES DU ROI.

LOUIS XIV créa cette quatrième Compagnie en 1673 en faveur du jeune Comte de Marcin, âgé de 17 ans, & s'en fit Capitaine.

M. le Comte de Marcin, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1673.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Marquis de l'Eſperoux.	M. le Comte de Talaru.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Cuſtine.	M. le Comte de la Rochefoucault-Surgères.

Son Etendart eſt de ſoïe bleuë avec un Soleil raïonnant en pleine campagne, & ces mots pour deviſe : *Nec pluribus impar ;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt deux *L* entrelaſſés, couronnés de France.

Cette quatrième Compagnie chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe aurore garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux-légers d'Anjou.

GEN-

GENDARMES DE LA REINE.

LOUIS XIV créa cette cinquième Compagnie en 1660 pour la Reine Marie Therèſe d'Autriche.

M. le Marquis de Garo, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1660.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Marquis de Montmorency-Foſſeux.	M. le Marquis de Sommyevre.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Raffetot.	M. le Comte de Lion.

Son Etendart eſt de ſoïe rouge avec les Armes de la Reine couronnées & accolées de palmes & ces mots pour deviſe : *Seu Pacem, ſeu Bella gero ;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes qui eſt le nom de la Reine couronnée de France.

Cette cinquième Compagnie chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe rouge garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes de Berry.

CHEVAUX-LE'GERS DE LA REINE.

LOUIS XIV créa de même cette ſixième Compagnie en 1660 pour la Reine Marie Thereſe d'Autriche.

M. le Marquis de Villiers, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1660.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Marquis d'Oſſun.	M. le Comte de Folleville.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Baſſompierre.	M. le Comte de Choiſeüil-Savigny.

Son Etendart eſt de ſoïe rouge, deviſe brodé, & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, ſemblable à la Compagnie des Gendarmes de la Reine.

Cette ſixième Compagnie chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe rouge garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux-légers de Berry.

GEN-

GENDARMES DAUPHINS.

LOUIS XIV créa cette ſeptième Compagnie en 1666 ſous le nom de Monſeigneur le prémier Dauphin. C'eſt en cette occaſion que les penſions des Officiers de la Gendarmerie ſont attachées à leurs charges depuis la même année 1666.

M. le Marquis de Rochefort, *prémier Capitaine-Lieutenant en 1666.*

Monſeigneur le Dauphin, *Capitaine à ſa naiſſance le 4 Septembre 1729.*

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Marquis du Coudray.	M. le Marquis de Tracy.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Simianne.	M. le Marquis de Pernes.

Son Etendart eſt de ſoïe blanche avec une Mer agitée & un Navire au milieu de la tempête, où trois dauphins paroiſſoient ſe joüer, & ces mots pour deviſe : *Periculà Ludus ;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt deux dauphins accolés couronnés de France.

Cette ſeptième Compagnie chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe bleuë garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes d'Orleans.

CHEVAUX-LE'GERS DAUPHINS.

LOUIS XIV créa cette huitième Compagnie en 1662 quelque tems après la naiſſance de Monſeigneur le prémier Dauphin à Fontainebleau le 1 Nov. 1661.

M. le Marquis de la Vallière, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1662.

Monſeigneur le Dauphin, *Capitaine en* 1729.

CAPITAINE LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Chevalier de Biſſy.	M. le Marquis de Breteüil.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Vignacourt.	M. le Marquis de Lavaulx.

Son Etendart eſt de ſoïe blanche, deviſe brodé, & frangé d'or & d'argent, & ſemblable à celui des Gendarmes Dauphins, le Chiffre des Houſſes brodé de même eſt un Dauphin couronné de France & de Dauphins.

Cette huitième Compagnie chef d'Eſcadron porte les bandoulières de ſoïe bleuë garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux-légers d'Orleans.

GEN-

GENDARMES DE BOURGOGNE.

LOUIS XIV créa cette neuvième Compagnie en 1690 ſous le nom de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, depuis ſecond Dauphin, & enſuite elle a pris le nom de Monſeigneur le prémier Duc de Bretagne, né à Verſailles le 25 Juin 1704, qu'elle a conſervé juſqu'à la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne d'à préſent.

M. le Marquis de Virieux, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1690.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne, *Capitaine à ſa naiſſance le* 13 *Septembre* 1751.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Comte Dargouges.	M. le Comte de Valentinois.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis Dachy.	M. le Marquis de Blot.

Son Etendart eſt de ſoïe bleuë avec un grand arbre & un petit à côté, & ces mots pour deviſe : *Triumphali ſtipite ſurgit ;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang.

Cette neuvième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe jonquille garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes Ecoſſois du Roi.

CHEVAUX-LE'GERS DE BOURGOGNE.

LOUIS XIV créa de même cette dixième Compagnie en 1690 pour Monſeigneur le Duc de Bourgogne depuis ſecond Dauphin, & enſuite pour Monſeigneur le Duc de Bretagne en 1704, dont elle a conſervé le nom juſqu'à la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne d'à préſent.

M. le Chevalier de Saint-Saen, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1704.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne, *Capitaine à ſa naiſſance le* 13 *Sept.* 1751.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Baron d'Oppede.	M. le Comte d'Autrey.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Comte de Saint-Chamans.	M. le Marquis de Beze-de-la-Richardie.

Son Etendart, eſt de ſoïe bleuë avec un oiſeau qui vole en l'air, & un autre en terre, les ailes étenduës, qui fait effort pour s'élever, & ces mots pour deviſe : *Votis ſectatur eumdem*; brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang.

Cette dixième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe violette garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes Anglois du Roi.

GEN-

GENDARMES d'ANJOU.

LOUIS XIV créa cette onzième Compagnie en 1667 pour Monſeigneur le Duc d'Anjou, ſon ſecond fils, né le 5 Août 1668, & mort le 10 Juillet 1671, enſuite pour Philippes V Duc d'Anjou en 1683, depuis Roi d'Eſpagne.

M. le Marquis de Genlis, *prémier Capitaine-Lieutenant.*

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Comte de Flavigny.	M. le Comte d'Herbouville.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Janſon.	M. le Marquis d'Egreville.

Son Etendart eſt de ſoïe bleuë avec deux arbres dans une plaine: près le plus grand eſt une Etoile qui lance un gros trait de raïon, & ces mots pour deviſe: *Virtutem aurore refert ;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang.

Cette onzième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe verte garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes Bourguignons du Roi.

CHEVAUX-LE'GERS d'ANJOU.

LOUIS XIV créa cette douzième Compagnie en 1689 pour Monſeigneur le Duc d'Anjou, depuis Roi d'Eſpagne, qui en a été Capitaine.

M. le Comte de Roſamel, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1689.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Marquis de Clermont-Montoizon.	M. le Comte de Kerhoent.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Murinais.	M. le Comte de Caſtellane.

Son Etendart eſt de ſoïe bleuë avec un arbre dans une plaine, une Etoile à côté, & pour deviſe: *Virtutem aurore refert*; brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang.

Cette douzième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe aurore garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes de Flandres du Roi.

GEN-

GENDARMES DE BERRY.

LOUIS XIV créa cette treizième Compagnie en 1690 pour Monſeigneur le Duc de Berry, ſon troiſième Petit-Fils.

M. le Marquis de Virville, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1690.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Comte de Houdetot.	M. le Marquis de Biernè.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Marquis de Beleſtat.	M. le Marquis de Saiſſeval.

Son Etendart eſt de ſoïe bleuë avec un puiſſant Lion en poſture arrêtée, montrant ſa face en plein, & ces mots pour deviſe: *Veſtigia magna ſequetur;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang.

Cette treizième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe rouge garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes de la Reine.

CHEVAUX-LE'GERS DE BERRY.

LOUIS XIV créa de même cette quatorzième Compagnie en 1690 pour Monſeigneur le Duc de Berry, ſon troiſième Petit-Fils.

M. le Marquis de Kerouart, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1690.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Marquis de Cruſſol-d'Amboiſe.	M. le Marquis de Boiſſe.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Comte d'Eſclignac.	M. le Marquis de Cruſſol-Saint-Sulpice.

Son Etendart eſt de ſoïe bleuë avec un Aigle ſeul qui vole en l'air, & ces mots pour deviſe : *Qui non feret infitâ virtus* ; brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang.

Cette quatorzième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe rouge garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux-légers de la Reine.

GEN-

GENDARMES d'ORLEANS.

LOUIS XIV créa cette quinzième Compagnie en 1647 pour Monſieur Philippes, Duc d'Orleans, qui n'avoit alors que ſept ans: elle étoit de ſa maiſon. Le même Roi l'unit au Corps de la Gendarmerie en 1667.

M. le Marquis de Montignac, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1647.

CAPITAINE LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Marquis d'Oizy.	M. le Comte de Bacqueville.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Comte de Fougières.	M. le Baron de Breteüil.

Son Etendart eſt de ſoïe rouge avec une bombe qui crève en l'air, & jette le feu par cinq endroits au-deſſus d'un grand arbre, & ces mots pour deviſe: *Alter poſt fulmina terror;* brodé & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, qui eſt couronné de Prince du Sang.

Cette quinzième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe bleuë garnies d'argent, & eſcadronne avec les Gendarmes Dauphins.

CHE-

CHEVAUX-LEGERS d'ORLEANS.

LOUIS XIV créa de même cette ſeizième Compagnie en 1647 pour Monſieur Duc d'Orleans, & en 1677 l'unit au Corps de la Gendarmerie, aïant auſſi été de la Maiſon de Monſieur.

M. le Marquis de Valſemé, *prémier Capitaine-Lieutenant en* 1647.

M. le Marquis de Valſemé, fils, *Capitaine-Lieutenant en* 1677.

CAPITAINE-LIEUT.	SOUS-LIEUT.
M. le Comte de Lannoy.	M. le Marquis du Pleſſis-Châtillon.

ENSEIGNE.	GUIDON.
M. le Baron de Lordat.	M. le Marquis de Roncée.

Son Etendart eſt de ſoïe rouge, deviſe brodé, & frangé d'or & d'argent, ainſi que le Chiffre des Houſſes, ſemblable à la Compagnie des Gendarmes d'Orleans.

Cette ſeizième Compagnie porte les bandoulières de ſoïe bleuë garnies d'argent, & eſcadronne avec les Chevaux-légers Dauphins.

IN-

INFANTERIE
FRANÇOISE & ETRANGERE,
en Janvier 1753.

Régimentée ſous HENRI II, 59me Roi, en 1558, anciennement nommée *Compagnies des Bandes Françoiſes* en 1440 ſous CHARLES VII, dit le Victorieux, qui la ſolda ; Lanſquenets prémière Infanterie Allemande en 1492 ſous CHARLES VIII ; Légions Françoiſes en 1534 ſous FRANCOIS I ; & Légions des Provinces au commencement de 1558 ſous HENRI II, qui la régimenta enſuite.

COLONELS-GENERAUX de l'INFANTERIE FRANCOISE,

Créés ſous FRANCOIS I en 1544, & érigés en Charge de la Couronne ſous HENRI III en 1584.

Jean, Sire de Taix, *prémier par Commiſſion du Roi en* 1544.

Gaſpard de Coligny, Seigneur de Châtillon, *premier en titre d'office ſous HENRI II en* 1547.

Jean Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Epernon, *en* 1582 *ſous HENRI III, qui l'érigea en ſa faveur en Charge de la Couronne en* 1584.

Après

Après la mort de Bernard de la Valette, Duc d'Epernon, ſon fils, qui avoit rempli cette Charge ſous LOUIS XIII depuis 1610. Le Roi LOUIS XIV la ſuprima par ſon Ordonnance du 26 Juillet 1661. Cette Charge fut rétablie par le Roi LOUIS XV en 1721 en faveur de Louis I, Duc de Chartres, depuis Duc d'Orleans, qui en donna depuis ſa demiſſion entre les mains du Roi le 15 Décembre 1730.

L'ETAT MAJOR GENERAL DE L'INFANTERIE

fut créé ſous FRANCOIS I en 1515.

Il y a eu autrefois des Capitaines-Généraux & des Lieutenans-Colonels-Généraux de l'Infanterie.

COLONELS-GENERAUX DES SUISSES & GRISONS.

Créés ſous CHARLES IX en 1571 ſous le titre de Colonel-Général de tous nos Gens de Guerre Suiſſes; à la réſerve de ceux de la Compagnie de nôtre Garde ordinaire.

M. le Comte de Meru, *prémier en* 1571.

Monſeigneur le Prince de Dombes, *Lieutenant-Général, nommé par le Roi le* 15 *Mai* 1736.

IN-

INSPECTEURS GENERAUX DE L'INFANTERIE.

Créés ſous LOUIS XIV en 1694.

INSPECTEURS en 1753.

Mrs.

Le Marquis de Maubourg.
Le Marquis de Monconſeil.
Le Marquis de Salliè-res.
Milord Clare.
Le Marquis de Villemur.
Le Marquis de Contades.
Le Comte de Maillebois.
Le Marquis de Cremilles.

Mrs.

Le Duc de Broglie.
Le Comte d'Herouville.
Le Comte de Montenars.
Le Comte de Choiſeüil.
Le Marquis de Saint-Pern, *des Grenad. de France.*
Le Comte de Guerchy, *du Régiment du Roi.*
De Vallière, *de Roïal-Artillerie.*

MAJOR-GENERAL NE DE L'INFANTERIE DE FRANCE.

Créé ſous FRANCOIS I, en 1515.

M. le Marquis de Vaudreüil, *Maréchal de Camp, comme Major du Régiment des Gardes Françoiſes.*

Cent

Cent quatorze REGIMENS d'INFANTERIE FRANCOISE & ETRANGERE,

en Janvier 1753.

Suivant leur Rang reglé par LOUIS XIV le 26 Mars 1670, & par différentes Ordonnances de LOUIS XV.

Il y a 20 Régimens qui ont Penſion du Roi, marqués au titre de chacun: *Penſion.*

UNIFORMES.

Elles ont leur prémier origine ſous LOUIS XIV en 1668. Les Officiers, avant ce tems, & les Soldats, Cavaliers & Dragons, portoient des Habits de différentes couleurs.

Par Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737 il eſt enjoint aux Officiers, lorſqu'ils ſont à leur Corps, de porter toûjours l'Habit uniforme, comme le plus décent & le plus convenable pour les faire connoitre & reſpecter des Soldats.

1 PICARDIE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous l'ancien titre de Vieilles-Bandes par HENRI II au commencement de 1558; fut le prémier Régiment formé après le combat de S. Quentin de 1557.

Blaiſe de Monluc, *Colonel-Général, prémier Colonel de ce Régiment en* 1558.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Vaſſé, *Colonel en* 1734.
M. le Duc d'Antin, *en* 1745 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure, paremens & culote blanche, veſte rouge, double poche en long, garnis de neuf boutons chacune, de trois en trois, boutonières en pate d'oïe, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Brehent.	De Gacoin.	Du Vivier.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance tous rouges avec une croix blanche.

Il y a Grand-Etat-Major, compoſé d'un Prévôt, ſon Lieutenant, un Greffier, cinq Archers, & un Exécuteur de Juſtice, avec un Aumônier, un Maréchal des Logis, & un Chirurgien-Major, ainſi que dans les Régimens d'Infanterie Françoiſe, qui en ont un Grand-Etat-Major.

2 CHAMPAGNE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créée de même titre de vieux Corps ſous HENRI II en 1558. Roule avec Navarre & Piémont, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 15 Février 1666, & autre Ordonnance du 1 Avril 1708. A le prémier ſemeſtre d'un an en 1753.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de la Trimoille, *en* 1731.
M. le Marquis de Bellefonds, *en* 1741.
M. le Marquis de Froulay, *en* 1745.
M. le Marquis Deſſalles, *en* 1746 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, paremens, doublure & culote blanche, veſte rouge, boutons de cuivre, doubles poches en long, garnies de ſix boutons chacune.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Giſors.	Dudechaux.	De Neufcarres.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance tous verts, avec une croix blanche.

Il y a Grand-Etat-Major.

3 NAVARRE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé de même titre, vieux Corps ſous HENRI II en 1558. Roule avec Champagne & Piémont; & aura le prémier ſemeſtre en 1754.

M. le Baron de Duras, *prémier Colonel de ce Régiment en* 1558.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Mortemart, *en* 1740.
M. le Comte de Stainville, *en* 1745.
M. le Duc de Boufflers, *en* 1749 *juſqu'en* 1751.

Uniforme : Habit, paremens & doublure blanche, veſte rouge, boutons de cuivre, poches en grand écuſſon, garnies de neuf boutons chacune.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Choiſeüil.	De Cambron.	Saint-Victor.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc, & croix blanche ſemée de fleurs de Lis d'or, avec cinq Armes de Navarre en or au milieu & aux 4 branches, ainſi que dans les croix blanches des 7 Drapeaux d'ordonnance de ſoïe feüille morte.

Il y a Grand-Etat-Major.

4 PIEMONT. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé de même titre, vieux Corps ſous HENRI II en 1558. Vient originairement des anciennes Bandes-Noires de Piémont, qui prirent le deüil à la mort de Jean de Medicis, leur ancien Souverain. Roule avec Champagne & Navarre, & aura le prémier ſemeſtre en 1755.

Charles de Coſſé, Seigneur de Briſſac, *prémier Colonel en* 1558.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de la Maſſais, *en* 1740 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit, doublure, culote & veſte blanche, paremens noirs, boutons de cuivre, poche en demi écuſſon, garnie de quatre boutons.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Luſſan-d'Eſparbés.	Sarrau.	Chaſſero.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance tous noirs, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

5 NOR-

5 NORMANDIE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Levé en Normandie ſous LOUIS XIII en 1616 par le Maréchal d'Ancre, & mis à ce rang en 1627.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Taleyrand, *en* 1737, *tué au Siège de Tournay en* 1745.

Uniforme : Habit, doublure, veſte & culote blanche, paremens noirs, poches en travers, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Perigord.	Berry.	Bienaſſiſe.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance tous jaunes, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

6 LA MARINE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Formé ſous LOUIS XIII en 1627 des reſtes des Compagnies Franches de la Marine, & a eu ce rang de 6me des vieux Corps par la faveur du Cardinal de Mazarin, qui en étoit Meſtre de Camp.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Aubigné, *Colonel en* 1737 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, paremens, doublure, veſte & culote blanches, poches en travers, boutons de cuivre.

Les Officiers & les Sergens portent des paremens de velours & de panne noire.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Belmont.	Dagouſt.	Larrée.

8 *Drapeaux*, dont un blanc colonel & ſept d'ordonnance bleux & verts par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

7 BOUR-

7 BOURBONNOIS. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé & formé des anciennes Bandes de Montferrat ſous HENRI III en 1584, a eu le nom de cette Province en 1672. Roule avec La-Tour-du-Pin & Auvergne, & a le prémier ſemeſtre en 1753.

M. de Nereſtang, *prémier Colonel en* 1584.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Leſparre, *en* 1740.

M. le Marquis de Goas, *en* 1745, *tué à l'Attaque du Château d'Exiles en Piémont en* 1747.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & culote blanches, veſte rouge, boutons de cuivre, doubles poches en long allant juſqu'au bas de l'habit, garnies de 6 boutons chacune, poſés de deux en deux.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Valence.	Bordenave.	Veylas.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance bleux & violets par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

8 LA-TOUR-DU-PIN. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous HENRI IV en 1595. Roule avec Bourbonnois & Auvergne, & aura le prémier ſemeſtre en 1754.

M. le Marquis de Balagny, *prémier Colonel en la même année.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Rohan, *en* 1738.
M. le Marquis de Crillon, *en* 1745 *juſqu'en* 174

Uniforme: Habit, paremens, doublure & culote blanche, colet & veſte rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONELS.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de la-Tour-du-Pin.	La-Tour-Triſtan.	Raine.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance jaunes & violets par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

9 AU-

9 AUVERGNE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous HENRI IV en 1606, a eu le nom de cette Province en 1635. Roule avec Bourbonnois & La-Tour-du-Pin, aura le prémier ſemeſtre en 1755.

M. le Marquis du Bourg, *prémier Colonel en* 1606.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Clermont, *en* 1740.
M. le Duc de Duras, *en* 1743.
M. le Marquis de Chatelus, *en* 1745 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit, doublure, veſte & culote blanche, paremens & colet violet, poches en travers, boutons d'étain.

COLONELS.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Chatelus de Beauvoir.	Chaumouroux.	Guibert.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance violets & noirs par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

10 BELSUNCE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous HENRI IV en 1609.

M. le Marquis de Rozan, *prémier Colonel en* 1609,

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Monaco, *en* 1739 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure, veſte & culote blanche, collet & paremens violets, poches en travers, & boutons de cuivre.

COLONELS.	LIEUT. COL.	MAJORS.
M. le Marquis de Belſunce.	Vaulſerre.	De Barral.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance aurores & violets par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

11 MAILLY. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous HENRI IV en 1610.

M. le Comte de Vaubecourt, Père, *prémier Colonel en la même année.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Marſan, *en* 1735.

M. le Marquis de Boujols, *en* 1743 *juſqu'en* 1746.

Uniforme : Habit, paremens, colet, doublure & culote blanche, veſte rouge, doubles poches en long, à trois boutons chacune, boutons de cuivre.

COLONELS.	LIEUT. COL.	MAJORS.
M. le Marquis de Mailly.	Le Ch. de Boisrenard.	De la Porterie.

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & ſept d'ordonnance rouges & violets par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

12 DU ROI. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous LOUIS XIV en 1662. C'eſt le prémier qui ait eu des Grenadiers en 1667.

Le Régiment de St. Valier, à préſent Artois, céda ſon rang à ce Régiment l'année de ſa création.

Ce Régiment n'a d'autre Inſpecteur que le Roi, ou ſon Colonel-Lieutenant.

M. le Marquis Dangeau, *prémier Colonel-Lieutenant en* 1662.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Biron, *en* 1734 *juſqu'en* 1745.

Uniforme: Habit blanc, paremens, colet, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons de cuivre, gances de laine aurore de trois en trois ſur l'habit juſqu'à la poche & juſqu'en bas ſur la veſte.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Guerchy.		

8 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & croix blanche ſemée de fleurs de Lis d'or & ſept d'ordonnance rouges & verts par oppoſition, & croix blanches auſſi ſemées de fleurs de Lis d'or.

Outre la Prévôté ou le Grand-Etat-Major il y a à la ſuite de ce Régiment un Maître de Mathématiques, un Maître de deſſeins, un Maître d'Armes & un Maître de langues entretenus & païés par le Roi, & un cinquième Aide-Major.

13 ROYAL.

13 ROYAL. 4 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous LOUIS XIII en 1615. Il y a eu pendant quelque tems deux Drapeaux blancs dans ce Régiment.

M. le Duc Darpajon, *prémier Colonel-Lieutenant de ce Régiment en* 1615.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Courtenvaux, *en* 1740 *juſqu'en* 1747.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte bleuë, doubles poches en long, garnies de trois boutons chacune, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Puiſigneux.	Labliniere.	Soüin.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance violets & feüille morte par oppoſition, & croix blanches ſemées de fleurs de Lis d'or.

Il y a Grand-Etat-Major.

14 POI-

14 POITOU. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIII en 1616, a eu le nom de cette Province en 1682.

M. le Vicomte d'Hôtel, *prémier Colonel lors de ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Bonneval, *en* 1723 *juſqu'en* 1744.

Uniforme: Habit & culote blanche, paremens, colet, doublure & veſte bleuë, doubles poches en long à ſix boutons chacune, poſés de deux en deux, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Revel.	Hebert.	Prat.

4 *Drapeaux*, dont un blanc colonel & trois d'ordonnance bleux & rouges par oppoſition, & croix blanches.

15 LIONNOIS. 2 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous LOUIS XIV en 1660 au nom de cette Province. C'eſt le ſeul Régiment de Province dont les Tambours portent la Livrée du Colonel au lieu de celle du Roi.

M. le Duc de Villeroi, *prémier Colonel de ce Régiment à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Beaupreau, *en* 1734.
M. le Marquis de Lanion, *en* 1745 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, doubles poches en long, à trois boutons chacune, boutons de cuivre.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Villeroy.	Brulard.	De la Houlière.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance bleux & noirs par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

16 DAUPHIN. 2 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous LOUIS XIV en 1667 pour Monſeigneur le prémier Dauphin; a eu le rang du Régiment de Lignières.

M. le Marquis de Beringhen, *prémier Colonel-Lieutenant à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Maillebois, *en* 1734.
M. le Comte de Choiſeüil, *en* 1745.
M. le Comte de Montmorency, *en* 1746 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & culote blanche, paremens, colet, doublure & veſte bleuë, doubles poches en long, à neuf boutons chacune, de trois en trois, les boutonières en pate d'oïe, neuf petits boutons ſur la manche, boutons de cuivre.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Grammont.	Malmidy.	Le Chev. Dallene.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance ondés de rouge, de bleu, & de jaune aux Armes de Monſeigneur le Dauphin, bordés de blanc & jaune, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

17 JOYEU-

17 JOYEUSE. 2 *Bataillons.*

Créé ſous HENRI IV en 1610.

M. le Marquis de Caſtel-Bayar, *prémier Colonel en la même année.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc d'Antin, *en* 1734.

M. le Vicomte de Montboiſſier, *en* 1745 *juſqu'en* 1751.

Uniforme : Habit, paremens, colet, doublure & culote blanche, veſte rouge garnie de boutonières blanches des deux côtés juſqu'en bas, poches en travers, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
Le Marquis de Joïeuſe.	Laurencin.	Permangle.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance aurores & verts par oppoſition, & croix blanches.

18 TOURAINE. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIII en 1625, réformé en 1626, & formé de nouveau par le même *prémier Colonel* & les dix mêmes *Capitaines* en 1627; a eu le nom de cette Province en 1657.

M. le Baron du Pleſſis-Joigny, *prémier Colonel en* 1625 & 1627.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Tingry, *en* 1738.
M. le Duc d'Olonne, *en* 1744 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte bleuë, doubles poches en long, garnies de ſix boutons chacune, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT.COL.	MAJOR.
M. le Duc de Montmorency.	Vigneux.	Le Chevalier de Gay.

4 *Drapeaux*, dont un blanc colonel & trois d'ordonnance aurores, verts, bleux & rouges par oppoſition, & croix blanches.

19 AN-

19 ANJOU. 2 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous HENRI IV en 1604. En 1670 le Roi le donna à Monſeigneur le Duc d'Anjou, depuis lequel tems il a toujours porté le même nom.

M. de Nemond, *prémier Colonel en* 1604.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Armentières, *en* 1727.
M. le Comte de Faudoas, *en* 1742 *juſqu'en* 1745.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte bleuë, poches en travers, boutons de cuivre.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chev. de Rochechouart.	Stuard.	Larrey.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance à deux quarrés ondés aurore & rouge, & deux autres rouge & bleu, bordure à carreaux rouges, bleux & aurores par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

20 D'EU. 2 *Bataillons.*

Créé en 1604 ſous HENRI IV. LOUIS XIV le donna à Monſieur le Duc du Maine en 1675.

M. de Lémont, *premier Colonel en* 1604.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Chambonas, *en* 1734 *juſqu'en* 1746.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, veſte & paremens bleux, poche en travers & boutons de cuivre.

Monſeigneur le Comte d'Eu, *Colonel.*

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Caſtellane.	Courbuiſſon.	Remuſat.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes & rouges par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

21 SAINT-

21 SAINT-CHAMONT. 2 *Bataillons.*

Originairement amené en France ſous HENRI IV en 1596, avec la païe étrangère & paremens verts qu'il a gardés juſqu'en 1687.

M. le Prince de Phalsbourg, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Noailles, *en* 1734.
M. le Marquis de Cuſtine, *en* 1744 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure, veſte & culote blanche, colet & paremens rouges, poches en écuſſon, à ſept boutons chacune, boutons de cuivre.

Les Officiers ont colet & paremens de velours cramoiſi.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Saint-Chamont.	Rouſſel - des-près.	La Bauve.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance tous verts avec une lozange blanche dans chaque carré, & croix blanches.

22 MONTMORIN. 2 *Bataillons.*

Formé ſous LOUIS XIII en 1640 dans le païs de Liège.

M. de la Bloquerie, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Montmorin, *en* 1738 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, doubles poches en long, garnies de 6 boutons chacune, poſés de deux en deux, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de St. Herem.	Gargan.	Saint-Didier.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance verts & violets par oppoſition, & croix blanches.

23 BRI-

23 BRIQUEVILLE. 2 *Bataillons.*

Formé en Savoïe des Bandes du Perche ſous HENRI IV en 1595.

La Famille de Grancey, qui eſt éteinte, a gardé ce Régiment 108 ans de père en fils.

M. le Comte de Graville, *premier Colonel en* 1595.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Souvré, *en* 1730.
M. le Duc de Lauraguais, *en* 1742.
M. le Marquis de Ségur, *en* 1745 *juſqu'en* 1750.

Uniforme : Habit, doublure, veſte & culote blanche, paremens rouges, poches en travers, & boutons de cuivre.

Les Officiers ont des veſtes rouges.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Briqueville.	de Sade.	Villedieu.

† *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance noirs & rouges dans chaque carré coupé diagonalement par oppoſition, & croix blanches.

24 LA REINE. 4 *Bataillons.* Penſion.

Formé ſous LOUIS XIV en 1661 avec le Régiment d'Uxelles & quelques Compagnies des Régimens de Limoſin & Mazarin ; a eu le rang du Régiment d'Uxelles créé en 1635.

M. le Marquis de Rubempré, *prémier Colonel en* 1661.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Teſſé, *Colonel en* 1734, *tué à Prague en* 1741.

M. le Chevalier de Teſſé, *en* 1741 *juſqu'en* 174

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens rouges, veſte bleuë, poches en grand écuſſon à neuf boutons chacune, boutons d'étain.

La Reine, *Colonel en* 1725.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Goüy-d'Arcy.	La Cour.	Roquemaure.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance verts & noirs par oppoſition, & les croix blanches ſemées de fleurs de Lis d'or, avec quatre couronnes d'or au milieu.

Il y a Grand-Etat-Major.

25 LI-

25 LIMOSIN. 2 *Bataillons.*

Créé en 1622 ſous LOUIS XIII; a eu le nom de cette Province en 1684.

M. le Marquis de Calviſſon, *prémier Colonel en* 1622.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Nivernois, *en* 1734 *juſqu'en* 174

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poche en travers, boutons de cuivre. Les Officiers ont des boutons de fil d'or.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Prince de Robec.	Paſcal.	Saint-Maurice.

4 *Drapeaux* dont un blanc colonel & trois d'ordonnance verts, rouges & aurores dans chaque carré par oppoſition, & croix blanches.

26 ROYAL-DES-VAISSEAUX. 2 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous LOUIS XIII en 1635, a ſervi longtems ſur Mer & a eu le nom qu'il porte en 1667. S'étant apellé auparavant Candale, Vaiſſeaux-Mazarin & Vaiſſeaux-Provence.

M. le Duc de Candale, *prémier Colonel en* 1635.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Guerchy, *en* 1734.

M. le Comte d'Aubeterre, *en* 1745, *tué au Siège de Bruxelles, en* 1746.

M. le Comte d'Aubeterre, Frère, *tué à la Bataille de Laufeld, en* 1747.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & colet bleu, veſte rouge, doubles poches en long garnies de trois boutons chacune, boutons de cuivre. Les Officiers ont des boutons des deux cotés ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Sivrac.	La Fargue.	Forbin.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes, verts, rouges & noirs par oppoſition, & croix blanches ſemées de fleurs de Lis d'or, & un vaiſſeau en or au milieu de la croix.

Il y a Grand-Etat-Major.

27 OR-

27 ORLEANS. 2 *Bataillons.*

Créé Anjou en 1645, pendant la minorité de LOUIS XIV, pour feu Monſeigneur le Duc d'Orleans, Frère unique du Roi.

M. le Marquis d'Anlezy, *prémier Colonel - Lieutenant à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Clermont-Gallerande, *en* 1734.
M. le Marquis de Boudeilles, *en* 174 *juſqu'en* 174

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte rouge, poches en travers garnies, de quatre boutons chacune, boutons de cuivre.

Monſeigneur le Duc d'Orleans, *Colonel en* 1752.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Basleroy.	l'Epine.	Salvador.

4 *Drapeaux*, dont un blanc colonel & trois d'ordonnance bleux & feüille morte par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

28 LA COURONNE. 2 *Bataillons.* Penſion.

Créé en 1643 ſous la minorité de LOUIS XIV par la Reine-Mère ; a eu ce nom en 1673 au ſiège de Maeſtricht.

M. le Duc de Vitry, *prémier Colonel en* 1643.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc d'Havré, *en* 1735 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte bleuë, poches en travers, boutons d'étain.

Les Sergens & les Grenadiers portent des éguillettes rouges & noires.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Polaſtron.	Rigal.	Caliguon.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance tous bleux avec la Couronne de France en or au milieu de chaque croix blanche.

Il y a Grand-Etat-Major.

29 BRE-

29 BRETAGNE. 2 *Bataillons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1644; a eu le nom de cette Province en 1658.

M. de Caſtelnau, *prémier Colonel en* 1644.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Crillon, *en* 1738.
M. le Marquis de Reſnel, *en* 1745, *tué en Flandres en* 1747.

Uniforme : Habit, paremens, colet, doublure & culote blanche, veſte rouge, poche en travers, boutons de cuivre fort larges.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Clermont-d'Amboiſe.	La Plaine.	Chevalier de Lemps.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc avec les Armes de Bretagne en or & cette deviſe: *Potius mori quam vinci*, & trois d'ordonnance aurores & noirs par oppoſition, & croix blanches ſemées d'hermines noires.

30 GARDES LORRAINES. 2 *Bataillons.*

Levé en Piémont en 1643, & formé des Gardes du Prince Thomas de Savoïe; a eu le nom de Perche en 1691 juſqu'en 1744, que le Régiment des Gardes Lorraines, levé en 1740, a été incorporé dans ce Régiment, pour y former le ſecond bataillon. Le Régiment de Perche a eu pendant fort longtems deux Drapeaux colonels.

M. le Prince de Carignan, *prémier Colonel de ce Réginent en* 1643.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Livry, *Colonel du Régiment de Perche depuis* 1734 *juſqu'en* 1744.

M. le Prince de Beauveau, *Colonel du Regiment des Gardes Lorraines depuis ſa création en* 1740.

Uniforme: Habit, paremens, colet, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons d'étain, l'habit & la veſte garnis de gances de laine blanche.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Prince de Beauveau.	Châtelard.	Chev. de Châtelard.

4 *Drapeaux.*

31 ARTOIS. 2 *Bataillons.* Penſion.

Créé ſous HENRI IV en 1610. Son changement de rang eſt de 1670, pendant l'expédition de Candie, où étoit ce Régiment; a eu le nom de cette Province en 1673.

M. de Beaumont-Saint-Vallier, *prémier Colonel en* 1610.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Lauraguais, *en* 1734.
M. le Marquis Deſſales, *en* 1742.
M. le Marquis de Brienne, *en* 1746, *tué à l'attaque du Château d'Exiles en* 1747.

Uniforme: Habit, paremens, doublure & culote blanche, veſte rouge, poches en grand écuſſon, garnies de neuf boutons chacune de trois en trois, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chev. de Brienne.	Dorigny.	Du Saulier.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes & bleux par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

32 ROHAN. 2 *Bataillons.*

Amené en France en 1634 sous LOUIS XIII par M. de Gaſſion; c'étoit un Régiment Suédois.

M. le Comte de Gallion, *prémier Colonel en* 1634.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Faudoas, *en* 1734.
M. le Marquis d'Aubeterre, *en* 1742 *juſqu'en* 1745.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte rouge, poche en travers, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Prince de Rohan.	Sourdeval.	Chevalier de Micou.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes & verts par oppoſition, & croix blanches.

33 LA ROCHE - AIMOND. 2 *Bataillons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1651.

M. le Duc de Vendôme, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Ouroi, *en* 1737.
M. le Comte de Stainville, *en* 1743 *jusqu'en* 1745.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens & veste rouge, deux boutons seulement sur la manche, poches en travers, boutons de cuivre, chapeau bordé d'argent.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de la Roche - Aimond.	Harn.	Des Hiliers.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance feuille morte, verts, bleus & violets par oppofition, & croix blanches.

34 LA SARRE. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1651 ; a eu le nom de la Sarre en 1685.

M. le Marquis de la Ferté-Senneterre, *prémier Colonel en* 1651.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Luſſan, *en* 1734.
M. le Marquis de Tombebœuf, *en* 1744 *juſqu'en* 1746.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & colet bleu, veſte rouge, poches en travers, boutons de cuivre plats à l'Angloiſe.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Monpouillan.	Le Chevalier de Joux.	Le Chev. d'Oms.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc, & trois d'ordonnance rouges & noirs par oppoſition, & croix blanches.

35 LA FERE. 2 *Bataillons.*

A ſa création ſous LOUIS XIV en 1651. Ce Régiment étoit au Cardinal de Mazarin. Il a été en pied en 1657.

Monſeigneur le Cardinal de Mazarin, *premier Colonel en* 1651.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Bouzols, *en* 1734 *juſqu'en* 1743.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poches en travers, boutons d'étain, chapeau bordé d'or.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Fenelon.	Du Loüis.	Gournay.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes, rouges, bleux & violets par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

36 ALSACE. Allemand. 3 *Bataillons.*

Crée au nom de cette Province sous LOUIS XIII en 1635.

M. le Comte de Naſſau, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Deux-Ponts, *en* 1734 *juſqu'en* 1752, *qu'il a cédé ce Régiment à ſon Fils, & en attendant qu'il ſoit en âge de commander*, M. de Wurmſer, *ci devant Lieutenant-Colonel, commande ce Régiment en qualité de Colonel en ſecond.*

Uniforme : Habit bleu, paremens, colet & revers étroit à la Bavaroiſe, rouge, veſte & culote blanche, boutons d'étain, chapeau bordé de laine blanche.

M. le Prince de Deux-Ponts, *Colonel en pied.*

COL. en ſecond.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. Chriſtian de Wurmſer.	François de Wurmſer.	Schwengsfeld.

6 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & cinq d'ordonnance verts & bruns par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major, & de plus un Interpréte, un Tambour-Major & un Auditeur.

37 ROYAL-

37 ROYAL-ROUSSILLON. 2 *Bataillons.* Pension.

Créé sous LOUIS XIV en 1655 sous le nom de Catalan-Mazarin de 3000 Hommes; a eu le nom de cette Province en 1665; il a conservé la [illegible].

M. de Caraman, *premier Colonel en* 1655.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte d'Hautfonville, *en* 1734.

M. le Marquis de Cleron d'Hautfonville, *en* 1743 *jusqu'en* 1749.

Uniforme: Habit blanc, paremens, colet, doublure, veste & culote bleuë, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis du Hautoy.	Bourdeville.	Cirondel.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & croix blanche semée de fleurs de Lis d'or, ainsi que celles des trois d'ordonnance bleux, rouges, verts & feüille morte par oppolition.

Il y a Grand-Etat-Major.

38 CONDE'. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1661 pour la Maiſon de Bourbon-Condé.

M. de Saint-Nimant, *prémier Colonel-Lieutenant.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de la Tournelle, *en* 1740.

M. le Marquis de Sabran, *en* 1741, *tué à la Bataille de Dettingen en* 1743.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

Monſeigneur le Prince de Condé, *Colonel en* 1740.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Langeron.	d'Haudrecy.	Le Chevalier de Vaſſy.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance bleux & ventre de biche par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

39 BOUR-

39 BOURBON. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1667 ſous le nom d'Enghien, a eu depuis le nom de la Maiſon Roïale de Bourbon.

M. le Marquis de Termes, *premier Colonel-Lieutenant en* 1667.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Vicomte de la Tour-du-Pin, *en* 1740.
M. de Vaux, *en* 1748 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, doubles poches en long, garnies de neuf boutons chacune, poſés de trois en trois avec boutonières en pate d'oïe, boutons d'étain.

M. le Comte de Charolois, *Colonel en* 1710.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Broc.	Le Chevalier de Sainte-Croix.	Maurens.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance bleux, rouges, feüille morte & noirs par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

40 GRENADIERS DE FRANCE. 4 *Brigades.*

Ce Régiment a été formé par Ordonnance du mois de Mars 1749 avec les Compagnies de Grenadiers des Bataillons réformés & d'une partie des Régimens incorporés. Il eſt compoſé de 48 Compagnies diviſées en quatre Brigades, & commandées par vingt Colonels & ſept Lieutenans-Colonels, qui ſervent par Quartier.

M. le Marquis de Saint-Pern, *Lieutenant-Général, Commandant & Inſpecteur.*

M. le Comte de Lanjaniet, *Major-Commandant en ſecond.*

COLONELS.

Mrs.

Le Comte de Broglie.
Le Comte de Choiſeüil.
Le Marquis de Vaubecourt.
Le Marquis de Peruſſe.
Le Marquis de Juigné.
Le Comte de Puiſegur.
Rouſſel - d'Eſpourdon.
Le Comte de Paulin.

Le Prince de Chimay.
Montbarrey.
Le Marquis de Saujon.
Bernage de Chaumont.
Chabot.
Balincourt.

Mrs.

Saint-Aignan.
Le Marquis de Coaslin.
De Jumilhac.
Le Comte de Teſſé.
Le Duc de la Trimoille.
Le Marquis de Genlis.

LIEUTENANS-COLONELS.

Mrs.

De Polché.
La Coſte.
Lanſon.
D'Antrechaud.
La Martonie.
Montaulieu.
Fontenelle.

AIDES-MAJORS.

Mrs.

Boucherat.
Bargeton.
Tonnoy.
Keralio.

CAPITAINES
PAR RANG D'ANCIENNETE'.

Mrs.
Cyvoët.
Varigny.
Dabzac.
Valmale.
Dunegre.
Provoſt.
Seguret.
Flavigny.
Duclaud.
Desjan.
Campredon.
Deſpenau.
l'Agnau.
Tourville.
Saint-Denis.
Denſernet.
Davignon.
Senegra.
Pigny.
Carrière.
Desreaux.
Lasbordes.
Diancourt.
La Battud.

Mrs.
Bonſol.
Joſſelin.
Launai.
Martigny.
Deſpiliers.
Mories.
Villette.
Foucault.
Bonnière.
Le Grand.
D'Authieule.
Saint-Denac.
D'Hericourt.
Breville.
Nihell.
Menon.
Croëzer.
Fumal.
D'Hallot.
De Langle.
Dcheere.
Ferrand.
Brianville.
Dupré.

41 BEAUVOISIS. 2 *Bataillons.*
Créé au nom de cette Province en 1667.

M. le Comte de Sainte-Maure, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de la Vauguyon, *en* 1732 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, paremens, colet, doublure & culote blanche, veſte rouge, doubles poches en long à ſix boutons chacune, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Lugeac.	Château-Arnoud.	du Rouſſet.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance rouges & aurores par oppoſition, & croix blanches.

42 ROUER-

42 ROUERGUE. 2 *Bataillons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1667 ; a eu le nom de cette Province en 1671.

M. le Comte de Montperoux, *prémier Colonel en 1667.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Berville, *en* 1735 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poche en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte d'Eſtaing.	Rouſſiac.	La Boiſſière.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance tous verts & une Lozange rouge au milieu des quarres, & croix blanches.

43 BOURGOGNE. 2 *Bataillons.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1668. Ce Régiment bat la Marche de Bourgogne.

M. le Comte de Rouſſillon, *premier Colonel en* 1668.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte d'Herouville, *en* 1734 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, paremens, colet, doublure & culote blanche, veſte rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier d'Herouville.	Changy.	Mathey.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc ſemé de fleurs de Lis d'or & croix de Bourgogne blanches & trois d'ordonnance blancs ſemés de fleurs de Lis d'or & croix de Bourgogne rouges en travers.

44 ROYAL-LA-MARINE. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1669. Ce Régiment fut tiré des Compagnies-franches de Marine & deſtiné à ſervir ſur Mer, il a ſervi auſſi par détachement ſur les vaiſſeaux, & depuis a été fixé ſur terre.

M. le Marquis de Lavardin, *prémier Colonel en 1669.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Lorges, *en* 1734.

M. le Chevalier de Dreux, *en* 1745 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure, & culote blanche, paremens & veſte bleuë, poches en travers, boutons d'étain. Les Officiers ont des paremens de velours bleu.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Levy-Lerans.	Laſerre.	Rochefort.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & croix blanche, ſemée de fleurs de Lis d'or, ainſi que les croix blanches des trois Drapeaux d'ordonnance bleux & aurores.

45 VERMANDOIS. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1670, pour ſervir ſur Mer, & fut nommé le Régiment de l'Amiral Duc de Vermandois, dont il a toujours conſervé le nom au ſervice ſur terre. Le Régiment de Vexin a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Duc de Vermandois, *prémier Colonel en* 1670.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Teſſé, *en* 1740.
M. le Marquis de Rouget, *en* 1742 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & colet rouge, veſte bleuë, doubles poches en long, à ſix boutons chacune, poſés de deux en deux, les pattes des poches bordées de rouge, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Timbrune.	Deſilles.	Duparon.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes, rouges, verts & violets par oppoſition, & croix blanches.

46 BENTHEIM. Allemand. 2 *Bataillons.*
Levé sous LOUIS XIV en 1670.

M. le Comte de Furstemberg, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Maréchal de Saxe, *en* 1720 *jusqu'en* 1750.

Uniforme : Habit bleu, petits paremens, revers à la bavaroise, colet, doublure, veste & culote jaune, doubles poches en long, garnies de trois boutons chacune, boutons d'étain, cravate rouge.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Bentheim.	de Dieskau.	Heister.

4 *Drapeaux*, dont un blanc colonel semé de fleurs de Lis d'or avec un soleil, éclairant un monde, & ces mots: *Nec pluribus impar ;* & trois d'ordonnance bleux, trois fleurs de Lis d'or couronnées, & deux palmes d'or au milieu de chacun.

Il y a Grand-Etat-Major.

47 ROYAL-ARTILLERIE. 5 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1670 ſous le nom de Fuſiliers, pour la Garde de l'Artillerie, & a eu le titre de Roïal-Artillerie en 1693.

Monſeigneur le Duc du Maine, *prémier Colonel-Lieutenant, depuis* 1670 *juſqu'en* 1736.

Uniforme: Habit bleu, paremens, colet, doublure, veſte & culote rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

Monſeigneur le Comte d'Eu, *Lieutenant-Général, Colonel-Lieutenant, Commandant en Chef en* 1736.

BATAILLON DE SOUCY.

LIEUT. COLONEL.	MAJOR.
M. de Soucy.	

BATAILLON DE BOURQUEFELDEN.

LIEUT. COLONEL.	MAJOR.
M. de Bourquefelden.	Le Brun.

BATAILLON DE LA MOTTE.

LIEUT. COLONEL.	MAJOR.
M. de la Motte.	Breande.

BATAILLON DE FRANSSURE.

LIEUT. COLONEL.	MAJOR.
M. de Franssure.	Montesquiou.

BATAILLON DE CHABRIER.

LIEUT. COLONEL.	MAJOR.
M. Chabrier.	Beauregard.

Il y a de plus cinq Compagnies de Mineurs & cinq d'Ouvriers, qui doivent servir séparement, ou avec les cinq Bataillons de ce Régiment.

Uniforme des Mineurs: Habit bleu, paremens, colet & doublure rouge, veste & culote gris de fer foncé, poches en travers, boutons de cuivre, armés de sabres & d'un pistolet.

Uniforme des Ouvriers: Habit gris de fer clair, paremens, colet, doublure, veste & culote rouge, poches en travers, boutons de cuivre, armés de sabres courts.

Les Officiers de ces deux Compagnies ont l'Uniforme des Bataillons.

CAPITAINES DE MINEURS.	CAPITAINES D'OUVRIERS.
Mrs.	Mrs.
Boule.	Lousteau.
Schol[illegible]	Thomassin.
D[illegible]	Guille.
Chateauter.	Saint-Vallier.
	Balmier.

[illegible] dont cinq colonels blancs & croix blanches [illegible] les croix blanches [illegible] & verts, taffetas, [illegible] & rouges de même par [illegible] dans les quartes.

48 RO-

48 ROYAL-ITALIEN. 1 *Bataillon.*

Créé sur le pied étranger sous LOUIS XIV en 1671, au nombre de 4000 hommes.

M. de Magalotti, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Carignan, *en* 1738 *jusqu'en* 1741.

Uniforme : Habit brun, petits paremens, revers à la Bavaroise, colet, doublure, veste & culotte rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Monti.	Raulin de Belval.	Milo.

2 *Drapeaux*, dont un blanc colonel & croix blanche semée de fleurs de Lis d'or, ainsi que les croix du Drapeau d'ordonnance rouges & bruns dans chaque carré par opposition.

Il y a Grand-Etat-Major, & de plus un Interprète & un Tambour-Major.

49 JENNER. Suiſſe. 3 *Bataillons.*
Créé ſous LOUIS XIV en 1671.

M. d'Erlach, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de Bettens, *en* 1739 *juſqu'en* 1751.

Uniforme: Habit rouge, paremens, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons d'étain, bouronières bleuës ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Jenner.	Chenelaz.	Chandieu.

12 *Drapeaux*, dont

Il y a dans chaque Compagnie un Chirurgien, un Frater & un Prévôt, ainſi que dans les Régimens Suiſſes cy-après.

50 BOCCARD. Suiſſe. 3 *Bataillons.*
Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. de Stoppa, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de Séedorff, *en* 1738 *juſqu'en* 1752.

Uniforme : Habit rouge, paremens, doublure ; veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleuës ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Boccard.	Feſch.	Iſelin.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & croix blanche avec ces mots en or pour deviſe : *Auxilium noſtrum à Domino ;* & onze d'ordonnance à flâmes bleuës, rouges & blanches par oppoſition, & croix blanches.

51 MONIN. Suiſſe. 3 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. de Salis, l'aîné, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de Monin, *Colonel en* 1739 *juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit rouge, paremens, doublure, veſte & culote bleue, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleues ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Monin.	Reding.	Landwing.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc, croix & flâmes blanches, & onze d'ordonnance à flâmes jaunes & noires par oppoſition, & croix blanches.

52 VIGIER. Suiſſe. 3 *Bataillons.*
Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. de Pfiffer, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de Vigier, *en* 1740 *juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit rouge, paremens, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleuës ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Vigier.	Girardier.	Klehm.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc avec croix blanche, une fleur de Lis jaune dans chaque carré, & onze d'ordonnance à 8 flâmes bleuës & rouges dans chaque carré, & croix blanches.

53 LANGUEDOC. 2 *Bataillons.*

Tiré du Régiment Catalan-Mazarin, du depuis Roïal-Rouſſillon, & créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1642.

Le Régiment d'Aunix a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Duglas, *en* 1738 *juſqu'en* 1747.

Uniforme : Habit & culote blanche, paremens, colet, doublure & veſte bleue, poches en écuſſon à ſix boutons chacune, poſés trois à trois, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M le Comte de Morangies.	le Chevalier de Vivens.	le Chevalier de Groſſoles.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance violets & feüilles mortes par oppoſition, & croix blanches.

54 TA-

54 TALARU. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1673. Le Régiment de Beauce a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Marquis d'Huxelles, *prémier Colonel en* 1673.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Puiguyon, *en* 1734.

M. de Broglie, Comte de Revel, *en* 1742 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, paremens, colet, doublure, veſte & culote blanche, poches en travers, façonnées à cinq boutons chacune, boutons de cuivre.

Ce Régiment a des Hautbois, & les Grenadiers ont des bonnets.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Talaru.	La Roche.	Guin de la Roche.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes dans deux quarrés, & rouges & violets aux deux autres, & croix blanches.

55 WITTMER. Suiſſe. 3 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1673,

M. de Greder, Père, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de Wittmer, *en* 1734 *juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit rouge, paremens, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleuës ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Wittmer.	Le Chevalier de Rool.	Milliet.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & onze d'ordonnance à flâmes jaunes & violettes, & croix blanches avec bordures blanches & violettes autour des Drapeaux.

56 MEDOC. 2 *Bataillons.*

Levé ſous LOUIS XIV en 1673 ; a eu le nom de cette Province en 1688.

Le Régiment de Dauphiné a été incorporé dans ce Régiment en 1749 pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Marquis de Saint-Genier, *premier Colonel en 1673.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Lannion, *en* 1739.
M. le Marquis de Brehent, *en* 1745 *juſqu'en* 1750.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poches en travers, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Meſme.		Saint-Gery.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance rouges & feüille-morte par oppoſition, & croix blanches.

57 BRISSAC. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1674.

Le Régiment de Vivarais a été incorporé dans ce Régiment en 1749 pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Maréchal d'Albert, *prémier Colonel en* 1674.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Durfort, *en* 1734.

M. le Marquis de Bonac, *en* 1743 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, & veſte rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Duc de Briſſac.	Le Chevalier d'Apremont.	De Bonnal.

4 *Drapeaux*, dont un blanc colonel & trois d'ordonnance rouges, jaunes, verts & noirs par oppoſition, & croix blanches.

58 VATAN. 2 *Bataillons.*

Levé ſous LOUIS XIV en 1674.

Le Régiment de Luxembourg a été incorporé dans ce Régiment en 1749 pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Marquis de Caſtres, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Chaillou, *en* 1739.
M. le Marquis de Segur, en 1742.
M. le Marquis de Genſac, *en* 1745 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, paremens, colet, doublure, veſte & culote blanche, doubles poches en long à 6 boutons chacune, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Vatan.	De Chanzé.	Saint-Roman.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance jaunes & noirs par oppoſition, & croix blanches.

59 ROYAL-

59 ROYAL-COMTOIS. 2 *Bataillons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1674; a eu le nom de Roïal-Comtois en 1685. Ce Régiment bat la Marche Comtoise.

Le Régiment de Balligny a été incorporé dans ce Régiment en 1749 pour y former le second Bataillon.

M. le Marquis de Listenay, *prémier Colonel en* 1674.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Froulay, *en* 1734.

M. le Marquis de la Faïe, *en* 1745, *tué à Gènes en* 1747.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veste bleuë, doubles poches en long, garnies de trois boutons chacune, boutons de cuivre.

Les Officiers ont des boutons des deux côtés sur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Roquepine.	Polastre.	Magnac.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc semé de fleurs de Lis d'or, & croix de Bourgogne blanche en travers, & trois d'ordonnance aurores semés de fleurs de Lis d'or, & croix de Bourgogne rouges en travers.

Il y a Grand-Etat-Major.

60 TRAISNEL. 2 *Bataillons.*

Levé en Languedoc des Milices de cette Province ſous LOUIS XIV en 1674.

Le Régiment de Beaujolois a été incorporé dans ce Régiment en 1749 pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Maréchal de Schomberg, *prémier Colonel en* 1674.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Monconſeil, *en* 1723 *juſqu'en* 1742.

Uniforme : Habit, paremens, doublure, veſte & culote blanche, poche en travers, boutons de cuivre.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Traiſnel.	Coſtebelle.	Boisclaireau.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance à deux quarrés blancs & deux quarrés rouges & verts par oppoſition, & croix blanches.

61 PROVENCE. 2 *Bataillons.*

Levé ſous LOUIS XIV au nom de cette Province en 1674.

Le Régiment de Ponthieu a été incorporé dans ce Régiment en 1749 pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Marquis de Grignan, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Vicomte d'Aubeterre, *en* 1738 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, neuf petits boutons ſur la manche, poches en travers, boutons de cuivre, chapeau bordé d'argent.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Sarsfield.	Varignon.	

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance rouges & noirs dans les quarrés, avec une lozange au milieu de chacun, noires & rouges par oppoſition, & croix blanches.

62 CAM-

62 CAMBIS. 2 *Bataillons.*

Levé en Sicile ſous LOUIS XIV en 1676. Le Régiment d'Eſcars a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Maréchal de Vivonne, *premier Colonel en 1676.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Rochechouart-Mortemart, *en* 1731, *tué à la Bataille de Dettingen en* 1743.

M. le Marquis de Laval, *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poche en travers, boutons d'étain & de cuivre, chapeau bordé d'or & d'argent.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Cambis.	Monguyot.	De Fayolles.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance, ondés de rouge dans les quatre quarrés fonds blancs & croix blanches à ſa création d'outre-mer.

63 BALTAZAR. Suiſſe. 3 *Bataillons.*
Levé ſous LOUIS XIV en 1677.

M. de Stoppa, *premier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de la Cour-au-Chantre, *en* 1738
M. de Grandvillars, *en* 1747 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit rouge, paremens, doublure veſte & culote bleue, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleues ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Baltazar.	Darbonnier.	Ryhiner.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & onze d'ordonnance, ondés de flâmes bleues & jaunes par oppoſition, & croix blanches.

64 RO-

64 ROHAN-ROCHEFORT. 2 *Bataillons.*

Levé sous LOUIS XIV en 1677. Ce Régiment a conſerve la Marche Wallone.

Le Régiment de Fleury a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. de Piéttemont, *prémier Colonel en* 1677.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Contaut-Biron, *en* 1735 *juſqu'en* 1745.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poche en travers, boutons de cuivre, boutonières de laine jaune ſur les paremens & la veſte.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Prince de Rochefort.	Saint-Affrique.	Couturelle.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & deux d'ordonnance iſabelles & noirs, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

65 NICE. 2 *Bataillons.*

Formé sous LOUIS XIV en 1678 des débris des Régimens de Genevois & Chablais, que le Duc de Savoïe avoit donné au Roi pendant la Guerre d'Hollande ; a eu le nom du Comté de Nice en 1687.

Le Régiment de la Tour-d'Auvergne a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le second Bataillon.

M. le Marquis de Saint-Laurens, *premier Colonel en* 1678.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Anlezi, *en* 1724 *jusqu'en* 1744.

Uniforme: Habit, paremens, doublure & culote blanche, veste rouge, doubles poches en long, à trois boutons chacune, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de la Queilhe.	Bertrandy.	Grimaldy.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance, fonds rouges traversés en ondes bleuës dans les quarrés & bordures bleuës aux croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

66 LA MARCK. Allemand. 2 *Bataillons.*
Levé sous LOUIS XIV en 1680.

M. le Comte de Königsmarck, *prémier Colonel à sa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de la Marck, *en* 1719 *jusqu'à présent.*

Uniforme : Habit, veste & culote bleue, paremens, colet & doublure jaune, poches en travers, boutons d'étain des deux côtés sur l'habit & la veste, boutonières de laine blanche.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de la Marck.	Le Chevalier de la Marck.	de Weis.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc semé de fleurs de Lis d'or avec un soleil éclairant un monde & ces mots en or : *Nec pluribus impar ;* & trois Drapeaux d'ordonnance, fonds bleux avec trois fleurs de Lis couronées & palmes d'or au milieu de chacun, ainsi qu'une double bordure en damier rouge & blanche autour.
Il y a Grand-Etat-Major.

67 PENTHIE'VRE. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1684, pour Monſeigneur le Comte de Toulouſe, Grand-Amiral.

M. le Marquis de Surville, *prémier Colonel-Lieutenant en* 1684.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Vicomte de Coëtlogon, *en* 1734 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & velte bleuë, poches en travers, boutons d'étain.

Monſeigneur le Duc de Penthièvre, *Colonel en* 1737.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Saint-Pern.	Formigier.	Vaugelas.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & croix blanche avec quatre ancres aux branches, ainſi qu'aux croix blanches des trois Drapeaux d'ordonnance verts & feuille morte par oppoſition, avec les traverſes de même couleur dans chaque quarré des Drapeaux.

Il y a Grand Etat-Major.

68 GUYENNE. 2 *Bataillons.*

Levé ſous LOUIS XIV en 1684 au nom de cette Province.

Le Régiment de Blaiſois a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Comte de Blanſac, *premier Colonel en* 1684.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Dreux, *en* 1738.

M. le Marquis de Puiſignieux, *en* 1745 *juſqu'en* 1747.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche ; paremens & veſte rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Laval Montmorency.	Preſſac.	Monſaujon.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance verts & iſabelles par oppoſition, & croix blanches.

69 LORRAINE. 2 *Bataillons.*

Créé au nom de ce Duché ſous LOUIS XIV en 1684.

Le Régiment de Gâtinois a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Marquis d'Hocquincourt, *prémier Colonel à la création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Montbarrey, *en* 1734 *juſqu'en* 1745.

Uniforme: Habit, paremens, colet, doublure & culote blanche, veſte rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Caux.	du Trique.	

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance verts & gris de lin par oppoſition, & croix blanches.

70 FLANDRES. 2 *Bataillons.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

Le Régiment d'Auxerrois a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le ſecond Bataillon.

M. le Marquis de Sens, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Montmorency, *en* 1739.

M. le Comte de Choiſeüil-Beaupré, *en* 1746 *juſqu'en* 1751.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte bleuë, poches en écuſſon, à ſix boutons chacune de deux en deux, boutons de cuivre & d'étain, chapeau bordé d'or & d'argent.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Nozières.	d'Hauteüil.	Verlhac.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance bleux, & croix blanche avec une traverſe jaune dans chaque carré.

71 BERRY. 2 *Bataillons.*

Créé sous LOUIS XIV au nom de cette Province en 1684.

Le Régiment d'Agenois a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le second Bataillon.

M. le Comte de Goësbriant, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Molac, *en* 1735 *jusqu'en* 1745.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & velte rouge, doubles poches en long, à trois boutons chacune, boutons de cuivre, chapeau bordé d'argent.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Contades.	de Piac.	

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance violets & isabelles, raïés par opposition, & croix blanches.

72 BEARN.

72 BEARN. 2 *Bataillons.*

Créé sous LOUIS XIV au nom de cette Province en 1684.

Le Régiment de Santerre a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le second Bataillon.

M. le Comte de Mont-Chevreüil, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Valence, *Colonel en* 1734.

M. le Chevalier de Valence, *en* 1745 *jusqu'en* 1747.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, & veste rouge, doubles poches en long, à trois boutons chacune, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Timbrune.		

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance isabelles & rouges par opposition, & croix blanches.

73 HAY.

73 HAYNAULT. 2 *Bataillons.*

Créé sous LOUIS XIV au nom de cette Province en 1684.

Le Régiment Deslandes a été incorporé dans ce Régiment en 1749, pour y former le second Bataillon.

M. de Pomponne, *prémier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Custine, *en* 1738.

M. le Marquis de Craon, *en* 1744, *tué à la Bataille de Fontenoy en* 1745.

M. le Comte de Grammont, *jusqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veste rouge, poches en grand écusson à neuf boutons chacune de trois en trois, les pattes bordées de rouge, boutons de cuivre.

Les Grenadiers ont des Bonnets.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Sable.	du Vignaud.	Saporta.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance bleux & aurores en pointes dans les quarrés par opposition, & croix blanches.

74 BOULONOIS. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous LOUIS XIV en 1684.

M. le Marquis de Vibraïe, *prémier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Ruffey, *en* 1736 *jusqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veste bleuë, poches en écusson à huit boutons, posés trois trois & deux, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Choiseüil.		

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance vert, les quatre traverses violettes & isabelles par opposition, & croix blanche.

75 ANGOUMOIS. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous LOUIS XIV en 1684. C'étoit auparavant un Bataillon du Régiment de Champagne.

M. le Marquis de Bellefonds, *prémier Colonel à sa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Rupelmonde, *en* 1734.
M. de Vaux, *en* 1744 *jusqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte bleuë, poches en travers, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de St. Cyr.	de Rizon.	Niquet.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc, & un d'ordonnance aurore & violet dentelé par oppoſition, & croix blanche.

76 PERIGORD. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous LOUIS XIV en 1684.

M. de Chamarande, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de la Luzerne, *en* 1722.

M. le Marquis de Mailly, *en* 1743.

M. le Marquis d'Imecourt, *en* 1746, *tué à l'Attaque du Château d'Exiles en* 1747.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & colet bleu, veste rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Molac.	Dungy.	

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance jaune dans le milieu des quarrés, le reste rouge & jaune & vert & rouge changeant par opposition, & croix blanche.

77 SAIN-

77 SAINTONGE. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous LOUIS XIV en 1684.

M. le Camus, *prémier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc d'Olonne, *en* 1737 *jusqu'en* 1744.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veste bleuë, poche en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de la Granville.		

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance jaune, bleu, vert & rouge dans les quarrés par opposition, & croix blanche.

78 BIGORRE. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

M. le Chevalier de Pelot, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Maupeou, *en* 1740 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte bleuë, poches en travers, boutons de cuivre. Les Officiers ont des paremens de velours.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Maupeou.	Du Garrigue.	Michelet.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance rouge, jaune & vert par bandes & par oppoſition, & croix blanche.

79 FOREST. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous LOUIS XIV en 1684.

M. de Chemerault, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Choiseüil, *en* 1738.
M. le Comte de Matignon, *en* 1745 *jusqu'en* 1750.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veste rouge, poches en travers, boutons de cuivre plats à l'Angloise.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de la Roche-Courbon.	Minard.	Beauvers.

2 *Drapeaux*, dont un blanc colonel & un d'ordonnance aurore, & les quatre traverses noires dans les quarrés, & croix blanche.

80 CAMBRESIS. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province du troisième Bataillon de Piémont sous LOUIS XIV en 1684.

M. le Marquis de Château-Renault, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Pont-Chavigny, *en* 1732 *jusqu'en* 1744.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens & veste rouge, poches en travers, boutons de cuivre.

Les Officiers ont des boutons des deux côtés sur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de la Chastre.	La Gonifière.	Valblanc.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance rouge, vert & jaune dans les quatre quarrés par opposition, & croix blanche.

81 TOURNAISIS. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

M. de Broüilly, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de la Chétardie, *en* 1734.
M. le Marquis de Courſay, *en* 1745.
M. le Marquis de Joïeuſe, *en* 1749 *juſqu'en* 1750.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte rouge, poches en travers, ſix boutons ſur la manche, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Courcy.	Montaulieu.	Caſtro.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance rouge & jaune par bandes dans les quarrés oppoſés, & croix blanche.

82 FOIX.

82 FOIX. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous LOUIS XIV en 1684.

M. de Blainville, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Boudeville, *en* 1734 *jusqu'en* 1745.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens & colet rouge, veſte bleu-clair, poches en travers, la patte bordée d'une languette rouge, boutons de cuivre plats, chapeau bordé d'argent.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Groslié.	Pontanelle.	

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance vert & iſabelle en triangle par oppoſition, & croix blanche.

83 BRESSE. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

M. le Comte de Carcado, l'aîné, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Carcado, *en* 1733 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte bleuë, poches en travers, boutons de cuivre, chapeau bordé d'argent.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Carcado.	de Bric.	Le Blanc.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance vert & jaune par bandes dans les quarrés & par oppoſition, & croix blanche.

84 LA MARCHE. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous LOUIS XIV en 1654.

M. le Maréchal Duc de Biron, *premier Colonel à sa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Bellonds, *en* 1734.
M. le Comte de Saint-Pern, *en* 1741.
M. le Comte de Melfort, *en* 1745 *jusqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veste rouge, poches en travers, boutons de cuivre plats.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Rochambault.	Severac.	Viaut.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance jaune, bleu, rouge & feüille-morte par bandes croisées dans les quarrés, & croix blanche.

85 QUERCY. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

M. Damanzé, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Saulx, *en* 1731.

M. le Chevalier de Chauvelin, *en* 1744 *juſqu'en* 1746.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poche en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte du Châtelet-Lomont.	Legliſe.	Maſſau.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance jaune & violet par bandes dans les quarrés, & croix blanche.

86 NIVERNOIS. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

M. le Marquis de Luſſe, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Roquepine, *en* 1745 *juſqu'en* 1747.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens, & veſte bleuë, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Monteils.	De la Broſſe.	Pedemont.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance bleu, feüille-morte & iſabelle par bandes dans les quarrés, & croix blanche.

87 BRIE. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684; a depuis ce tems-là apartenu à la Maiſon Roïale de Bourbon-Conty, ſous le nom de la Marche-Comte.

M. le Duc de Charoſt, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc d'Agenois, *en* 1739 *juſqu'en* 1748.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte rouge, doubles poches en long à neuf boutons chacune de trois en trois, boutonières en patte d'oïe, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Polignac.	Vincent.	de Burgat.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance tout rouge avec une bande jaune en travers dans les quarrés, & croix blanche.

88 SOIS-

88 SOISSONNOIS. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

M. le Prince de Monaco, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Donges, *en* 1738.

M. le Comte de Donges, Fils, *en* 1744, *tué à l'Attaque du Château d'Exiles en* 1747.

M. le Marquis de Lullan-Deſparbes, *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit & culote blanche, paremens, colet, doublure & veſte bleuë, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Narbonne.	Maubeuge.	Le Blanc.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance tout bleu avec traverſes jaunes dans les quarrés, & croix blanche.

89 ISLE-DE-FRANCE. 1 *Bataillon.*

Créé au nom de cette Province ſous LOUIS XIV en 1684.

M. le Duc d'Antin, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Cruſſol, *en* 1738 *juſqu'en* 1748.

Uniforme: Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte bleue, doubles poches en long, à trois boutons chacune, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Morbec.	Le Chevalier de Montagnac.	Maiſons.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance iſabelle & noir en pointe dans chaque carré, & croix blanche.

90 DIESBACH. Suiſſe. 3 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1689.

M. de Salis, le jeune, *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Diesbach, *en* 1721 *juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit rouge, paremens, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleuës ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Diesbach.	Joachim Cabalzar.	Diesbach.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc ſemé de fleurs de Lis d'or & croix blanche, où eſt écrit en or: *Fidelitate & honore*; & onze d'ordonnance flâmés rouges, bleuës, jaunes & noires, & croix blanches, où eſt écrit la même deviſe en or ſur chaque Drapeau.

91 COURTEN. Suiſſe. 3 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1689.

M. Etienne Courten, *premier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Courten, *en* 1724 *juſqu'en* 1743.

Uniforme: Habit rouge, paremens, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleuës ſur l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Courten.	Eugène Courten.	Courten.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc ondé de flâmes & croix blanches & onze d'ordonnance ondés de flâmes rouges, noires & jaunes, & croix blanches.

92 BUL-

92 BULKELEY. Irlandois. 1 *Bataillon.*

Ce Régiment a paſſé en corps d'Irlande en France ſous LOUIS XIV en 1690.

Milord Moncashel, *prémier Colonel.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de Bulkeley, *en* 1733 *juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit rouge, paremens, colet, doublure & veſte verte, poches en travers, boutons d'étain.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Bulkeley.	Léé.	Macdonog.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc avec une couronne d'Angleterre dans chaque carré, & une harpe peinte en or au milieu, ainſi qu'au Drapeau d'ordonnance vert & rouge par oppoſition, & croix rouge bordée de blanc.

Il y a un Aumônier, un Interprête, un Maréchal des Logis & un Chirurgien-Major, ainſi que dans les Regimens Irlandois de Clare & Dillon.

93 CLA-

93 CLARE. Irlandois. 1 *Bataillon.*

Ce Régiment a passé en France sous LOUIS XIV. en 1690.

Milord Obrien, Vicomte de Clare, *prémier Colonel.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

Milord Clare, Comte de Thomone, *en* 1718 *jusqu'à présent.*

Uniforme: Habit rouge, paremens, colet, doublure, veste & culote jaune, poches en travers, boutons d'étain.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
Milord Clare.	Antoine Grautz.	Jean Obrien.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & une couronne d'Angleterre en or dans chaque quarré avec une harpe en or au milieu de la croix blanche, ainsi qu'au Drapeau d'ordonnance rouge & jaune, & croix rouge bordée de blanc.

Etat-Major comme Bulkeley.

94 DIL-

94 DILLON. Irlandois. 1 *Bataillon.*

Ce Régiment a paſſé en France ſous LOUIS XIV en 1690.

Milord Dillon, Père, *prémier Colonel.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

Milord Dillon, Fils, *en* 1733, *tué à la Bataille de Fontenoy en* 1745.

Milord Dillon, Frère du Précédent, *tué à la Bataille de Laufeld, en* 1747.

Uniforme : Habit & veſte rouge, paremens & colet noir, doublure blanche, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
Milord Dillon.	Artur Mannery.	Nihele.

2. *Drapeaux*, dont un colonel blanc avec une couronne en or dans chaque quarré & une harpe en or au milieu de la croix blanche, ainſi qu'au Drapeau d'ordonnance rouge & noir, & croix rouge bordée de blanc. Etat-Major comme Bulkeley.

95 ROYAL-SUEDOIS. Allemand. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1690, a eu le nom qu'il porte en 1722; tous les Officiers de ce Régiment doivent être Suédois de Nation.

M. de Leiſter, *premier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. d'Appelgrehn, *en* 1734 *juſqu'en* 1742.

Uniforme : Habit, veſte & culote bleuë, petits paremens, revers à la Bavaroiſe, colet & doublure, ventre de biche, poches en travers, boutons de cuivre, Brandebourgs de laine jaune ſur l'habit & la veſte.

Les Officiers n'ont point de revers à la Bavaroiſe & portent veſte & culote ventre de biche.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Sparre.	Tunderfeldt.	Leslié.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance bleux avec une fleur de Lis d'or dans chacun des quatre quarrés, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

96 CHAR-

96 CHARTRES. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1691, & formé en partie avec quelques Compagnies tirées d'anciens Régimens & des Compagnies de Milices du Païs Meſſin.

Ce Régiment à été pendant quelque tems Régiment de Gentilhomme, en 1731 il a porté le nom de la Ferte-Imbault juſqu'en 1737.

M. le Chevalier de Leſnade, *prémier Colonel-Lieutenant en* 1692.

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte d'Eſtampes, *en* 1737.

M. le Marquis de Basleroi, *en* 174 *juſqu'en* 174

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, poches en demi écuſſon, garnies de cinq boutons, boutons de cuivre.

Monſeigneur le Duc de Chartres, *Colonel en* 1752.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance tous rouges avec une bordure bleuë autour de chaque Drapeau, & croix blanche.

Il y a Grand-Etat-Major.

97 CONTY. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1692 ſous le nom de Barrois ; a eu le nom de la Maiſon Roïale de Bourbon-Conty en 1713.

M. *prémier Colonel à ſa création.*

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Cauſans, *en* 1733.

M. le Marquis de la Carte, *en* 1741, *tué à l'Attaque du Château Dauphin en* 1744.

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens & veſte bleuë, poches en travers, boutons d'étain.

Les Officiers ont des paremens de velours.

Monſeigneur le Prince de Conty, *Colonel en* 1727.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
	Saint-Sernin.	Vavaſſeur.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance rouges & iſabelles dans les quatre quarrés par oppoſition, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

98 ROOTH.

98 ROOTH. Irlandois. 1 *Bataillon.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1697 ; c'étoit le Régiment des Gardes de Jacques II, Roi d'Angleterre, arrivé en France en 1689.

Milord Dorington, *prémier Colonel en* 1697.

COLONELS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. de Rooth, *en* 1733 *juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit rouge, paremens, doublure, veſte & culote bleuë, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Rooth.	Richard Cuſaque.	Jean Bugot.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un J. & une R. couronnés au milieu de la croix blanche, & un d'ordonnance blanc & croix rouge, au milieu de la croix une couronne d'Angleterre, & un Lion au-deſſus en or. Il y a Grand-Etat-Major.

99 BERWICK. Irlandois. 1 *Bataillon.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1698.

Milord Filtz-James de Berwick, *depuis Maréchal de France, premier Colonel à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Filtz-James, *en* 1729 *juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit, doublure, veſte & culote rouge, !parements & colet de panne noire, doubles poches en long allant juſqu'au bas de l'habit, garnies de ſix boutons chacune, poſés de deux en deux, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Berwick.	Barnevall.	Caroll.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance fond vert & croix rouge bordée de blanc & les traverſes rouges dans les quatre quarrés.

Il y a Grand-Etat-Major.

100 ENGHIEN. 2 *Bataillons.*

Créé Prince du Sang ſous LOUIS XIV en 1706 pour la Maiſon Roïale de Bourbon-Condé, & pour Monſeigneur le Duc qui s'apelloit alors Duc d'Enghien.

M. le Comte de Saint-Aulaire, *prémier Colonel-Lieutenant en 1706.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Laigle, *en 1726.*

M. le Comte Dautichamp, *en 1744, tué à la Bataille de Laufeld en 1747.*

M. le Comte de Billy, *juſqu'en 1750.*

Uniforme : Habit, doublure & culote blanche, paremens, colet & veſte rouge, doubles poches en long, à cinq boutons chacune, boutons d'étain.

Monſeigneur le Comte de Clermont, *Colonel en 1710.*

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Polignac.	Bouſquet.	

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & trois d'ordonnance feüille morte, bleu, noir & rouge dans les quatre quarrés, & croix blanches.

Il y a Grand-Etat-Major.

101 ROYAL-BAVIERE. Allemand. 12 *Bataillons.*

Formé ſous LOUIS XIV en 1709 d'un Bataillon du Régiment d'Alſace. Le Roi accorda ce Régiment à l'Electeur de Bavière ſon Fils, depuis Comte.

M. le Comte de Bavière, *prémier Colonel en* 1709, *tué à la Bataille de Laufeld en* 1747.

Uniforme : Habit, veſte & culote bleuë, ſpetits paremens de panne noire, bordes de laine blanche, le colet de même, doublure blanche, poches en travers, boutons d'étain & boutonières blanches.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Helfenberg.	Montigny.	Ancillon.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & une vierge peinte au milieu de la croix blanche, & trois Drapeaux d'ordonnance bleux & croix blanches ſemées de fleurs de Lis d'or, avec une bordure autour de chaque Drapeau à carreaux bleux & blancs.

Il y a Grand-Etat-Major.

102 SA-

102 SALIS. Griſon. 3 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XV en 1734.

M. le Baron de Travers, *prémier Colonel Griſon à ſa création.*

COLONELS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Baron de Salis, *en* 1741, *tué à l'Attaque du Château Dauphin en* 1744.

Uniforme: Habit, veſte & culote rouge, paremens & doublure bleuë, doubles poches en long, à 6 boutons chacune, boutons d'étain, boutonières bleuës.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. Charles Salis.	André Stopan.	Hartmanis.

12 *Drapeaux*, dont un colonel blanc ſemé de fleurs de Lis d'or, & ces mots pour deviſe en or: *Fortiter & prudenter*, & onze Drapeaux d'ordonnance à flâmes blanches & noires par oppoſition, & croix blanches.

103 ROYAL-CORSE. Italien. 1 *Bataillon.*

Créé ſous LOUIS XV en 1739 ſur le pied du Régiment Roïal-Italien.

M. le Comte de Vence, *prémier Colonel-Lieutenant à ſa création.*

Uniforme : Habit blanc, paremens, colet, doublure, veſte & culote verte, poches en travers, boutons de cuivre.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Vence.	Comeyras.	Cujulas.

2 *Drapeaux*, dont un colonel blanc & un d'ordonnance tout vert, ſemé de fleurs de Lis d'or dans la croix blanche, avec cette deviſe : *Per hæc Regnum & Imperium.*

Il y a Grand-Etat-Major.

104 Lö-

104 LÖWENDAHL. Allemand. 2 *Bataillons.*

Créé ſous LOUIS XV en 1744 pour Monſieur le Comte de Löwendahl, à préſent Maréchal de France.

Ce Régiment prend rang du 1 Septembre 1743.

Uniforme: Habit, doublure, veſte & culote bleuë, paremens & colet blanc, doubles poches en long, à trois boutons chacune, boutons de cuivre.

Les Officiers ont quatre boutons aux poches, doublure, veſte & culote blanche.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Maréchal de Löwendahl.	Bulow.	d'Elorme.

4 *Drapeaux*, dont un colonel blanc, & trois d'ordonnance bleux, à trois fleurs de Lis couronnées & palmes jaunes, le tout eſt cadré d'une large bordure pourpre entre deux petites bordures blanches.

105 ROYAL-

105 ROYAL-ECOSSOIS. 1 *Bataillon.*

Créé en 1744; prend rang du 3 Décembre 1743.

La moitié du Régiment Ecoſſois d'Albanie a été incorporée dans ce Régiment en 1749.

Milord Drummond, Duc de Perth, *prémier Colonel, mort en* 1747.

Uniforme: Habit bleu, paremens, colet, doublure, veſte & culote rouge, boutons d'étain, poches en travers, brandebourgs de fil blanc.

COL. LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
Milord Drummond.	Caſtelhil.	David Nairn.

3 *Drapeaux.*

106 BERGH. Allemand. 1 *Bataillon.*

Créé ſous LOUIS XV le 12 Août 1744 en faveur de Monſieur le Baron de Bergh.

Uniforme : Habit bleu, paremens, colet, doublure, veſte & culote rouge, doubles poches en long à 3 boutons chacune, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Bergh.	Oïky.	Bergh.

2 Drapeaux.

107 LALLY.

107 LALLY. Irlandois. 1 *Bataillon.*

Levé ſous LOUIS XV le 1 Octobre 1744 par Monſieur de Lally.

Uniforme: Habit rouge, paremens, collet, doublure, veſte & culote verte, poches en travers, boutons de cuivre, boutonières de laine jaune.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.

2 Drapeaux.

108 NASSAU. Allemand. 1 *Bataillon.*

Créé ſous LOUIS XV le 1 Novembre 1745.

Uniforme : Habit bleu ; petits paremens, revers à la Bavaroiſe, colet & doublure rouge, veſte & culote blanche, poches en travers, boutons d'étain, deux brandebourgs de laine blanche de chaque côté, au-deſſous de la Bavaroiſe & une ſur le derrière de l'habit.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Prince Louïs de Naſſau.	Glaubitz.	Ratſamhauſen.

2 *Drapeaux.*

109 FERSEN. Allemand. 1 *Bataillon.*

Créé ſous LOUIS XV le 1 Novembre 1745.

Uniforme : Habit bleu-clair, paremens, colet & doublure rouge, veſte & culote blanche, poches en travers, boutons d'étain, brandebourgs de fil blanc, chapeau bordé de laine.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Ferſen.	Klingsporre.	Klingsporre.

8 *Drapeaux.*

110 OGILVY. Ecoſſois. 1 *Bataillon.*

Créé ſous LOUIS XV le 28 *Février* 1747.

La moitié du Régiment Ecoſſois d'Albanie a été incorporée dans ce Regiment en 1749.

Uniforme : Habit bleu, paremens, doublure, veſte & culote rouge, poches en travers, boutons de cuivre, boutonières de laine jaune.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
Milord Ogilvy.	Lochgarry.	Glaſcoé.

2 *Drapeaux.*

111 LA DAUPHINE. Allemand. 1 *Bataillon.*

Créé le premier Juillet 1747.

Uniforme : Habit bleu, petits paremens, revers à la bavaroise, colet, doublure & cravate rouge, veſte & culote blanche, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL-LIEUTENANT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Frieze.	Dumur.	Carbon.

2 *Drapeaux.*

112 SAINT-GERMAIN. Allemand. 1 *Bataillon.*

Créé le prémier Juillet 1747.

Uniforme: Habit & veſte bleuë, paremens, colet, doublure & culote jaune, poches en travers, boutons de cuivre.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de St. Germain.	De Clauſen.	Marien.

2 *Drapeaux.*

113 ROYAL-POLOGNE. Allemand. 1 *Bataill.*

Créé le 25 Novembre 1747.

Uniforme : Habit & veſte bleuë, paremens, colet & doublure rouge, culote blanche, poches en travers, boutons d'étain, boutonières blanches.

Les Officiers ont veſte rouge.

COLONEL-LIEUTENANT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte d'Orlick.	Lillienhöke.	Falkenhayn.

2 *Drapeaux.*

114 LOCHMANN. Suiſſe. 3 *Bataillons.*

Créé en 1751.

Uniforme : Habit rouge, paremens, doublure & veſte bleue, poches en travers, boutons d'étain, boutonières bleues à l'habit & blanches à la veſte.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Lochmann.	d'Eſcher.	de Muralt.

12 *Drapeaux* dont un colonel blanc & croix blanches ainſi que dans les onze d'ordonnance à quatre flâmes jaunes & trois noires dans chaque carré.

CAVALERIE LEGERE, FRANÇOISE ET ETRANGERE,

EN JANVIER 1753.

Régimentée ſous LOUIS XIII 64me Roi en 1635, auparavant formées en prémières Compagnies d'ordonnance du Roi, des Princes & des Provinces ſous LOUIS XII en 1509.

SON ORIGINE.

Ancienne Cavalerie légère de France avec quelque ſorte de Régle ſous le nom d'Archers & de Carabins, a été celle des Chevaliers Bannerets & Chevaliers Bacheliers, à la ſolde des Nobles pour le Service de nos Rois, environ l'an 1120 ſous LOUIS VI, dit le Gros, 4ome Roi de France.

La prémière Cavalerie réglée étoit nommée Chevaux-légers & Carabins, parce qu'ils étoient armés à la légère; aulieu que les Gendarmes l'étoient de pied en cap, ils étoient diviſés en Compagnies franches de 3 à 400 Maîtres chacune, tant Albanois que François, & enſuite formées en prémières Compagnies d'ordonnance ſous Charles VII en 1445, leſquelles augmentèrent ſous LOUIS XII en 1499, le même Roi la ſolda en 1509 ſous le Commandement du Capitaine-Général des Albanois.

L'ETAT

L'ETAT MAJOR GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE

Fut créé ſous CHARLES IX en 1565.

COLONEL-GENERAL DE LA CAVALERIE

créé ſous CHARLES IX en 1565.

Jacques de Savoye, Duc de Nemour, *prémier en 1565.*

MESTRE DE CAMP GENERAL DE LA CAVALERIE

Créé ſous HENRI II en 1552.

M. D'Eſquilly, *prémier en 1552.*

COMMISSAIRE GENERAL DE LA CAVAL.

Créé ſous LOUIS XIV en 1654.

M. D'Eſclainvilliers, *prémier par Commiſſion du Roi en 1654, & en Charge en 1656.*

DIRECTEUR GENERAL DE LA CAVALERIE.

Créé ſous LOUIS XIV en 1694.

M. le Vicomte du Chailas.

INSPECTEURS GENERAUX.

Créés ſous LOUIS XIV en 1694.

INSPECTEURS en 1753.

Mrs.
- Le Comte Deſtrées.
- Le Comte de Berchiny.
- Le Marquis du Meſnil.
- Le Marquis de Graville.
- Le Marquis de Pontchartrain.

Mrs.
- Le Marquis de l'Hôpital.
- Le Marquis de Mailly.
- Le Comte de Voyer.
- Le Comte Bourches, *du Régiment Colonel Général.*

Soixante huit Régimens de Cavalerie ſuivant leur rang.

Par Ordonnance du 10 Avril 1737 il eſt enjoint aux Officiers de porter l'Uniforme.

1 COLONEL-GENERAL. 3 *Eſcadrons.*

Fut le prémier Régiment de Cavalerie, formée en 1635 ſous LOUIS XIII des prémiérs Compagnies d'ordonnance;

Son Etendart, la cornette blanche, eſt le prémier Etendart de France, & la Compagnie Colonelle-générale eſt ſeule montée ſur des chevaux gris.

Lorsque l'Armée eſt rangée pour marcher, & que le Régiment Colonel-Général ſe mettant en marche paſſe devant la ligne de Cavalerie, les Régimens montent à Cheval & ſaluënt de leurs Etendarts la Cornette blanche, qui ne ſaluë que le Roi, les Princes du Sang, le Colonel-Général & les Généraux d'Armée Maréchaux de France.

LOUIS XIV ordonna en 1705, que les Directeurs & Inſpecteurs-Généraux, ne ſe mêleroient plus de ce Régiment.

Jacques de Savoye, Duc de Nemour, *prémier Colonel-Général en* 1565.

M. le Prince de Turenne, *Colonel-Général, nommé par le Roi le 7 Juillet* 1740, *par la démiſſion volontaire de* M. le Comte d'Evreux, *Lieutenant-Général, qui continuë de faire les Fonctions de cette Charge pendant huit ans, & qu'il remplit depuis* 1705.

MESTRES

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Gendre de Lormoy, *Meſtre de Camp, Lieutenant & Inſpecteur né de ce Régiment en* 1730 *juſqu'en* 1744.

Uniforme: Habit & doublure rouge, paremens & bavaroiſes de panne noire, manches ouvertes, boutons de cuivre dorés, bandoulière & ceinturon de peau blanche piquée, buffle à boutons de cuivre, culote de peau de chèvre, manteau & doublure rouge, chapeau bordé d'or fin, cocarde blanche & noire, & bottes molles; l'Equipage du cheval de drap rouge bordé d'un galon, noir & blanc.

MESTRE DE CAMP, LIEUTENANT & INSPECT. né.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte d'Ourches.	Le Chevalier d'Oilieres.	Le Chevalier Faget de Torſac.

6 *Etendarts* de ſoïe à deux par Eſcadron, dont un blanc à franges d'argent & cinq Etendarts noirs, ſemés de fleurs de Lis d'or & d'argent avec des Tours d'Auvergne d'un côté, Soleil & deviſe du Roi en or; & au revers une Colonne de feu marchant devant les Iſraëlites, avec ces mots: *Certum monſtrat iter;* brodés & frangés d'argent.

2 MESTRE DE CAMP GENERAL. *2 Eſcadrons.*

Formé ſous LOUIS XIII en 1635 de l'ancienne Compagnie d'ordonnance du Meſtre de Camp Général, qu'avoit eu *M. de la Valette* ſous CHARLES IX en 1568.

M. D'Eſquilly, *prémier Meſtre de Camp Général ſous HENRI II en* 1552.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Clermont-Tonnère, *à préſent Maréchal de France en* 1736.

M. le Marquis de Biſſy, *en* 1747, *tué au ſiège de Maſtricht en* 1748.

Uniforme : Habit & doublure gris de fer, paremens & revers de panne noire, boutons de cuivre jaune, buffle jaune à boutons de cuivre, manches en bottes, épaulettes de laine aurore & noire, manteau gris de fer doublé de rouge, chapeau bordé d'or fin, cocarde noire; l'Equipage du cheval de drap bleu & les Etendarts brodés ſur les Houſſes & Chaperons, bordés de la livrée du Meſtre de Camp Général.

MESTRE DE CAMP & BRIGAD. né.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Bethune, *Maréchal de Camp.*	De Bengy.	De Montauriſſe.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge, Soleil & deviſe du Roi en or: *Nec pluribus impar;* ſemés de flâmes d'or, brodés & frangés d'or.

3 COM-

3 COMMISSAIRE GENERAL. 2 *Eſcadrons.*

Fut formé du Régiment de M. D'Eſclainvilliers, prémier Commiſſaire général par Commiſſion, ſous LOUIS XIV en 1654, & en Charge en 1656.

COMMISSAIRES GENERAUX, MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Biſſy, *en* 1736.

M. le Marquis de Bethune, *en* 1747 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & manteau gris blancs, paremens & revers de panne noire, boutons de cuivre ſur l'habit & le buffle, chapeau bordé d'or fin, culote de peau ; l'Equipage du cheval de drap bleu bordé.

COMMISSAIR. GENERAL & BRIGAD. né.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Caſtries, *Maréchal de Camp.*	D'Ambly.	Desplaces.

4 *Etendarts*, dont le prémier eſt de ſoïe bleuë ſemé de fleurs de Lis d'or ſans nombre & les trois autres de ſoïe rouge, un Soleil d'or & deviſe du Roi d'un côté & de l'autre une Ecreviſſe ſur terre avec ces mots : *Retrocedere neſcit ;* brodés & frangés d'or.

4 ROYAL.

4 ROYAL. 2 *Eſcadrons.*

A eu le titre de Roïal après la mort du Cardinal de Richelieu le 4 Décembre 1642, qui avoit eu ce Régiment ſous LOUIS XIII.

M. le Cardinal de Richelieu, *premier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Beuvron, *en* 1738 *juſqu'en* 1743.

Uniforme : Habit & manteau bleux, paremens, revers & doublure rouge, boutons d'étain ſur l'habit & ſur le buffle, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage du cheval de drap bleu, bordé.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis Deſquilly.	Le Chevalier de Montbarrey.	

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil au milieu & fleurs de Lis brodées d'or & deviſe du Roi : *Nec pluribus impar* ; & frangés d'or.

5 DU ROI. 2 *Escadrons.*

Formé sous LOUIS XIII en 1635, a eu le nom du Roi en 1656.

M. le Comte de Vivonne, *depuis Maréchal de France, prémier Mestre de Camp en* 1635.

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Fournez, *en* 1734.

M. le Marquis de Castries, *en* 174 *jusqu'en* 1748.

Uniforme: Habit & manteau de drap bleu, doublure & paremens rouges, boutons d'étain sur l'habit & le buffle, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage du cheval de drap bleu bordé.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR,
M. le Comte de Gacé.	Du Corrail.	Ligoniés.

4 *Etendarts* d'un gros de Tours bleu, un Soleil d'or & devise du Roi: *Nec pluribus impar*; d'un côté & de l'autre semés de fleurs de Lis d'or sans nombre, brodés & frangés d'or.

6 ROYAL-

6 ROYAL-ETRANGER. 2 *Eſcadrons.*

Levé & régimenté ſous LOUIS XIII en 1635; Ce Régiment à ſa création devoit être le prémier de la Cavalerie Allemande en France.

M. le Comte de Roye, *prémier Meſtre de Camp Lieutenant à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Charleval-d'Auneüil, *en* 1740 *juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit & manteau bleux, doublure, paremens & revers rouge, boutons d'étain, buffle à agraffes, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage du cheval de drap bleu bordé.

MESTRE DE CAMP LIEUT	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Charleval.	Boncourt.	Chevalier de Bon.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil au milieu, fleurs de Lis & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

7 CUI-

7 CUIRASSIERS DU ROI. 2 *Eſcadrons.*

Créé à la fin de 1666 ſous LOUIS XIV.

M. le Comte de Villequier, *premier Meſtre de Camp Lieutenant à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Havrincourt, *en* 1734 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, veſte & manteau bleux de Roi, paremens & doublûre rouge, boutons d'étain, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

C'eſt le ſeul Régiment de Cavalerie qui ait des veſtes aulieu de buffles.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Loſtanges.	St. Blaiſe.	Velay.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil au milieu & quatre fleurs de Lis aux coins & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

8 ROYAL-

8 ROYAL-CRAVATES. 2 *Escadrons.*

Fut levé Baltazard sous LOUIS XIV en 1664, par M. le Duc de Vivonne, *premier Mestre de Camp Lieutenant.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Pont St. Pierre, *en* 1725.

M. le Marquis de Cernay, *en* 1744 *jusqu'en* 1747.

Uniforme : Habit & manteau bleux, doublure & paremens rouges, boutons d'étain, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
De Flachslande.	Varax.	Bavent.

4 *Etendarts* de soïe bleuë, Soleil au milieu & quatre fleurs de Lis aux coins, devise du Roi, brodés & frangés d'or.

9 ROYAL-

9 ROYAL-ROUSSILLON. 2 *Eſcadrons.*

Levé par M. de Montelard, *prémier Meſtre de Camp Lieutenant*, en 1667 ſous LOUIS XIV ; le Roi lui donna le nom Roïal-Rouſſillon la même année.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Croy, *en* 1738 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit & manteau de drap bleu de Roi, doublure, paremens & retrouſſis rouges, boutons de métail blanc à petits carreaux, buffle à agraffes, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin, épaulettes rouges ; l'Equipage bleu bordé de rouge.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Lauraguais.	d'Heere.	Turbilly.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil au milieu, deviſe du Roi, & fleurs de Lis brodées, ſemblable de chaque côté, frangés d'or & d'argent.

10 ROYAL-PIEMONT. 2 *Eſcadrons.*

Ce Régiment paſſa en France en 1670, que Madame Roïale de Savoïe en fit préſent à LOUIS XIV, qui lui donna le titre de Roïal-Piémont.

M. de Sucinge, *prémier Meſtre de Camp Lieut.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Coſſé, *en* 1735 *juſqu'en* 1744.
M. le Marquis de Collande, *mort en* 1752.

Uniforme: Habit & manteau bleu, doublure, paremens & bavaroiſe rouge, boutons d'étain plats, buffle à boutons de cuivre, culote de peau, epaulettes bleuës & blanches, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé de blanc.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
Le Comte de Gamaches.	Pujol.	Charron.

4 *Etendarts* de foïe bleuë, Soleil & deviſe du Roi en or au milieu, & quatre fleurs de Lis aux coins, brodés & frangés d'or.

11 ROYAL-ALLEMAND. 2 *Eſcadrons.*

Créé en 1671, ſur le pied de 24 Compagnies à 50 Chevaux chacune, ſous LOUIS XIV, au nom de M. le Comte de Königsmark, *prémier Meſtre de Camp Allemand.* Ce Régiment étranger a eû le titre de Roïal en 1668.

Il y a 16 Cadets dans ce Régiment, à deux par Compagnie.

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Naſſau-Saarbruck, *en* 1737.
M. le Prince d'Heſſe-Darmſtat, *en* 1741.
M. de Cauen, *en* 1743 *juſqu'en* 1746.

Uniforme à la Polonoiſe : Robe & manteau de drap bleu doublés de rouge, petits paremens rouges retroufſés en patte, brandebourgs & boutons de ſoïe rouge, blanche & bleuë, veſte de drap incarnat bordée d'un galon de fil blanc & boutons d'étain, culote de peau, bonnets à la polonoiſe avec une peau d'ours noire autour & le deſſus rouge ; l'Equipage de drap bleu bordé de blanc.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COLONELS.	MAJORS.
M. le Prince d'Holſtein-Beck.	Obenheim, 1er.	Strahlenheim, premier.
	Covaroubias, deuxiéme.	Guntzer, 2me.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil & deviſe du Roi : *Nec pluribus impar ;* brodés en or & frangés en or de deux côtés.

Il y a Grand-Etat-Major.

12 ROYAL DES CARABINIERS. 10 *Eſcadrons.*

LOUIS XIII créa douze prémiers Régimens de Cavalerie dits Carabins en 1635, depuis ſuprimés & rétablis par LOUIS XIV en 1690, à une Compagnie dans chaque Régiment de Cavalerie, & en 1693 il forma de ces Compagnies un Régiment compoſé de cinq Brigades ſous le titre de Roïal des Carabiniers, à la tête de chacune desquelles eſt un Chef de Brigade Meſtre de Camp, un Lieutenant-Colonel, un Major & un Aide-Major.

Monſeigneur le Duc du Maine, *prémier Meſtre de Camp-Lieutenant, Commandant en Chef en* 1692 *juſqu'en* 1736.

Monſeigneur le Prince de Dombes, *Meſtre de Camp-Lieutenant, Commandant en Chef en* 1736 *juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit, petit colet & manteau de drap bleu, doublure & paremens rouges, boutons d'étain façonnés, de trois en trois ſur l'habit, un bordé d'argent fin ſur les manches & ſur les épaulettes, bandoulière blanche, bordé d'un galon de fil blanc ainſi que le ceinturon, veſte de buffle, culote de peau, chapeau bordé d'un galon d'argent fin, cocarde noire.

L'Equipage du cheval de drap bleu, bordé d'argent fin.

BRIGA-

BRIGADE DE BUSSI-LA

MESTRE DE CAMP CHEF DE BRIGAD.	LIEUT. COL.
M. le Comte de Bulli-Lameth.	Condé.

BRIGADE DE CREQ

MESTRE DE CAMP CHEF DE BRIGAD.	LIEUT. COL.
M. le Marquis de Crequy.	Maisons.

BRIGADE DE MONTMO

MESTRE DE CAMP CHEF DE BRIGAD.	LIEUT. COL.
M. le Comte de Montmorency.	Pujol.

BRIGADE DE BRASSAC.

MESTRE DE CAMP CHEF DE BRIGAD.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Braſſac.	Desgroges.	Calmeth.

BRIGADE DE l'ETANG.

MESTRE DE CAMP CHEF DE BRIGAD.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de l'Etang.	Cœurlis.	Malezieu.

2o *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil d'or, ſemés de fleurs de Lis d'or & deviſe du Roi : *Nec pluribus impar ;* brodés en or, & frangés d'or & d'argent.

Il y a un Aumônier & cinq Chirurgiens-Majors, cinq Timbaliers & 40 Trompettes.

13 ROYAL-POLOGNE. 2 *Eſcadrons.*

Levé par M. de Saint-Rue, *prémier Meſtre de Camp* en 1672 ſous LOUIS XIV ; il a eu le titre de Stanislas Roi, & rang après le Régiment de la Reine ſous LOUIS XV en 1725, & par Ordonnance du Roi du 30 Mars 1737 ce Régiment a eu le titre de Roïal-Pologne & le rang convenable a ce titre après le Régiment Roïal des Carabiniers, & avant tous les autres qui ſont actuellement ſur pied.

Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Barr, *Meſtre de Camp en* 1725.

MESTRES DE CAMP LIEUTENANS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Talmont, *en* 1738.

M. le Marquis de Merinville, *en* 174 *juſqu'en* 1743.

Uniforme : Habit & manteau de drap bleu, doublure, petit colet & paremens rouges, épaulettes blanches & bleuës, boutons blancs des deux côtés, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu galoné.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Bethune.	La Penche.	Vieuville.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil & deviſe du Roi en or au milieu, ſemés de fleurs de Lis brodés en or & frangés d'or.

14 LA REINE. 2 *Escadrons.*

Créé en 1635 pour la Reine Anne d'Autriche: Epouse de LOUIS XIII, depuis Régente du Roïaume en 1643.

M. de Nantoüilles, *prémier Mestre de Camp Lieutenant.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Beauveau, *en* 1734 *jusqu'en* 1743.

Uniforme : Habit & manteau rouge, doublure & paremens bleux de Roi, boutons d'étain sur l'habit & sur le buffle, culote de peau, épaulettes blanches, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage rouge bordé d'un grand galon de la Livrée de la Reine, avec une fleur de Lis jaune aux Houfles & Chaperons.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Galiffet.	Bernay.	Solinhac.

4 *Etendarts* de soïe rouge, Soleil & deviſe du Roi en or, semés de fleurs de Lis d'or, le Chiffre de la Reine Marie, Princeſſe de Pologne, couronné & brodé en or & en argent aux quatres côtés, & frangés d'or & d'argent.

15 DAU-

15 DAUPHIN. 2 *Eſcadrons.*

Créé à la naiſſance & au nom de Monſeigneur le prémier Dauphin en 1658 ſous LOUIS XIV. Ce Régiment fut formé d'une Compagnie d'ordonnance, qui étoit depuis longtems d'un Eſcadron, & qui ſe nommoit Compagnie d'ordonnance du Dauphin.

M. de Saint-Gelais, *prémier Meſtre de Camp Lieut.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Volvire, *en* 1738 *juſqu'en* 1747.

Uniforme: Habit & manteau bleu, doublure & paremens rouges, boutons d'étain de chaque côté de trois en trois, buffle à boutons de même, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé d'un galon aurore.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Marbeuf.	Le Chevalier de Bayons.	Noé.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil & deviſe du Roi en or, quatre fleurs de Lis & quatre dauphins brodés en or & en argent aux coins, & frangés d'or.

16 DAUPHIN-ETRANGER. 2 *Eſcadrons.*

Créé au nom de Monſeigneur le prémier Dauphin en 1666 ſous LOUIS XIV.

M. de Montelare, *prémier Meſtre de Camp Lieut.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Polignac, *en* 1738 *juſqu'en* 1742.

Uniforme: Habit & manteau bleu de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle, épaulette blanche, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé de blanc.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Marbeuf.	Le Chevalier de Bayons.	Noé.

4 *Etendarts* de ſoie bleuë, Soleil & deviſe du Roi en or d'un côté, & de l'autre des fleurs de Lis & des dauphins ſans nombre, brodés & frangés d'or.

17 BOUR-

17 BOURGOGNE. 2 *Eſcadrons.*

Formé de la Compagnie d'ordonnance de M. de Paulmy en 1666 ſous LOUIS XIV. Ce Régiment fut donné à Monſeigneur le Duc de Bourgogne en 1686, lorsque les Princes de Conty allèrent en Hongrie. S'eſt nommé Bretagne juſqu'en 1751, qu'il a été donné à Monſeigneur le Duc de Bourgogne à ſa naiſſance le 13 Sept. 1751.

M. de Paulmy, *prémier Meſtre de Camp en 1666.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Gaſſion, *en* 1738.

M. le Marquis de Poyanne, *en* 1741 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit & manteau de drap bleu, doublure & paremens rouges, boutons d'étain façonnés, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte d'Helmſtædt.	Du Ploüy.	Courſon.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë d'un côté, & de l'autre un Phœnix ſur un bucher étendant ſes ailes, & ces mots pour deviſe : *In Regnum & pugnax ;* trophées aux coins & brodure ſemée de fleurs de Lis d'or, brodés & frangés d'or.

18 ANJOU. 2 *Eſcadrons.*

Créé pour M. Balroys de Choiſy, *prémier Meſtre de Camp*, en 1666 ſous LOUIS XIV. Ce Régiment a eu le nom d'Anjou, Prince du Sang, en 1688.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Vogue, *en* 1736 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau bleu de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain façonnés, buffle jaune, culote de peau, épaulettes aurores, chapeau bordé d'un large galon d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé d'aurore.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Lupcourt.	d'Etagnols.	Monlezun.

† *Etendarts* de ſoïe bleuë de Roi, Soleil & deviſe du Roi en or, & aux coins une fleur de Lis d'or ; aux revers ſemés de fleurs de Lis, aux quatre coins une couronne de Prince de France avec un écuſſon à trois fleurs de Lis, brodés & frangés d'or.

19 BERRY. 2 *Escadrons.*

Fut levé Roussillon en 1674 sous LOUIS XIV, & a eu le nom de Berry, Prince du Sang, en 1690.

M. le Comte d'Ille, *prémier Mestre de Camp à sa Création.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Prince de Croy-d'Havré, *en* 1738.
M. le Marquis de Collande, *en* 1742.
M. le Marquis de Voyer, *en* 1743 *jusqu'en* 1749.

Uniforme : Habit & manteau bleu de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain en boisette, buffle jaune, épaulettes blanches, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR,
M. le Comte de Valbelle.	Guyonnet.	Gondrecourt.

4 *Etendarts* de soïe bleuë, Soleil & devise du Roi en or, les armes de Berry & fleurs de Lis aux coins, brodés & frangés d'or.

20 ORLEANS. 2 *Eſcadrons.*

M. le Grand-Prieur de Valencay amène ce Régiment de Piémont en France en 1670 ſous LOUIS XIV pour la Maiſon d'Orleans, & il en fut prémier Meſtre de Camp Lieutenant.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Graville, *en* 1734.

M. le Comte de Montauban, *en* 1745 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons de même, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage rouge bordé.

Monſeigneur le Duc d'Orleans, prémier Prince du Sang, *Meſtre de Camp en* 1752.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
Milord Drummont de Melfort.	Poterel.	Chevalier de Ségur.

4 *Etendarts* de ſoie rouge, Soleil & devile du Roi en or, les armes d'Orleans & fleurs de Lis brodées d'or aux coins & franges d'or.

21 CONDE'. 2 *Eſcadrons.*

Créé en 1666 ſous LOUIS XIV pour la Maiſon de Condé.

M. le Comte de Chamilly, *depuis Maréchal de France, prémier Meſtre de Camp Lieutenant.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de la Guiche, *en* 1740 *juſqu'à preſent.*

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, revers & paremens rouges, boutons d'étain de deux en deux, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé d'un galon velouté cramoiſi.

Monſeigneur le Prince de Condé, *Meſtre de Camp le* 20 *Janvier* 1740.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de la Guiche.	Captan.	Villers.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil & deviſe du Roi en or, au revers ventre de Biche eſt un Soleil brodé en argent, qui allume un bucher en pleine Campagne & ces mots : *Da materiam ſplendeſcam* ; brodés & frangés d'argent.

22 BOUR-

22 BOURBON. 2 *Eſcadrons.*

Fut créé Enghien en 1666 ſous LOUIS XIV, juſqu'à la mort du grand Condé en 1686, qu'il prit le nom de Bourbon.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Cruſot, de Salle, *en* 1730 *juſqu'en* 1744.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons de même, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

Monſeigneur le Comte de Charolois, *Meſtre de Camp le* 4 *Mars* 1710.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Cambis.	Le Chevalier de Bar.	St. Altier.

4 *Etendarts* de ſoïe bleuë, Soleil & deviſe du Roi en or, quatre fleurs de Lis brodées en or aux coins & frangés d'or.

23 CLERMONT PRINCE. 2 *Eſcadrons.*

Fut créé pour M. de Beaupré, *premier Meſtre de Camp* en 1666 ſous LOUIS XIV, puis a été Chartres en 1684, & a eu le nom de Clermont en 1709, & ce rang en 1724.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Villefort, *en* 1724 *juſqu'en* 1746.

Uniforme : Habit, doublure & manteau gris-blanc, paremens & revers rouges, boutons d'étain ſur l'habit & le buffle, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

Monſeigneur le Comte de Clermont, *Meſtre de Camp le* 15 *Juin* 1709.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Vienne.	De Maiſoncelles.	Peiſtell.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge avec un Soleil & deviſe du Roi brodés en or, au revers eſt une Campagne & dans le lointain s'élève un petit Soleil d'or & ces mots : *Spes altera metis ;* brodés & frangés d'or.

24 CONTY. 2 *Eſcadrons.*

Créé d'Humières, *prémier Meſtre de Camp* en 1666 ſous LOUIS XIV, a été Villeroi depuis 1676 juſqu'en Janvier 1733, qu'il a eu le nom de Conty, & ce rang le 18 du même mois.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Choiſeüil, *en* 1739 *juſqu'en* 1744.

Uniforme : Habit, doublure, paremens & revers gris de fer cendré, boutons d'étain, buffle ſans boutons, épaulettes aurores, culote de peau, manteau blanc doublé de même, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé & l'écuſſon du Prince brodé aux coins.

Monſeigneur le Prince de Conty, *Meſtre de Camp le* 18 *Janvier* 1733.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Langhac.	Bellerand.	La Villeneuve.

4 *Etendarts* de ſoïe jonquille, Soleil & deviſe du Roi en or d'un côté, & de l'autre un aigle volant, à travers les foudres & les éclairs, & ces mots pour deviſe : *Nec terrent, nec morantur ;* brodés & frangés d'argent.

25 PENTHIEVRE. 2 *Eſcadrons.*

Levé en Mars 1674 ſous LOUIS XIV par M. d'Heudicourt, *prémier Meſtre de Camp*; a porté le nom de Toulouſe en Août 1693 juſqu'en Décembre 1737, qu'il eſt Penthievre.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Crenay, *en* 1736 *juſqu'en* 174

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, revers & paremens rouges, boutons d'étain ſur l'habit & le buffle, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu, bordé de la Livrée du Prince.

Monſeigneur le Duc de Penthièvre, *Grand-Amiral, Meſtre de Camp le* 7 *Decembre* 1737.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR
M. le Vicomte de Caſtellane.	Dumas.	Rouvray.

4 *Entendarts* de ſoïe cramoiſie, Soleil d'or & deviſe du Roi, au revers un homme armé ſur un cheval aîlé, & ces mots : *Terraque, Maríque ;* brodés & frangés d'or.

26 SAINT-SIMON. 2 *Escadrons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1666, a eu ce rang en Mai 1736.

M. de Coutange, *premier Mestre de Camp en 1666.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Saint-Simon, Fils aîné, *en* 1737 *jusqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, doublure & manteau gris-blanc, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Saint-Simon-d'Archiac.	l'Eſtang.	

4 *Etendarts* de ſoïe rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

27 POLY-SAINT-THIEBAULT. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1666, a eu ce rang ſous LOUIS XV en 1727.

M. de Tilladet, *premier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte du Rumain, *en* 1740 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à agraffes, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Poly.	St. Martin.	Chevalier de Nauclas.

4 *Etendarts* de ſoïe jaune, Soleil & deviſe du Roi en or; au revers dans un quarré nuancé eſt un aigle qui s'élève dans les airs, malgré les vents & la foudre, & ces mots : *Nec terrent, nec moventur*; brodés & frangés d'argent.

28 LUSIGNAN. 2 *Eſcadrons.*

Créé en 1666 ſous LOUIS XIV.

M. de Montelare, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Vicomte de Rohan, *en* 1735.

M. le Comte de Brionne, *en* 1743 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, épaulettes rouges & blanches, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Luſignan.	d'Auterive.	Pertuis.

4 *Etendarts* de ſoïe blanche, Soleil & deviſe du Roi d'un côté, & de l'autre de ſoïe rouge avec une deviſe, brodés & frangés d'or.

29 MAR-

29 MARCIEUX. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1666.

M. le Marquis de la Valette, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Beaucaire, Neuvé, *en* 1736 *juſqu'en* 1747.

Uniforme : Habit, colet & manteau gris-blanc, paremens & revers rouges, boutons d'étain de trois en trois, buffle à boutons de méme, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Marcieux.	Gaſſendi.	Boisheulh.

4 *Etendarts* de Damas verd, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

30 DESSALLES. 2 *Eſcadrons.*

Créé en Août 1672 *ſous* LOUIS XIV.

M. le Chevalier de Grignan, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Brancas, *en* 1739 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte Deſſalles.	Chevalier de Murinais.	d'Argentrée.

4 *Etendarts* de ſoïe cramoiſie, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

C'eſt le ſeul Régiment de Cavalerie, dont les Etendarts de ſoïe cramoiſie aïent des bourſes blanches.

31 TALEYRAND. 2 *Eſcadrons.*

Levé en 1672 ſous LOUIS XIV.

M. de Saint-Aignan, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Sabran, *en* 1738 *juſqu'en* 1743.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, revers & paremens rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Vicomte de Taleyrand.	Chevalier de Reſie.	Vantelet.

4 *Etendarts* de ſoïe cramoiſie, Soleil & deviſe du Roi ; au revers un Lion d'argent & ces mots : *Noli irritare Leonem ;* brodés & frangés d'or.

32 CLERMONT-TONNERRE. 2 *Escadrons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1666.

M. de Foucault, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Clermont-Tonnèrre, *en* 1740 *juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, paremens, doublure & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, bordé de blanc, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Clermont-Tonnèrre.	Luigné.	Clermont-Thoury.

4 *Etendarts* de ſoïe citron, Soleil & deviſe du Roi en or d'un côté, & de l'autre un Lion regardant un Soleil & ces mots : *Ardet & audet ;* brodés & frangés d'or.

33 CHA-

33 CHABRILLANT 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. du Gaſt, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Chabrillant, *en* 1738 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Chabrillant.	Daudeſſens.	Chevalier de la Fare.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

34 EG-

34 EGMONT. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. de Valavoire, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Roſen, *en* 1738.
M. le Marquis d'Egmont, *en* 1741 *juſqu'en* 1743.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à petits crochets, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Pignatelli.	Guitton.	du Bois-d'Aiſy.

4 *Etendarts* de Damas jaune, Soleil & deviſe du Roi en or d'un côté, & de l'autre un roſier fleuri & boutonné, & ces mots : *Qui s'y frote s'y pique ;* en latin : *Pungit aggredientes ;* brodés & frangés d'argent.

35 BEAU-

35 BEAUVILLIERS. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1666.

M. du Pleſſis-Beliere, *premier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Beauvilliers-Saint-Aignan, *en* 1734 *juſqu'en* 1741.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, revers & paremens rouges, boutons d'étain, buffle à boutons de même, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Duc de Beauvilliers.	Du Chiron.	La Sablière.

4 *Etendarts* de ſoïe aurore, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

36 GRAMMONT. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1666.

M. de Thianges, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Grammont, *en* 1735 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Grammont.	Montgibault.	St. Martin.

4 *Etendarts* de ſoïe jaune, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

37 BOUR-

37 BOURBON-BUSSET. 2 *Escadrons.*

Créé sous LOUIS XIV en Mars 1674.

M. le Chevalier Duc, Gentil-homme Piémontois, *prémier Mestre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte d'Andlau, *en* 1738 *jusqu'en* 1745.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, parements & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Bourbon-Busset.	St. Martin.	Riancourt.

4 *Etendarts* de soïe rouge, Soleil & devise du Roi, brodés & frangés d'or.

38 LA VIEUVILLE. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en Mars 1674.

M. le Marquis de Saint-Silveſtre, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Fleury, *en* 1738 *juſqu'en* 1743

Uniforme: Habit, colet & manteau gris-blanc, paremens revers & doublure rouges, boutons d'étain, boutonières blanches de deux en deux, buffle à doubles pattes & agraffes, furtout gris-blanc, petits paremens, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de la Vieuville.	Monciel.	St. Gobert.

4 *Etendarts* de ſoïe crambitie, Soleil & deviſe du Roi d'un côté, & de l'autre un Grenadier fleuri, & ces mots *Floret & ornat*; brodés & frangés d'or & d'argent.

39 MOUGIRON. 2 *Escadrons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1674.

M. de Melac, *premier Mestre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Sallenage, *en* 1721 *jusqu'en* 1742.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, parements & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Maugiron.	Ligondés.	La Roque.

4 *Etendarts* de soïe rouge, Soleil & devise du Roi, brodés & frangés d'or.

40 SAINT-JAL. 2 *Eſcadrons.*

Créé en 1666 ſous LOUIS XIV.

M. de Thury, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Vogué, *en* 1734 *juſqu'en* 1747.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de St. Jal.	Martillac.	Scepaux.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge bordé de blanc, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

41 FUMEL. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. le Duc de Foin, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Vintimille, *en* 1739 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'etain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Fumel.	d'Eſpinchal.	Vallière.

4 *Etendarts* de ſoïe verte, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

42 LA ROCHE-FOUCAULT. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1682.

M. le Comte de Tallard, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Briſſac, *en* 1734 *juſqu'en* 1742.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, revers & paremens rouges, un grand colet blanc, & deſſus un petit colet rouge, manches à l'allemande, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de la Roche-Foucault-St. Elpice.	Vernouillet.	l'Etang.

4 *Etendarts* de ſoïe jaune, bordés de noir, Soleil & devile du Roi, brodés & frangés d'or.

43 VIEN-

43 VIENNE. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. le Comte d'Illes, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc d'Aumont, *en* 1728.

M. le Prince Camille, *en* 1743 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Vienne.	La Roque-St. Chamaran.	Chevalier de Panat.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

44 BUSSI-LAMETH. 2 *Eſcadrons.*

Levé par M. Liègois ſous LOUIS XIV en 1672.

M. Liègois, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Vidame de Vaſſé, *en* 1730.

M. le Comte de Broglie, *en* 1743 *juſqu'en* 1752.

Uniforme : Habit & manteau. gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Buſſi-Lameth.	Monjuvan.	

4 *Etendarts* de ſoïe cramoiſie, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

45 CRUS-

45 CRUSSOL. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en Août 1666.

M. de Melin, *premier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de la Feronnays, *en* 1720.
M. le Marquis de Chabo, *en* 1743 *juſqu'en* 1747.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, bourons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Cruſſol.	La Nouë de Vair.	Cadeau de Cerny.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

46 FLEURY. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en Août 1673.

M. de Vaubrun, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. Fouquet de Bouchefolière, *en* 1740 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, petit colet & doublure gris-blancs, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR,
M. le Chevalier de Fleury.	du Croizet.	Vignerol.

4 *Etendarts* de ſoie rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

47 LE-

47 LE'NONCOURT. 2 *Escadrons.*

Créé sous LOUIS XIV en Août 1666.

M. de Montauban, *prémier Mestre de Camp.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Heudicourt, *en* 1735 *jusqu'en* 1747.

Uniforme : Habit & doublure gris-blanc, manteau blanc, paremens & revers rouges, boutons d'étain de trois en trois, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Lénoncourt.	Marsay.	Supire.

4 *Etendarts* de soïe verte, Soleil & devise du Roi en or, au revers les Armes d'Heudicourt avec ces mots : *S. factus illabitur orbis ;* brodés & frangés d'or.

48 BELLEFONDS. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1672.

M. de Seiſſac, Duc de Villeroy, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Chepy, *en* 1728 *juſqu'en* 1741.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Bellefonds.	Lantage.	Chevalier de Montamy.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge, Soleil & deviſe du Roi en or, au revers ces mots : *Bello felicitas ;* brodés & frangés d'or.

49 DAMPIERRE. 2 *Eſcadrons.*

Créé ſous LOUIS XIV en 1673.

M. de Lançon, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Fiennes, Père, *en* 1735.

M. le Marquis de Fiennes, Fils, *en* 1741 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Dampierre.		de Fayat.

4 *Etendarts* de ſoïe Ponceau, bordés de noir, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

50 HENRICHEMONT. 2 *Escadrons.*

Créé sous LOUIS XIV en 1674.

M. le Comte de Broglie, *prémier Mestre de Camp.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Levy-Château-Morand, *en* 1727.

M. le Vicomte de Rohan, *en* 1744 *jusqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, parements & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Prince d'Henrichemont.	Boizot.	la Plaine.

4 *Etendarts* de soïe rouge, Soleil & devise du Roi en or; au revers une Vierge & ces mots : *Aide-Dieu au second Chrétien Levy;* brodés & frangés d'or.

51 MOU-

51 MOU

Créé sous

M. de Givry, *prés*

MESTI

depuis le commen

M. le Marquis de
1747.

Uniforme : Habit & r
mens & revers ro
tons, culote de
l'Equipage bleu b

MESTRE DE CAMP.

M. le Marquis de Mouſtier.

I

4 *Etendarts* de ſoïe a
des & frangés d'

/ /

52 SALUCES. 2 *Eſcadrons.*

Levé ſous LOUIS XIV en 1673.

M. Streff, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Puyzieulx, *en* 1734 *juſqu'en* 1741.

Uniforme : Habit, petit colet, doublure & manteau gris-blanc, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Saluces.	St. Eſtevan.	de Blau.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge brodés de noir, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or ; au revers eſt un Lion & ces mots pour deviſe : *Animo major quam viribus.*

53 WURTEMBERG. Allemand. 2 *Eſcadrons.*

Eſt entré au Service de LOUIS XIII en 1639, après la mort du Duc de Saxe-Weymar; il étoit alors de 1000 Chevaux & appartenoit à Reinhold de Roſen, *premier Meſtre de Camp.* Ce Régiment fut licentié en 1668 à la paix de Nimègue, il fut remis ſur pied en 1671 ſous LOUIS XIV par Conrad de Roſen.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Roſen, *en* 1729 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, culote de peau, un bonnet à la Polonoiſe avec une peau d'ours noire autour; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Prince de Wurtemberg.	la Touche.	Marſilly.

4 *Etendarts* de ſoïe jaune, Soleil & deviſe du Roi en or, & aux quatre coins un trophée d'armes, & le quarré brodé en argent, le revers brodé de même avec trophées aux coins, & au milieu eſt un roſier fleuri en ſoïe & ces mots au-deſſus: *Flores cum in Armis.*

Il y a Grand-Etat-Major.

54 NOAIL-

54 NOAILLES. 2 *Eſcadrons.*

Formé ſous LOUIS XIV en Août 1668.

M. le Maréchal Duc de Noailles, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc d'Ayen, *en* 1730, *quoique Maréchal de Camp, a conſervé ce Régiment juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit, paremens, doublure, revers & manteau de drap rouge, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Duc d'Ayen.	Sarlabous.	Champlet.

4 *Etendarts* de ſoïe rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

55 HARCOURT. 2 *Eſcadrons.*

Créé en Janvier 1689 ſous LOUIS XIV; le Cardinal de Furſtemberg le donna au Roi.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Vicomte de Pons, *en* 1735.

M. le Comte d'Harcourt, *en* 1742 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & manteau rouge, doublure, paremens & revers bleu, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'Equipage bleu borde.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Beuvron.	Tillière.	

4 *Etendarts* de ſoïe iſabelle, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

56 FILTZ-JAMES. Irlandois. 2 *Eſcadrons.*

Fut formé ſur le pied François en Février 1698 ſous LOUIS XIV, de deux Régimens Irlandois de Cavalerie levés en 1692.

M. le Duc de Filtz-James, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Filtz-James, *en* 1733 *juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit & manteau rouge, doublure, paremens & revers bleux, boutons d'étain de deux en deux, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Duc de Filtz-James.	Chevalier de Nugent.	Betagh.

4 *Etendarts* de ſoïe jaune, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'argent.

57 LIN-

57 LINDEN. Huſſars Allemands. 1 *Eſcadron.*

Monſeigneur l'Electeur de Bavière le donna à LOUIS XIV en 1701.

M. le Marquis de St. Geniés, nommé depuis le Marquis de Navailles, *prémier Meſtre de Camp Huſſar.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Baron de Rattky, *en* 1707.

M. d'Erſoffy, *en* 1742 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit ou peliſſe bleu-céleſte, veſte & culote de la méme couleur à la Hongroiſe, doublure de peau de mouton blanc bordée tout autour d'une pareille peau noire, bonnet de feutre blanc garni de noir, boutons d'étain ronds à trois rangs, écharpe de laine rouge, manteau bleu; l'Equipage du cheval rouge à galon & garniture jaune, & 5 fleurs de Lis blanches.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. d'Apremont-Linden.	Munch.	Miller.

2 *Etendarts* de ſoïe bleuë en pointe fendus par le bas, Soleil & fleurs de Lis brodées, & frangés d'or.

58 D'ESCARS. 2 *Eſcadrons.*

Formé en 1707 ſous LOUIS XIV de deux Compagnies des Gardes du Roi d'Eſpagne, amenés en France de Milan par M. le Prince de Lorraine, de Vaudemont, dont ce Régiment portoit le nom.

M. le Marquis de Monchy-d'Hocquincourt, *premier Meſtre de Camp en* 1707 *juſqu'en* 1738.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Asfeld, *en* 1738 *juſqu'en* 1744.

Uniforme : Habit & manteau gris-blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étain, buffle à boutons, culote de peau, chapeau bordé d'argent fin ; l'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Vicomte d'Eſcars.	Briqueville-de la Luzerne.	de Laiſné.

4 *Etendarts* de ſoïe aurore, Soleil & deviſe du Roi, brodés & frangés d'or.

59 BERCHINY. Huſſars Hongrois. 2 *Eſcadrons.*

Formé en Turquie en 1719 ſous LOUIS XV par M. le Comte de Berchiny, *prémier Meſtre de Camp Huſſar*, qui l'amena en France; il fut envoïé par le Roi la même année dans les Cévenes au ſujet de la Contagion.

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Berchiny, *depuis* 1719 *juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit ou peliſſe bleu-céléſte, manteau, veſte & culote de même couleur à la Hongroiſe, doublure de peau de mouton blanc bordée tout autour d'une pareille peau noire, bonnet de drap rouge garni de peau d'ourſon, boutons d'étain ronds à trois rangs, écharpe de laine rouge, ſabre-tache rouge; l'Equipage rouge à galon blanc & garniture bleuë céléſte, & 5 fleurs de Lis blanches & une Couronne.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Berchiny.	Tott.	Girard.

4 *Etendarts*, dont un de ſoïe blanche en pointe fendu par le bas & trois fleurs de Lis d'or, & trois autres bleuës, de même brodés & frangés d'argent.

60 TURPIN. Huſſars Hongrois. 1 *Eſcadron.*

A été formé ſous LOUIS XIV en Décembre 1734.

M. le Comte d'Eſterhazy, *prémier Meſtre de Camp Huſſar à ſa Création.*

M. David, *en* 1742 *juſqu'en* 1749.

Uniforme: Habit ou peliſſe bleu-céléſte, manteau, veſte & culote de méme couleur à la Hongroiſe, doublure de peau de mouton blanc bordée d'une pareille peau noire, bonnet de feutre blanc garni de noir, boutons d'étain ronds à trois rangs, écharpe de laine rouge, ſabre-tache de drap rouge.

L'Equipage rouge à galon & garniture noire, & 5 fleurs de Lis blanches.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. Turpin.	Bonnaire.	Kikransky-de Beaujeu.

2 *Etendarts* de ſoïe, dont un blanc & l'autre bleu, tous deux en pointe & fendus par le bas avec un Soleil & deviſe du Roi de chaque côté, brodés & frangés d'argent.

61 BEAU-

61 BEAUSOBRE. Huſſars Allem. 1 *Eſcadron.*

Ce Régiment a été créé par Ordonnance du prémier Août 1743.

M. de Beauſobre, *prémier Meſtre de Camp Huſſ.*

Uniforme : Habit ou peliſſe bleu-céléſte, manteau, veſte & culote de même à la Hongroiſe, doublure de peau de mouton blanc bordée d'une pareille peau noire, bonnet de feutre blanc à galon d'argent faux, boutons d'étain ronds à trois rangs, écharpe de laine rouge, ſabre-tache rouge.

L'Equipage de même couleur à garniture bleu-de-Roi, & 5 fleurs de Lis blanches.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Beauſobre.	Wilberg.	Holbe.

2 *Etendarts*

62 FRIEZE. Allemand. 3 *Eſcadrons.*

Ce Régiment de Cavalerie-légère a été levé par Ordonnance du 30 Mars 1743; il étoit compoſé de 1000 hommes, diviſés en ſix Brigades, moitié Uhlans & moitié Pacolets ou Dragons.

M. le Comte de Saxe, *Maréchal-Général, prémier Meſtre de Camp à ſa Création juſqu'en* 1751.

A ſa mort les Uhlans ont été entièrement ſupprimés & les Dragons ont été conſervés ſur le pied d'un Régiment de Cavalerie-légère.

Uniforme: Habit vert, paremens, colet, bavaroiſe & doublure écarlate, boutons de cuivre unis, éguillette de laine rouge, veſte ventre de biché faite en buffle bordée d'écarlate, culote de peau, bottines à la Dragone, qui ſe boutonnent au-deſſus du molet, caſque de ſimilor garni de peau de chien de mer avec deux roſettes de ſimilor, la queuë du caſque garnie de crin, fuſil & bajonnette, toûjours miſe, deux piſtolets & un ſabre. Le Cheval eſt couvert d'une peau de loup.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Frieze.	le Fort.	Treſſa.

6 *Etendarts*

63 ROU-

63 ROUGRAVE. Huſſ. Allem. 1 *Eſcadron.*

Ce Régiment a été créé par Ordonnance du 27 Septembre 1743.

M. le Comte de Rougrave, *prémier Meſtre de Camp juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit ou peliſſe bleu-céléſte, veſte & culote de même à la Hongroiſe, doublure de peau de mouton blanc bordée d'une pareille peau noire, bonnet de feutre blanc à galon & garniture aurore, boutons d'étain ronds à trois rangs, ſabre-tache rouge ainſi que l'écharpe de laine.

L'Equipage à galon & garniture aurore, & 5 fleurs de Lis blanches.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Rougrave.	Chevalier Poteſtat.	Coëſy.

2 *Etendarts*

64 POLLERECSKY. Huſſ. Hongr. 1 *Eſcadron.*

Ce Régiment a été créé par Ordonnance du 10 Décembre 1743.

M. de Pollerecsky, *premier Meſtre de Camp juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit ou peliſſe bleu-céleſte, manteau, veſte & culote de même à la Hongroiſe, doublure de peau de mouton blanc bordée d'une pareille peau noire, bonnet de feutre blanc à galon rouge, boutons d'étain ronds à trois rangs, ſabre-tache rouge ainſi que l'écharpe de laine.

L'Equipage rouge à galon & garniture de même couleur, & 5 fleurs de Lis blanches.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Pollerecsky.	Pollerecsky.	Haltermann.

2 *Etendarts*

65 NAS-

65 NASSAU. Allemand. 2 *Escadrons.*

Ce Régiment a été créé par Ordonnance du 16 Octobre 1744.

I. le Prince de Nassau-Saarbrucke, premier Mestre de Camp à sa Création jusqu'à présent.

Uniforme : Drap bleu-de-Roi, parements & revers couleur de paille, buffle & culote de peau avec une petite manche rouge, boutons de cuivre, boutonières jaunes, chapeau bordé d'or.

L'Equipage du Cheval de drap bleu.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
I. le Prince de Nassau.	Krockau.	Roberdau.

Etendarts

66 FERRARY. Huſſars Allem. 1 *Eſcadron.*

Ce Régiment a été créé par Ordonnance du 16 Octobre 1745.

M. de Ferrary, *prémier Meſtre de Camp à ſa Création juſqu'à preſeut.*

Uniforme : Habit ou peliſſe bleu-céleſte, manteau, veſte & culote de même à la Hongroiſe, doublure de peau de mouton blanc bordée d'une pareille peau noire, bonnet de feutre blanc à galon vert-clair, boutons d'étain ronds à trois rangs, ſabre-tache rouge ainſi que l'écharpe de laine.

L'Equipage rouge à galon & garniture vert-clair, & 5 fleurs de Lis blanches.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Ferrary.	Nordtmann.	Salomon.

2 *Etendart!*

67 MONT-

67 MONTCALM. 2 *Eſcadrons.*

Ce Régiment & celui de Beſons ont été formés en 1749 de la neuvième Compagnie des ſeize prémiers Régimens de Cavalerie, en exceptant le Colonel-Général, Roïal-Allemand & les Carabiniers, & finiſſant au Régiment de Berry compris.

M. le Marquis de Montcalm, *premier Meſtre de Camp juſqu'à préſent.*

Uniforme: Habit blanc, paremens, doublure & revers rouges, boutons d'étain, buffle, manteau blanc. L'Equipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Montcalm.	Redmont.	

Etendarts

68 BESONS. 2 *Eſcadrons.*

Ce Régiment & celui de Montcalm ont été formés en 1749 de la neuvième Compagnie des ſeize prémiers Régimens de Cavalerie, en exceptant le Colonel-Général, Roïal-Allemand & les Carabiniers, & finiſſant au Régiment de Berry compris.

M. le Marquis de Beſons, *prémier Meſtre de Camp juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit blanc, paremens, doublure & revers rouges, manteau blanc doublé de rouge, boutons d'étain, buffle. L'Equipage du cheval bleu, bordé.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Beſons.	Couët.	D'Eſpinefort.

4 *Etendarts*

DRA-

DRAGONS

EN JANVIER 1753.

Régimentés ſous LOUIS XIII en 1635. Service à pied & à cheval.

ORIGINE

DES PREMIERS DRAGONS.

Ancien nom de Dragon, pour exprimer un homme courageux, fut donné pour cette raiſon à Conſtantin Paléologue Empereur de Grèce en 1445, & ſes troupes étoient appelées de même. Les Allemands donnèrent enſuite ce nom à partie de leurs troupes d'Arquebuſiers à cheval. Charles de Coſſe, Maréchal de Briſſac, inventa ces Compagnies de Milice ſous HENRI II en 1554, commandant les Armées du Roi en Piémont. LOUIS XIII réforma ces Compagnies en 1628, après le ſiège de la Rochelle, & les rétablit depuis en Régimens en 1635, pour combattre à pied & à cheval dans toutes les occaſions du ſervice, & par l'Ordonnance de LOUIS XIV de 1665 ils furent reputés du corps de l'Infanterie. Ce corps a roulé & a ceſſé de rouler autre-fois avec l'Infanterie, mais il y roule actuellement, & à l'Armée il doit prendre l'ordre du Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie.

L'ETAT-MAJOR-GENERAL DES DRAGONS

Fut créé ſous LOUIS XIV en 1669.

COLONEL-GENERAL DES DRAGONS

Créé ſous LOUIS XIV en 1668.

M. le Duc de Lauzun, *prémier en 1668.*

M. le Maréchal Duc de Coigny, *en 1734 juſqu'à préſent.*

MESTRE DE CAMP GENERAL DES DRAGONS

Créé ſous LOUIS XIV en 1684.

M. le Comte de Teſſé, *prémier en 1684.*

M. le Duc de Chevreuſe, *Meſtre de Camp Général en 1736 juſqu'à préſent.*

MESSIEURS LES DIRECTEURS & INSPECTEURS GENERAUX DE LA CAVALERIE les ſont auſſi des Dragons.

Le plus ancien Major des Régimens des Dragons, qui ſervent dans chaque Armée, fait toujours la fonction de Major-Général des Dragons.

En 1749, à la Réforme, ils ont été mis moitié à pied & moitié à cheval en Compagnies ſéparées, ſçavoir 8 à cheval de 30 hommes chacune, & 4 à pied de 60 hommes auſſi chacune.

Seize Régimens de Dragons ſuivant leur Ancienneté réglée le 1 Mai 1699.

L'Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737 enjoint aux Officiers de porter leur Uniforme lors qu'ils ſont au corps.

1 COLONEL-GENERAL.

2 Eſcadrons faiſant 240 hommes en 8 Compagnies de 30 hommes. Et la Troupe à pied 240 hommes en 4 Compagnies de 60 hommes, ainſi que les 15 Régimens qui ſuivent :

Fut formé de la motié du Régiment du Roi Dragons en 1668 ſous LOUIS XIV pour M. le Comte de Pequilain, prémier Colonel-Général des Dragons, & depuis Duc de Lauzun. La Compagnie Colonelle-Générale de ce prémier Régiment eſt ſeule montée ſur chevaux gris.

M. le Marquis de Tilladet, *prémier Meſtre de Camp Lieutenant en* 1668.

M. le Maréchal Duc de Coigny, *Colonel Général le* 20 *Janvier* 1734.

MESTRES DE CAMP LIEUTENANT

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Fremur, *en* 1727 *juſqu'en* 1744.

Uniforme : Habit rouge, paremens, veſte & doublure bleux, la veſte bordée d'un galon de laine blanche, houſſe & chaperon bleu, bordés d'un galon de laine blanche de largeur de 18 lignes, bonnet rouge, revers bleu, bordé de blanc, épaulette & cordon de ſabre blanc.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Goyon.	Guiſcard.	Thieuville.

4 *Guidons* de ſoïe, dont un blanc ſemé de fleurs de Lis d'or avec le chiffre du Roi couronné au milieu & ſemé de flâmes d'or ſans nombre, & les trois autres cramoiſis de même brodés & frangés d'or.

2 MESTRE DE CAMP GENERAL.

Fut levé Teſſé à la fin de 1674 ſous LOUIS XIV, & devenu Meſtre de Camp Général en 1684.

M. le Comte de Teſſé, *prémier Meſtre de Camp Général.*

M. le Duc de Chevreuſe, *Meſtre de Camp Général en 1736 juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit, paremens, veſte & doublure rouge, houſſe & chaperons rouges, bordés de noir, bonnet & revers rouges, bordés d'un galon noir, épaulette & cordon de ſabre noirs.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Duc de Chevreuſe.	St. Remy.	La Porterie.

4 *Guidons* de ſoïe à double fond bleu & blanc, le bleu eſt ſemé de fleurs de Lis brodées en or, & ſur le blanc eſt écrit ces mots : *Victoria pinget ;* brodés & franges d'or.

3 ROYAL.

3 ROYAL.

Fut créé en 1667 ſous LOUIS XIV, & partagé en 1668, pour former le Régiment du Colonel-Général.

M. le Comte de Pequilain, *depuis* Duc de Lauzun, *premier Meſtre de Camp Lieutenant.*

MESTRES DE CAMP LIEUTENANS
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Duc de Fleury, *en* 1734 *juſqu'en* 1744.

Uniforme : Habit bleu, doublure, paremens & veſte rouges, houſſe & chaperons bleux bordés d'un galon de laine fond blanc mélé des couleurs de la Livrée du Roi, épaulette & le cordon de ſabre de même, bonnet bleu, revers rouge bordé d'un galon de laine des mêmes couleurs.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de la Blache.	Labadie.	Daudezat.

4 *Guidons* de ſoïe bleuë, Soleil d'or de chaque côté, ſemés de fleurs de Lis, brodées en or, & frangés de même.

4 DU ROI.

Ce Régiment a été créé par Ordonnance du 24 Janvier 1744, & a eu le Rang après Royal. Il a été formé de 15 Compagnies, tirées des 15 anciens Régimens de Dragons.

M. le Comte de Creil, *premier Meſtre de Camp Lieutenant en* 1744.
M. D'Ormenans, *en* 1745 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit & doublure bleuë, paremens & veſte rouges, houſſe & chaperons bleux bordé d'un galon de laine fond jaune, mêlé des Livrées du Roi, épaulette & cordon de ſabre de même couleur, bonnet & revers bleux bordés de la même couleur que la houſſe.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Scey.	Malvielle.	Nantiat.

4 *Guidons*

5 LA REINE.

Créé en 1673 ſous LOUIS XIV, pour la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche.

M. le Chevalier D'Hocquincourt, *prémier Meſtre de Camp Lieutenant.*

MESTRES DE CAMP LIEUTENANS.

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis du Terrail, *en* 1740 *juſqu'en* 1747.

Uniforme: Habit rouge; doublure, paremens & veſte bleus, boutonières & boutons de deux en deux, houſſe & chaperons rouges, bordés d'un galon de laine de la Livrée de la Reine, épaulette & cordon de fabre de même couleur, bonnet rouge, revers bleu bordé pareillement.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Morand.	Boſderu.	La Borie.

4 *Guidons* de ſoïe rouge; les Armes de la Reine au milieu, ſemés de fleurs de Lis, brodées d'or, & frangés d'or & d'argent.

6 DAUPHIN.

Créé en 1673, pour Monſeigneur Loüis Dauphin de France, Fils aîné de LOUIS XIV.

M. le Marquis de Sauvebœuf, *prémier Meſtre de Camp Lieutenant.*

Monſeigneur le Dauphin, *Meſtre de Camp à ſa Naiſſance le 4 Septembre* 1729.

MESTRES DE CAMP LIEUTENANS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Vaſſé, *en* 1727.
M. le Marquis de Puy-Guyon, *en* 1742.
M. le Marquis de Leſcourre, *en* 1745, *tué en Italie en* 1747.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & veſte bleux, houſſe & chaperons bleux bordés d'un galon de laine blanche moucheté de bleu, ainſi que l'épaulette & le cordon de ſabre, bonnet tout bleu bordé d'un pareil galon.

MESTRE DE CAMP LIEUT	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Caniſy.	Talhoüet.	Batiment.

4 *Guidons* de ſoïe bleuë ſemés de fleurs de Lis & de Dauphins, avec un Soleil au milieu & deviſe latine : *In Periculo ludunt ;* brodés en or & en argent, frangés de même.

7 OR-

7 ORLEANS.

Créé en 1718 sous LOUIS XV, pour la Maison d'Orleans.

Ce Régiment a eû ce rang par Ordonnance du Roi de la même année.

M. le Marquis de la Fare, *prémier Meſtre de Camp Lieutenant.*

Monſeigneur le Duc d'Orleans, prémier Prince du Sang, *Meſtre de Camp en* 1752.

MESTRES DE CAMP LIEUTENANS

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Boufflers, *en* 1737 *juſqu'en* 1748.

Uniforme: Habit rouge, parémens, doublure & veſte bleue, boutonières & boutons de trois en trois, houſſe & chaperons rouges, bordé d'un galon de laine des couleurs de la Livrée d'Orleans, ainſi que l'épaulette & le cordon de ſabre, bonnet rouge, revers bleu, bordé d'un pareil galon.

MESTRE DE CAMP LIEUT.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier de Pons.	Fontés.	D'Humières.

4 *Guidons* de ſoïe rouge, ſemés de fleurs de Lis d'or, un Hercule au milieu appuié ſur la maſſue, couvert & ceint de la peau du Lion avec des lauriers & ces mots: *Nomen laudesque manebunt;* & le chiffre d'Orleans couronné au haut, brodés & frangés d'or & d'argent.

8 BAUFREMONT.

Créé en 1673, & formé par M. de Liſtenois de la Branche aînée de Baufremont, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Baufremont, *en* 1730, *quoique Lieutenant-Général a conſervé ce Régiment juſqu'à préſent.*

Uniforme : Habit, veſte, doublure, & paremens rouges, bordé d'un galon de laine ventre de biche, épaulette & cordon de ſabre de la même couleur, bonnet & revers rouges, bordés d'un galon pareil à celui de la houſſe.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Baufremont.	Marmier.	Rideberg.

4 *Guidons* de ſoïe bleuë chargés d'un Soleil d'or & deviſe du Roi en or d'un côté, & de l'autre vaire d'or & de gueules avec le cris de la maiſon de Baufremont : *Dieu aide au prémier Chrétien*, brodés & frangés d'or.

9 D'AU-

9 D'AUBIGNE'.

Créé en 1673 ſous LOUIS XIV,

M. de Fimarcon, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis d'Armenonville, *en* 1727.

M. le Marquis Deſurgères, *en* 1742 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, paremens, veſte & doublure rouges, bordés d'un galon de laine blanche, aïant deux Zigzags rouges, l'épaulette & le cordon de ſabre de même, bonnet & revers rouges, bordés d'un pareil galon que celui de la houſſe.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier d'Aubigné.	Ravel.	Deſmarais.

4 *Guidons* de ſoïe rouge, deviſe du Roi en or, brodés & frangés d'or.

10 CARAMAN.

Levé ſous LOUIS XIV en 1674, par Monſieur de Saint-Sandoux, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de Vibraïe, *en* 1734 *juſqu'en* 1745.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & veſte rouges, houſſe & chaperons rouges, bordé d'un galon de laine verte, épaulette & cordon de ſabre de même, bonnet rouge, bordé auſſi de vert.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Caraman.	Comminges.	Damezaga.

4 *Guidons* de ſoïe rouge, & deviſe du Roi en or; au revers deux couronnes de laurier jointe enſemble ſur fond bleu & ces mots : *Pro Genuino Certamine*, brodés & frangés d'or.

11 LA FERONAYE.

Levé en 1674 ſous LOUIS XIV, par M. du Fay, *premier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Marquis de l'Hôpital-Sainte-Meſme, *en* 1739 *juſqu'en* 1749.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & veſte rouges, houſſe & chaperons rouges, bordés d'un galon de laine bleu-clair, épaulette & cordon de ſabre de la même couleur, bonnet & revers rouges, bordés de bleu.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de la Feronaye.	Deſcordes.	Vauguimont.

4 *Guidons* de ſoïe bleuë, & deviſe du Roi en or, au revers un coq brodé d'argent aux Armes de l'Hôpital-Vitry & ces mots : *Virgil & audax*, brodés & frangés d'or.

12 D'HAR-

12 D'HARCOURT.

Formé à Maeſtricht en 1674 ſous LOUIS XIV, de Compagnies Franches & de Compagnies de Liégeois.

M. de la Breteſche, *prémier Meſtre de Camp en* 1675.

Ce Régiment prit à la Guerre des Timbales qu'il a long-tems conſervées, mais le Roi les a ſupprimées.

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier d'Harcourt, *en* 1728 *juſqu'en* 1742.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & veſtes rouges, bordés d'un galon de laine, jaune & noire, épaulette & cordon de fabre de même, bonnet rouge, bordé de même que la houſſe.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR,
M. le Comte de Lillebonne.	Fauquette.	Lambert.

4 *Guidons* de ſoïe cramoiſie d'un côté, deviſe du Roi brodée en or, & le revers de damas jaune avec un nuage d'où ſort la foudre qui brûle un Château. & ces mots : *Fulgere citius*, brodés & frangés d'or & d'argent.

13 D'APCHON.

Levé en 1674 ſous LOUIS XIV, par M. le Marquis de Nicolaï, *prémier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Nicolaï, *en* 1731.

M. le Marquis de Barthilac, *en* 1744 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & veſtes rouges, houſſe & chaperons rouges, bordés d'un galon de laine bleuë & aurore, épaulette & cordon de ſabre de méme, bonnet rouge, bordé comme la houſſe.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Chevalier d'Apchon.	Des Angles.	Cellier.

4 *Guidons* de ſoïe verte, deviſe du Roi en or, brodés & frangés d'or.

14 THIANGES.

Levé en 1676 ſous LOUIS XIV, par M. Audigeau, *premier Meſtre de Camp.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de la Suze, *en* 1731.
M. le Marquis d'Asfeld, *en* 1744 *juſqu'en* 1748.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & veſte rouges, bordés d'un galon de laine blanche & noire, épaulette & cordon de ſabre des mêmes couleurs, bonnet rouge, borde comme la houſſe.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Marquis de Thianges.	Sommery.	Beaurepaire.

4 *Guidons* de ſoïe rouge, deviſe du Roi en or, brodés & frangés d'or.

15 EG-

15 EGMONT.

Levé pour la Maiſon de Condé en 1676 ſous LOUIS XIV ; il a repris ce rang par Ordonnance du Roi du 21 Février 1740.

M. de Barbezières, *prémier Meſtre de Camp Lieutenant.*

MESTRES DE CAMP
depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Chevalier de Mailly, *en* 1740 *juſqu'en* 1743.

Uniforme : Habit, paremens, doublure & veſte rouges, bordés d'un galon de laine blanc & violet, épaulette & cordon de fabre de méme couleur, bonnet rouge, bordé comme la houſſe.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte d'Egmont.	d'Aubigny.	Chevalier de Chabrillant.

4 *Guidons* de ſoïe cramoiſie, deviſe du Roi en or, ſemés de fleurs de Lis, brodés & frangés d'argent.

16 LANGUEDOC.

Créé au nom de cette Province en 1676 sous LOUIS XIV.

M. le Chevalier Desgranges, *prémier Meſtre de Camp ; le même Roi l'a rétabli Languedoc en* 1684.

MESTRES DE CAMP

depuis le commencement de la Guerre de 1741.

M. le Comte de Ranes, *en* 1738.

M. le Marquis de Scey de Montbéliard, *en* 1748 ; *a quitté la même année pour prendre le Régiment du Roi Dragons.*

Uniforme : Habit, veſte & doublure bleux, paremens rouges, boutons & boutonières de l'habit de deux en deux, quatre boutons ſur la poche & quatre ſur la manche, houſſe & chaperons rouges, bordés d'un galon de laine bleu & blanc, épaulette & cordon de ſabre des mêmes couleurs, bonnet rouge bordé comme la houſſe.

MESTRE DE CAMP.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. Barin de la Galiſſonière.	Severac de Juſte.	D'Albert.

4 *Guidons* de ſoïe bleuë, deviſe du Roi, ſemés de fleurs de Lis d'or, brodés & frangés d'or.

TROU-

T

I

POUR
SUR

L

SUIS

VOLONTAIRES DE FLANDRES.

Composés de 360 *hommes, dont* [240 *à pied.* / 120 *à cheval.*

Ce Corps a été formé par Ordonnance du 1 Août 1749, & a été composé

DU REGIMENT DES ARQUEBUSIERS DE GRASSIN,

Levé par Ordonnance du 1 Janvier 1744 sous LOUIS XV, & porté à 1500 hommes, dont 1000 à pied & 500 à cheval, par Ordonnances du 25 Décembre 1744, & 20 Mai 1745. & par differentes Ordonnances réduit à 120 hommes, dont 80 à pied & 40 à cheval;

DU REGIMENT DE LA MORLIERE,

Levé par Ordonnance du 16 Octobre 1745, composé & porté comme celui de Grassin à 1500 hommes, dont 1000 à pied & 500 à cheval, réduit au même nombre de 120 hommes, dont 80 à pied & 40 à cheval;

DU REGIMENT DES BRETONS VOLONTAIRES,

Levé par Ordonnance du 30 Octobre 1745, composé comme les Grassins & la Morlière de 1500 hommes dont 1000 à pied, & 500 à cheval, réduit au même nombre de 120, dont 80 à pied & 40 à cheval.

COLONEL	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de la Morlière.		

VOLON-

VOLONTAIRES ROYAUX.

Composés de 640 hommes, dont { *360 à pied, non compris 40 charpentiers,* / *240 à cheval.*

Créés par Ordonnance du 15 Août 1745, & formés des anciennes Compagnies-Franches.

Ce Corps étoit composé de 2370 hommes, dont 1740 à pied, distribués en une Compagnie de Guides de 50, une Compagnie de Charpentiers & de Bateliers de 100, deux Compagnies de Grenadiers de 60 hommes chacune, douze de Fusiliers, chacune de 100 hommes, & douze Compagnies de Dragons de 75 hommes aussi chacune.

Il a été réduit par Ordonnance du 30 Décembre 1748 à 640, qui forment deux Compagnies de Grenadiers de 60 hommes chacune, quatre de Fusiliers du même nombre, huit Compagnies de Dragons de 30 hommes chacune, en deux Escadrons de quatre Compagnies, & une Compagnie de Charpentiers ou Bateliers de 40 hommes. Le Roi ayant jugé à propos de réformer en entier la Compagnie des Guides.

COLONEL	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. le Comte de Chabo.		Siccard.

VOLONTAIRES DE DAUPHINE'.

Compoſés de 120 *hommes, dont* [100 *à pied* / 20 *à cheval.*

Ce Corps a été formé par Ordonnance du 30 Décembre 1748, & compoſé

DES VOLONTAIRES DE GANTE'S,

Créés & mis à 500 hommes, dont 300 à pied & 200 à cheval, par Ordonnance du 30 Janvier 1746;

DE LA COMPAGNIE DE CHASSEURS DE SABATTIER.

Levée & miſe à 200 hommes de pied par Ordonnance du 1 Février 1747;

DE CELLE DE COLONNE,

Levée & miſe à 200 hommes de pied par la même Ordonnance du 1 Février 1747;

ET DES VOLONTAIRES DE LANCIZE

Créés & mis à 200 hommes de pied par Ordonnance du prémier Mars 1747.

Ces quatre Corps ont été réduits par Ordonnance du 30 Décembre 1748 à 210 hommes, & depuis par celle du 20 Mars 1749 à 120 hommes en 6 Compagnies de 20 hommes chacune, dont cinq d'Infanterie & une de Dragons.

COLONEL.	LIEUT. COL.	MAJOR.
M. de Gantès.		

CAN-

CANTABRES VOLONTAIRES,

De 160 hommes à pied.

Créé par Ordonnance du 15 Décembre 1745, & porté à deux Bataillons & 300 Huſſars. Il a eu le titre Roïal par Ordonnance du prémier Juillet 1747, il ne l'a plus depuis ſa réduction.

La prémière réduction mit ce Corps de 1800 hommes à 1400.

La ſeconde du 2 Décembre 1748 de 1400 hommes à 500.

La troiſième du mois de Septembre 1749, en conſéquence de l'Ordonnance du prémier Août de ladite année le réduit de 500 hommes à 160, en quatre Compagnies de 40 hommes chacune.

Uniforme : Habit drap bleu-céléſte, doublé de ſerge de Garance, petits paremens de panne cramoiſi, agrément de laine blanche, boutons d'étain, petite veſte & culote de drap blanc, un filet à l'Eſpagnole pour trouſſer les cheveux, bonnet bleu-céléſte à la Navaroiſe nommé Barette, ſabre à la Hongroiſe.

COLONEL.

M. le Chevalier de Beyla.

CHASSEURS DE FISCHER.

Compoſés de 60 hommes, dont { 40 *à pied* / 20 *à cheval.*

Ce Corps de Chaſſeurs a été levé par Ordonnance du prémier Novembre 1713 ſur le pied de Compagnie franche, & a été mis à 600 hommes, dont 400 à pied & 200 à cheval par Ordonnance du 15 Septembre 1747. Par celle du 25 Mars 1749 il a été réduit à une Compagnie de 40 hommes à pied & une à cheval de 20 hommes.

Uniforme de l'Infanterie: Habit, veſte & culote de drap vert, les armes ſont un fuſil, une bajonette & un ſabre.

Uniforme des Chaſſeurs à Cheval: Pelliſſe & doublure demi-écarlate, bottes à la Huſſarde, bonnet noir, plume & cocarde blanche; leurs armes ſont une carabine à la Hongroiſe, deux piſtolets, & un ſabre garni de cuivre jaune; l'Equipage du Cheval eſt rouge avec trois poiſſons de laine jaune.

Ce Corps avoit été réduit à la paix de 600 hommes à 360, enſuite de 360 à 180; par Ordonnance du 30 Décembre 1748 de 180 à 105, & enfin tel qu'il eſt.

COMMANDANT.

M. Fiſcher.

GESCHRAY.

Compoſés de 120 *hommes, dont* { 80 *à pied* / 40 *à cheval.*

Levé en 1747 par M. de Geſchray, qui en fut nommé Colonel.

Ce Régiment étranger étoit compoſé de 1200 hommes, dont 800 à pied & 400 Dragons à cheval.

Il a ſubi après la paix quatre réformes conſécutives: la prémière le réduiſit à 780 têtes, la ſeconde du 2 Octobre 1748 à 540, par Ordonnance du 30 Décembre de la même année il fut réduit à 260 hommes, & par celle du 25 Mars 1749 à 120 hommes, les Officiers compris, dont 80 en deux Compagnies d'Infanterie, & 40 en deux Compagnies à Cheval.

Uniforme: Habit bleu, petits paremens & bavaroiſe rouge juſqu'à la poche, veſte rouge, boutons jaunes & chapeau bordé d'or.

COLONEL.

M. de Geſchray.

FUSILIERS DE MONTAGNE.

De 120 hommes à pied.

Ce Corps a été levé en Rouſſillon par Ordonnance du 12 Février 1744, & étoit compoſé de deux Bataillons. Il a été réduit à un par Ordonnance du 30 Avril 1744.

Par celle du 2 Décembre 1748 la Compagnie-franche d'Aygoin, dit Miquelets, de 63 hommes, levée en Rouſſillon pour le ſervice de S. M. en l'Iſle de Corſe, par Ordonnance du 10 Février 1739, fut jointe à ce Corps & réduit à 40 hommes.

Et par celle du 10 Novembre 1748 le tout fut réduit à 120 hommes en trois Compagnies de 40 hommes, ainſi qu'il eſt à préſent.

Uniforme : Caſaque bleu-de-Roi, paremens, colet, doublure & veſte écarlate, tablier bleu bordé de rouge, culote très large de toile, les Eſpadrilles ou Chauſſure ſont de cordo entrelaſſée avec un ruban bleu, chapeau bordé d'argent. Leurs armes ſont Eſcopete de cinq pieds de long, deux piſtolets & un bajonette au côté.

COLONEL,

M. de la Torré.

COM-

COMPAGNIES SUISSES ET GRISONNE DÉTACHÉES.

COMPAGNIE SUISSE D'HEUBERGER.

Cette Compagnie eſt compoſée de 80 hommes compris les Officiers, qui ſont un Capitaine, un Lieutenant & un Sous-Lieutenant.

COMPAGNIE SUISSE DE REYNOLD.

Cette Compagnie eſt compoſée de 50 hommes les Officiers compris, qui ſont un Capitaine & un Lieutenant.

COMPAGNIE DE GRISONS DE TRAVERS.

Cette Compagnie eſt compoſée de 50 hommes les Officiers compris, qui ſont un Capitaine & un Lieutenant.

L'Uniforme de ces trois Compagnies eſt : Habit rouge, doublure, paremens, veſte, culote & bas bleux, chapeau bordés d'argent.

COMPAGNIE DE BREZE',

Détachée aux Isles de Sainte-Marguerite & Saint-Honorat.

Cette Compagnie eſt compoſée d'un Capitaine, deux Lieutenans, & 35 hommes.

Uniforme : Habit & paremens blancs, doublure rouge, chapeau bordé d'or.

COM-

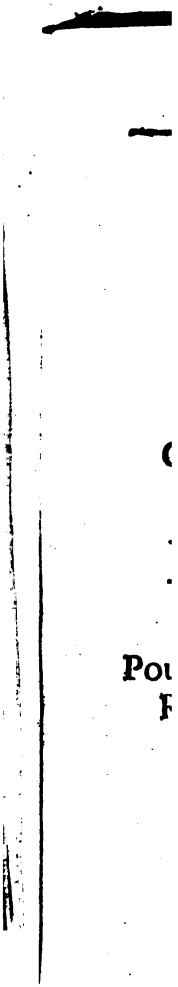

COMPAGNIES DE BAS-OFFICIERS détachées en divers Endroits.

Compagnie de	*Hommes.*
Toucheronde	140
le Tellier	140
du Mini	140
du Mont	140
St. Amour	140
d'Apremont	140
d'Autanne	140
Bruchet	140
Larzillier	140
Total	1260

Il y a dans chaque Compagnie un Capitaine en pied, un Capitaine en second & cinq Lieutenans.

Leur Uniforme, ainsi que celui de tous les Invalides, est : Habit bleu, paremens & doublure rouge, boutons d'étain, veste, culote & bas blancs.

COM-

COMPAGNIE
DE BAS-OFFICIERS
INVALIDES de 82 Hommes,
POUR LA GARDE DU CHATEAU
DE LA BASTILLE.

Cette Compagnie a été formée par Ordonnance du 31 Décembre 1749, pour ſervir à la Garde du Château de la Baſtille, elle eſt compoſée d'un Capitaine en prémier, d'un Capitaine en ſecond & de trois Lieutenans, dont un eſt chargé du Détail.

COMPAGNIE
DE BAS-OFFICIERS
INVALIDES de 106 Hommes,
POUR LA GARDE DU PALAIS DES TUILERIES & DU CHATEAU DU LOUVRE.

Cette Compagnie a été formée par Ordonnance du 23 Octobre 1750, pour ſervir à la Garde du Palais des Tuileries & du Château du Louvre. Elle eſt compoſée d'un Capitaine en prémier, d'un Capitaine en ſecond & de cinq Lieutenans.

INVA-

INVALIDES

DETACHÉS DE L'HOTEL,

Pour le Corps des Places de Guerre, Citadelles, Forts & Châteaux des Frontières.

144 Compagnies d'Invalides, de 60 Hommes chacune, non compris un Capitaine & cinq Lieutenans par Compagnie, faisant le nombre de — — 8640 Invalides.

ETABLISSEMENT DE L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

Cet Hôtel, un des plus beaux Monumens de la libéralité & de la Magnificence de LOUIS XIV, fut établi à Paris par son Edit du mois d'Avril 1674, en faveur des Officiers, Soldats, Cavaliers & Dragons estropiés à la guerre & hors d'état de servir.

Ils y sont logés, nourris & entretenus de toutes choses le reste de leur vie jusqu'au nombre de 4000 Hommes de sa fondation; les moins Infirmes sont détachés pour le service du ROI.

Son prémier revenu est de quatre deniers pour livre prélevés sur tout ce qui se païe pour les Troupes du ROI.

Le second revenu provient des pensions que les Abbaïes & Prieurés d'Hommes à la nomination de Sa Majesté sont obligés de païer pour les Oblats, depuis qu'ils sont déchargés du logement des Officiers & Soldats éstropiés au service du ROI, qu'ils avoient avant la fondation de cet Hôtel Roïal.

Les

Les prémiers Officiers & Soldats Invalides y ont été reçûs dès l'an 1670 de ſon Etabliſſement.

Cet Hôtel Roïal fut achevé de bâtir en 1676.

M. de Louvois, *Miniſtre de la Guerre, en a été le prémier Directeur & Adminiſtrateur Général.*

M. le Comte d'Argenſon, *l'eſt à préſent.*

Il a fait bâtir depuis quelques années une aile en forme de pavillon pour les Officiers, qui eſt de la dernière beauté.

M. d'Ormoy *en a été prémier Gouverneur - Commandant en* 1670.

M. de la Courneuve, *l'eſt à préſent.*

L'Egliſe eſt un Chef d'œuvre de l'art, & le Dôme eſt tout ce que l'on peut voir de plus magnifique.

Il y a pour le ſervice du dedans de l'Hôtel

Deux Tréſoriers Généraux & Païeurs.
Un Sécrétaire, Garde des Archives.
Un Sous-Contrôleur.
Un Sous-Inſpecteur.
Un Prévôt & Commiſſaire d'Artillerie de l'Hôtel avec ſix Archers.
Un Médecin, un Chirurgien-Major & un Chirurgien gagnant maitriſe, ainſi qu'un Apoticaire.
Plus un Capitaine des Portes & trois Portiers.
La Paroiſſe eſt deſſervie par un Curé, ſon Vicaire & 10 Prétres de la Congrégation de St. Lazare &c.

Il y a 35 Sœurs de la Charité, dont une Supérieure pour le ſervice des Infirmeries.

Il y a une Compagnie de 63 hommes pour la garde du derrière du Dôme & du dehors de l'Hôtel,

Et cinq Compagnies de 25 hommes chacune, pour la garde du dedans chaque jour.

Par Ordonnance du 26 Novembre 1696 Sa Majeſté entend que les Compagnies détachées de l'Hôtel ſe trouvant avec les autres Troupes d'Infanterie, elles marchent & prennent rang avec leſdites Troupes du 13 Avril 1690, jour auquel pour la prémiére fois elles ſont ſorties dudit Hôtel pour aller ſervir ailleurs.

LOUIS XV a établi par ſon Ordonnance du prémier Juin 1731 une Ecole de Trompette dans l'Hôtel, compoſée d'un Maître & d'un Aide pour inſtruire à la fois 30 Cavaliers, on y dreſſe auſſi des Timbaliers.

MILI,

MILICES DE FRANCE, EN JANVIER 1753.

ORIGINE
des prémières Milices, levées dans les Provinces du Roïaume, pour le Service de nos ROIS sous CHARLES VII, dit *le Victorieux*, 54me Roi de France en 1422.

PREMIERS CHEFS, CAPITAINES-COMMANDANS DE MILICE, dits FRANCS-ARCHERS DE LA VILLE, PREVOTE' & VICOMTE' DE PARIS,

Sous CHARLES VII en 1440.

Yve *ou* Yvon de Carnazet, *Ecuïer de CHARLES VII & Gouverneur de Vincennes en* 1440, *& après lui deux de ſes Enfans ſucceſſivement en ont été Chefs-Capitaines.*

Cent & ſept
BATAILLONS DE MILICE,
Conſervés ſur pied dans les Provinces & Généralités du Roïaume à la Réforme de 1748.

SA MAJESTE' a règlé par l'Article XIX de ſon Ordonnance du 6 Août 1748, & par celle du 1 Mars 1750, que les cent & ſept Bataillons de Milice (y compris celui de la Ville de Paris & les ſix des Duchés de Lorraine & de Barr) ſeroient aſſemblés pendant la paix une fois chaque année, au moins pendant huit jours.

Chaque Bataillon compoſé de 500 Hommes en dix Compagnies de 50 Hommes chacune, dont une de Grenadiers & une de Grenadiers-poſtiches.

Les Grenadiers de ces 107 Bataillons forment 11 Bataillons ſous le nom de *Grenadiers Roïaux*, dont huit de 500 Grenadiers chacun en 10 Compagnies de 50 Hommes, & les trois autres de 450 Grenadiers en 9 Compagnies auſſi de 50.

REPARTITION
DES
cent & ſept
BATAILLONS de MILICE,
faiſant 53500 *Hommes*, *à* 500 *par Bataillon.*

PROVINCES & GENERALITÉS.	NOMS DES BATAILLONS.	BATAILLONS.
Ville de Paris	Paris	1.
Généralité de Paris . .	Senlis	6.
	Mantes	
	St. Denis	
	Joigny	
	Corbeil	
	Provins	
Picardie & . . . Artois.	Amiens	5.
	Abbeville	
	Péronne	
	1er. d'Arras	
	2me. d'Arras	
Soiſſons . . .	Soiſſons	3.
	Laon	
	Noyon	
Orleans . . .	Orleans	4.
	Montargis	
	Chartres	
	Blois	
Moulins . . .	Moulins	2.
	Montluçon	
Lyon	Montbriſon	2.
	Tarare	
Généralité de Riom . . .	Clermont	2.
	Brioude	

PROVINCES & GENERALITE'S.	NOMS DES BATAILLONS.	BATAILLONS.
Poitiers . . .	Poitiers	3.
	St. Maixent	
	Fontenay-le-Comte .	
La Rochelle .	St. Jean d'Angely .	1.
Limoges . . .	Limoges	2.
	Angoulême	
Bourdeaux .	Libourne	6.
	Bergerac	
	Marmande	
	Perigueux	
	Nerac	
	Villeneuve-d'Agenois .	
Auch	Auch	3.
	St. Gaudens . . .	
	St. Sévèr	
Tours	Tours	5.
	Maïenne	
	Du Mans	
	Angers	
	Saumur	
Montauban . .	Rodés	3.
	Figeac	
	Cahors	
Dauphiné . .	Valence	2.
	Romans	
Châalons . .	Châalons	5.
	Troïes	
	Mazarin	
	Chaumont	
	St. Dizier	

PRO-

PROVINCES & GENERALITÉS.	NOMS DES BATAILLONS.	BATAILLONS.
Rouën . . .	Rouën	5.
	Ponteau-de-mer . .	
	Vernon	
	Neufchâtel	
	Gisors	
Caën	Caën	3.
	Vire	
	St. Lo	
Alençon . . .	Alençon	4.
	Mortagne	
	Argentan	
	Falaise	
Dijon	Dijon	5.
	Semeur	
	Autun	
	Chalon	
	Bourg en Bresse . .	
Bretagne . .	Rennes	7.
	Nantes	
	Dinant	
	St. Brieux	
	Carhaix	
	Redon	
	Vannes	
Provence . .	1er. d'Aix	2.
	2me. d'Aix	
Languedoc . .	Montpellier	7.
	Castelnaudary . . .	
	Anduze	
	Beziers	
	Carcassonne	
	Alby	
	Privas	

PROVINCES & GENERALITE'S.	NOMS DES BATAILLONS.	BATAILLONS.
Comté . . .	Veſoul	5.
	Dôle	
	Lons-le-Saulnier . .	
	Salins	
	Ornans	
Metz	Metz	2.
	Verdun	
Alſace . . .	Strasbourg	2.
	Colmar	
Flandres . . .	Lille	1.
Haynault . . .	Valenciennes	1.
Lorraine . .	Polignac 2	6.
	Montureux 2	
	Mirecourt 2	
TOTAL		107 *Batail.*

MILICES
ENTRETENUES PAR LES PROVINCES.

Du Païs Boulonnois .	3 *Batail. faiſant*	1500 *Hom.*
Compagn. des Bandes Bearnoiſes & Grammontoiſes . .	3 *Batail. faiſant*	1500 --
Du Rouſſillon . .	5 *Batail. faiſant*	2500 --
TOTAL . . .	11 *Batail. faiſant*	5500 *Hom.*

Ce qui fait en tout 118 *Bataillons de Milice, montans à . . .* 59000 *Hommes.*

COM-

COMPOSITION
GÉNÉRALE & DÉTAILLÉE
DE TOUTES LES
TROUPES DE FRANCE.

MAISON DU ROI.

GARDES DU CORPS,
4 Compagnies.

4 Capitaines-Commandans
12 Lieutenans- } Chefs de Brigade
12 Enſeignes- }
1 Major
1 Prémier-Aide-Major } *à la Cour*
1 Second-Aide-Major }
4 Exempts, *Aides-Majors des Compagnies*
4 Exempts, *Sous-Aides-Majors des Compagnies*
48 Exempts

87 Officiers Supérieurs à 21 par Compagnie, & 3 pour l'Etat-Major-Général des quatre Compagnies.
36 Brigadiers
36 Sous-Brigadiers
128 Gardes.

300 *faiſant* 24 Brigades & 8 Eſcadrons.

Dans ce nombre eſt compris un Prémier-Homme d'Armes de France, & 24 Gardes de la Manche.

Plus

24 Trompettes
4 Timbaliers.
4 Commiſſaires à la Conduite
4 Aumôniers
4 Chirurgiens-Majors
4 Contrôleurs-Clercs du Guet Sécrétaire
4 Garçons deſdits Contrôleurs.

COMPAGNIE DES CENT GARDES-SUISSES.

1 Capitaine-Colonel François
2 Lieutenans François & Suiſſe
2 Enſeignes François & Suiſſe
1 Exempt ordinaire Aide-Major François
8 Exempts François & Suiſſes
4 Fouriers, Maréchaux des Logis, François & Suiſſes

18 Officiers, avec un Clerc du Guet.
100 Gardes-Suiſſes, y compris 6 Caporaux, 1 Porte-Drapeau, 4 Tambours & 1 Fifre, & non compris 18 Veterans, qui ſont diſpenſés de ſervice.

Plus

1 Aumônier
1 Médecin
1 Chirurgien
1 Apoticaire.

GEN-

GENDARMES DE LA GARDE.

1 Capitaine-Lieutenant-Commandant
2 Prémier & ſecond Capitaines-Sous-Lieutenans
3 Enſeignes
3 Guidons.

9 Officiers Supérieurs & 10 Maréchaux des Logis, dont un prémier & ſecond Aides-Majors.
8 Brigadiers
8 Sous-Brigadiers
4 Portes-Etendarts
180 Gendarmes.

200 *faiſant* 4 Brigades & 1 Eſcadron.
4 Trompettes
1 Timbalier.

Plus

1 Commiſſaire à la Conduite
1 Aumônier
1 Contrôleur
2 Fouriers
2 Chirurgiens
1 Sellier
1 Marechal-Ferrant.

CHEVAUX-LEGERS DE LA GARDE.

1 Lieutenant-Commandant
2 Sous-Lieutenans
2 Enſeignes
4 Cornettes.

9 Officiers Supérieurs & 10 Maréchaux des Logis, dont un prémier & ſecond Aides-Majors.

8 Brigadiers
8 Sous-Brigadiers
4 Porte-Etendarts
180 Chevaux-Légers.

200 *faiſant* 4 Brigades & 1 Eſcadron.
4 Trompettes
1 Timbalier.

Plus

1 Commiſſaire à la Conduite
1 Aumônier
2 Fouriers
2 Chirurgiens
1 Sellier
1 Marechal-Ferrant.

PREMIERE COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES, dits, GRIS.

1 Capitaine-Lieutenant
2 Sous-Lieutenans
2 Enſeignes
2 Cornettes.

7 Officiers Supérieurs & 10 Maréchaux des Logis, dont un prémier & ſecond Aides-Majors.
4 Brigadiers
18 Sous-Brigadiers
178 Mouſquetaires, dont un Porte-Etendart & un Porte-Drapeau.

200 *faiſant* 4 Brigades & 1 Eſcadron.
6 Tambours
4 Hautbois

Plus

1 Commiſſaire à la Conduite
1 Aumônier
1 Chirurgien
1 Apoticaire
1 Fourier
1 Sellier
1 Marechal-Ferrant.

SECON-

SECONDE COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES, dits, NOIRS.

1 Capitaine-Lieutenant
2 Sous-Lieutenans
2 Enſeignes
2 Cornettes

7 Officiers Supér. & 10 Maréchaux des Logis, dont un prémier & un ſecond Aides-Majors.
4 Brigadiers
18 Sous-Brigadiers
178 Mouſquetaires, dont un Porte-Etendart & un Porte-Drapeau.

200 *faiſant* 4 Brigades & 1 Eſcadron.
6 Tambours
4 Hautbois

Plus

1 Commiſſaire à la Conduite
1 Aumônier
1 Chirurgien
1 Apoticaire
1 Fourier
1 Sellier
1 Marechal-Ferrant.

GRENADIERS à CHEVAL.

1 Capitaine-Lieutenant
3 Lieutenans
3 Sous-Lieutenans
3 Maréchaux des Logis

10 Officiers Supérieurs.
6 Sergens
3 Brigadiers
6 Sous-Brigadiers
115 Grenadiers, dont ſix appointés, & un Porte-Etendart.

130 *faiſant* 3 Brigades & 1 Eſcadron.

4 Tam-

4 Tambours

Plus

1 Commiſſaire à la Conduite
1 Aumônier
1 Chirurgien.

Nota: *Il n'y a point d'Etat-Major dans cette Compagnie.*

INFANTERIE FRANCOISE
DE LA MAISON DU ROI.

REGIMENT DES GARDES FRANCOISES.

1 Colonel Commandant en Chef
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
7 Aides-Majors
7 Sous-Aides Majors
33 Capitaines, dont trois des Grenadiers
36 Lieutenans, dont ſix des Grenadiers
36 Sous-Lieutenans, dont 6 des Grenadiers
66 Enſeignes, dont 6 des Grenadiers
60 Gentilshommes à Drapeau.

248 Officiers.
198 Sergens à 6 par Compagnie
99 Caporaux à 3 par Compagnie
297 Anſpeſſades à 9 par Compagnie
264 Grenadiers à 88 par Compagnie
3120 Fuſiliers à 104 par Compagnie, &
132 Tambours à 4 par Compagnie.

4110 *faiſant* 30 Compagnies de Fuſiliers de 126 hommes chacune, à 5 par Bataillon, trois de Grenadiers de 110 hommes chacune, à une demi-Compagnie par Bataillon, le tout *formant* 6 Bataillons à 685 hommes par Bataillon.

Suite

Suite de l'Etat-Major.

1 Maréchal des Logis des Bandes Françoiſes & du Régiment
1 Aumônier
1 Commiſſaire-Général aïant la Conduite & Police
1 Commiſſaire appointé pour la Police & Conduite
2 Sergens d'ordre, Chevaliers de Saint-Louis
1 Tambour-Major
1 Sous Tambour Major
1 Médecin
1 Chirurgien-Major
1 Apoticaire
6 Contrôleurs.

GRAND-ETAT-MAJOR.

1 Auditeur-Général des Bandes & du Régiment
1 Prévôt-Général des Bandes Françoiſes & du Régiment
1 Lieutenant de la Prévôté générale des Bandes Françoiſes
1 Greffier.
12 Archers & 1 Executeur de Juſtice.

Le Roi accorde aux Capitaines des Grenadiers 12 païes de gratification de 16 Liv. 15 Sols, chacune leur Compagnie étant complette; de plus 16 Liv. 15 Sols pour la païe du Major, & 10 Liv. 15 Sols pour celle du Commiſſaire.

Les Capitaines de Fuſiliers ont 12 païes de gratification de 10 Liv. 15 Sols, chacune leur Compagnie étant complette. De plus 14 Liv. 15 Sols pour la païe du Major & 10 Liv. 15 Sols pour celle du Commiſſaire.

Le Roi donne de plus trente Sols par jour à chaque Capitaine de Fuſiliers pour appointer les trente meilleurs ſoldats de ſa Compagnie. Ce qui fait 900 Appointés dans le Régiment.

INFAN-

INFANTERIE SUISSE
DE LA MAISON DU ROI.

REGIMENT DES GARDES-SUISSES.

1 Colonel-Général des Suiſſes & Griſons
1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
3 Aides-Majors
18 Capitaines
24 Lieutenans
12 Sous-Lieutenans
36 Enſeignes, dont 12 ne ſeront point remplacés à meſure de leur extinction, ſuivant l'Ordonnance du 16 Janvier 1745.

97 Officiers à 7 par Compagnie, dont ſix entières & 6 couplées, *faiſant* 12 Compagnies, & 13 Officiers tant de l'Etat-Major que des Compagnies couplées.
96 Sergens à 8 par Compagnie
12 Chirurgiens à 1 par Compagnie
48 Trabans à 8 par Compagnie
72 Tambours à 6 par Compagnie
12 Fiffres à 1 par Compagnie
72 Caporaux à 6 par Compagnie
72 Appointés à 6 par Compagnie
1932 Soldats à 161 par Compagnie
84 Officiers à 7 par Compagnie, qui font nombre dans ce Régiment.

2400 *faiſant* 4 Bataillons de 600 hommes chacun, en 6 Compagnies entières, de 200 hommes chacune, & 12 demi-Compagnies de 100 hommes chacune.

Plus, 12 Hallebardiers Suiſſes ſervans près du Colonel-Général.

1 Com-

1 Commiſſaire-Général des Suiſſes & Ligues Griſes à la Conduite & Police du Régiment
2 R. P. Capucins-Aumôniers
1 Maréchal des Logis
1 Sergent-Major, Chevalier de Saint-Louis
1 Tambour-Major
1 Sécrétaire-Interprête
1 Truchement
1 Médecin
1 Chirurgien-Major
1 Auditeur-Général des Bandes Suiſſes
1 Grand-Juge
1 Grand-Prévôt
1 Greffier
12 Prévôts à 1 par Compagnie
20 Archers & 1 Exécuteur de Juſtice.

ETAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE GENERALE.

1 Grand-Juge
1 Maréchal des Logis
1 Truchement
1 Aumônier
1 Grand-Fourier
1 Chirurgien-Major.

Le Roi accorde à chaque Capitaine trente païes de gratification de 20 Liv. 6 Sols par mois, ſa Compagnie étant de 175 hommes & au-deſſus juſqu'au complet de 200 hommes.

De plus 3 païes ſemblables de gratification pour le ſeptième Officier ſous le titre de troiſième Enſeigne dans chaque Compagnie. Leſquels Enſeignes ne ſeront point remplacés à meſure de leur extinction.

Sa Majeſté trouve bon de faire païer à chaque Capitaine la ſomme de 142 Liv. 2 Sols par mois pour appointer les porte-outils & les plus anciens & plus apparens Soldats.

GEN-

GENDARMERIE DE FRANCE.

16 Capitaines-Lieutenans
16 Sous-Lieutenans
16 Enseignes
16 Guidons
1 Major-Général
1 Aide-Major
2 Sous-Aides-Majors

68 Officiers Supérieurs à 4 par Compagnie & 4 pour l'Etat-Major.
64 Maréchaux des Logis à 4 par Compagnie.

32 Brigadiers à 2 par Compagnie
32 Sous-Brigadiers à 2 par Compagnie
16 Porte-Etendarts à 1 par Compagnie
32 Trompettes à 2 par Compagnie.
688 Gendarmes & Chevaux-Légers à 43 par Compagnie.
800 *faisant* 8 Escadrons en 16 Compagnies de 50 hommes chacune.

De Plus

8 Timbaliers
2 Aumôniers.

INFAN-

INFANTERIE FRANÇOISE.

UN REGIMENT de 4 BATAILLONS eſt compoſé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
3 Commandans de Bataillon
1 Major
4 Aides-Majors
52 Capitaines, dont 4 de Grenadiers
52 Lieutenans, dont 4 de Grenadiers
4 Sous-Lieutenans de Grenadiers
8 Enſeignes à 2 par Bataillon.

126 Officiers.
104 Sergens, dont 8 de Grenadiers
156 Caporaux, dont 12 de Grenadiers à 3 par Compagnie
156 Anſpeſſades, dont 12 de Grenadiers à 3 par Compagnie
52 Tambours
144 Grenadiers à 36 par Compagnie
1488 Fuſiliers à 31 par Compagnie.

2100 *faiſant* 4 Bataillons de 525 hommes chacun, en 4 Compagnies de Grenadiers de 45 hommes chacune, & 48 Compagnies de Fuſiliers de 40 hommes chacune.

Le Roi entretient dans ſon Régiment d'Infanterie ſeulement 260 Surnumeraires à 5 par Compagnie,

Et un troiſième & quatrième Officier par Compagnie de Fuſiliers ſous le titre de Lieutenant en ſecond & Sous-Lieutenant ſans appointement.

Il y a auſſi pour ce Régiment une Ecole Militaire entretenuë par le Roi & compoſée de

1 Maître de Mathématiques
1 Maître de Deſſein
1 Maître d'Armes
1 Maître de Langues.

UN REGIMENT DE DEUX BATAILLONS
est composé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Commandant de Bataillon
1 Major
2 Aides-Majors
26 Capitaines, dont 2 de Grenadiers
26 Lieutenans, dont 2 de Grenadiers
2 Sous Lieutenans de Grenadiers
4 Enseignes.

64 Officiers.

52 Sergens, dont 4 de Grenadiers
78 Caporaux, dont 6 de Grenadiers à 3 par Compagnie
78 Anspessades, dont 6 de Grenadiers à 3 par Compagnie
26 Tambours
72 Grenadiers à 36 par Compagnie
744 Fusiliers à 31 par Compagnie.

1050 *faisant* 2 Bataillons de 525 hommes chacun, en 2 Compagnies de Grenadiers de 45 hommes chacune, & 24 Compagnies de Fusiliers de 40 hommes chacune.

UN REGIMENT d'un BATAILLON.

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Aide-Major
13 Capitaines, dont 1 de Grenadiers
13 Lieutenans, dont 1 de Grenadiers
1 Sous-Lieutenant de Grenadiers
2 Enseignes.

33 Officiers.

26 Ser-

26 Sergens, dont 2 de Grenadiers
39 Caporaux, dont 3 de Grenadiers
39 Anſpeſſades, dont 3 de Grenadiers
13 Tambours
36 Grenadiers
372 Fuſiliers à 31 par Compagnie.

525 hommes en 1 Compagnie de Grenadiers de 45 hommes, & douze Compagnies de Fuſiliers de 40 hommes chacune.

REGIMENT de ROYAL-ARTILLERIE.

1 Colonel-Lieutenant, Commandant en Chef
5 Lieutenans-Colonels
5 Majors
5 Aides-Majors
5 Sous-Aides-Majors
40 Capitaines en pied
40 Capitaines en ſecond
40 Prémiers-Lieutenans
40 Lieutenans en ſecond
80 Sous-Lieutenans.

261 Officiers à 6 Compagnies, & 21 pour l'Etat-Major.
100 Cadets à 2 par Compagnie
200 Sergens à 4 par Compagnie
200 Caporaux à 4 par Compagnie
200 Anſpeſſades à 4 par Compagnie
100 Tambours.
2800 Sappeurs, Canoniers & Bombardiers.
——— Ces derniers ont 16 Artificiers par Compagn. qui *font* 240 pour les 5 Bataillons.
3600 en 5 Bataillons de 72 hommes chacune, dont 5 de Sappeurs, 30 de Canoniers, & 15 de Bombardiers.
Plus 5 Aumôniers
5 Chirurgiens.

CINQ COMPAGNIES de MINEURS qui doivent ſervir ſéparement ou avec les 5 Bataillons de Roïal-Artillerie.

5 Capitaines en prémier
5 Capitaines en ſecond
5 Prémiers-Lieutenans
5 Seconds-Lieutenans
10 Sous-Lieutenans.

30 Officiers à 6 par Compagnie.
10 Cadets à 2 par Compagnie
20 Sergens à 4 par Compagnie
20 Caporaux à 4 par Compagnie
20 Anſpeſſades à 4 par Compagnie
10 Tambours à 2 par Compagnie
120 Mineurs à 24 par Compagnie
100 Apprentifs à 20 par Compagnie.

300 *faiſant* 5 Compagnies de 60 hommes chacune.

CINQ COMPAGNIES D'OUVRIERS.

5 Capitaines
5 Prémiers-Lieutenans
5 Seconds-Lieutenans
5 Sous-Lieutenans, qui ne ſeront point remplacés à meſure que leur Emploi viendra à vacquer.

20 Officiers à 4 par Compagnie.
15 Maîtres-Ouvriers à 3 par Compagnie
15 Sous-Maîtres-Ouvriers à 3 par Compagnie
5 Tambours
125 Ouvriers à 25 par Compagnie
40 Apprentifs à 8 par Compagnie.

200 *faiſant* 5 Compagnies de 40 hommes chacune.

GRE-

GRENADIERS de FRANCE.

1 Inſpecteur Commandant
20 Colonels
7 Lieutenans-Colonels, qui reſteront à 4 après leur extinction
1 Major
4 Aides-Majors
48 Capitaines
48 Lieutenans
48 Lieutenans en ſecond
4 Enſeignes.

181 Officiers à 3 par Compagnie, 33 pour l'Etat-Major, & un Enſeigne dans chaque Brigade.
96 Sergens à 2 par Compagnie
144 Caporaux à 3 par Compagnie
144 Anſpeſſades à 3 par Compagnie
48 Tambours.
1728 Grenadiers à 36 par Compagnie.

2160 *faiſant* 4 Brigades de 545 hommes chacune, en 48 Compagnies de 45 hommes chacune.

Il y a ſur ce nombre 1 Sergent, 1 Caporal & onze Grenadiers entretenus dans chacune des quatre Brigades, *faiſant* 52 hommes ſous la dénomination de Charpentière.

Plus.

1 Tambour-Major } non compris dans le
1 Fifre. . . . . } nombre de 2160.

Dans la plû-part des Régimens de l'Infanterie Françoiſe les Seconds-Officiers des Compagnies ſont des Capitaines des Bataillons réformés, qui y ſervent ſous le titre de Capitaines en ſecond. Dans les Régimens, où la Réforme a été conſidérable, les troiſièmes Officiers des Compagnies ſont auſſi des Capitaines en ſecond, leſquels ne ſeront point remplacés à meſure que leurs places viendront à vacquer.

INFANTERIE ALLEMANDE.

Reduite par Ordonnance du prémier Mai 1752 à 400 hommes par Bataillon, excepté Bergh & Roïal-Pologne, qui ſont à 402 chacun.

Un Régiment de 3 Bataillons eſt compoſé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Interprête
3 Aides-Majors
1 Aumônier
1 Chirurgien
1 Auditeur
1 Prévôt
1 Tambour-Major
2 Archers & 1 Executeur.

Les ſix prémiers Régimens Allemands ont l'Etat-Major détaille cy-contre.

Alſace.
Bentheim.
La Marck.
Roïal-Suédois.
Roïal-Bavière.
Löwendahl.

24 Capitaines en pied, dont 2 Comandans
24 Capitaines en ſecond ou réformés
24 Prémiers-Lieutenans conſervés ſous le titre de Lieutenans
24 Lieutenans en ſecond, qui ne ſeront point remplacés
24 Enſeignes, ils reſteront à 6 à meſure que leur place viendra à vacquer
6 Officiers de l'Etat-Major.

126 Officiers à 5 par Compagnie, & ſix pour l'Etat-Major.
48 Sergens
21 Fouriers
24 Capitaines d'Armes
48 Caporaux
96 Anſpeſſades à 4 par Compagnie
24 Tambours
144 Grenadiers à 6 par Compagnie
792 Fuſiliers à 33 par Compagnie.

1200 *faiſant* 3 Bataillons de 400 hommes chacun, en 24 Compagnies de 50 hommes chacune.

UN

UN REGIMENT de DEUX BATAILLONS
est composé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
2 Aides-Majors.

5 Le Reste de l'Etat-Major comme celui de trois Bataillons.
16 Capitaines en pied, dont un Commandant
16 Capitaines en second ou réformés
16 Prémiers-Lieutenans, conservés sous le titre de Lieutenans
16 Lieutenans en second, qui ne seront point remplacés à mesure que leur place viendra à vacquer
16 Enseignes, ils resteront seulement à 4, à mesure de leur extinction.
85 Officiers à 5 par Compagnie, & 5 pour l'Etat-Major.
32 Sergens
16 Fouriers
16 Capitaines d'Armes
32 Caporaux
64 Anspessades à 4 par Compagnie
16 Tambours
96 Grenadiers à 6 par Compagnie
528 Fusiliers à 33 par Compagnie.

800 *faisant* 2 Bataillons de 400 hommes chacun, en 16 Compagnies de 50 hommes chacune.

UN REGIMENT d'un BATAILLON
est composé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Aide-Major
1 Aumônier
1 Chirurgien
1 Auditeur
1 Prévôt
1 Greffier
1 Tambour Major.

Les six derniers Régimens Allemands ont l'Etat-Major détaillé cy-contre:

Naſſau-Saarbruck.
Ferſen,
La Dauphine.
Saint-Germain.
Bergh.
Roïal-Pologne.

2 Archers & 1 Exécuteur de Juſtice.
8 Capitaines en pied
8 Capitaines en ſecond, ou réformés
8 Prémiers Lieutenans, conſervés ſous le titre de Lieutenans
8 Lieutenans en ſecond, qui ne ſeront point remplacés
8 Enſeignes, qui ſeront réduits à 2 après leur extinction
4 Officiers de l'Etat-Major.

44 Officiers à 6 par Compagnie, & 4 pour l'Etat-Major.
16 Sergens
8 Fouriers
8 Capitaines d'Armes
16 Caporaux
32 Anſpeſſades
8 Tambours
48 Grenadiers à 6 par Compgnie
264 Fuſiliers à 33 par Compagnie.

400 *formant* 1 Bataillon en 8 Compagnies de 50 Hommes chacune.

AUTRE

AUTRE REGIMENT d'un BATAILLON,

composé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Aide-Major.

4 Le Reſte de l'Etat-Major comme celui cy-deſſus.
6 Capitaines en pied
6 Capitaines en ſecond, ou réformés
6 Prémiers-Lieutenans
6 Lieutenans en ſecond
6 Enſeignes, qui ſeront réduits à 2 après leur extinction

30 Officiers à 5 par Compagnie, & 4 pour l'Etat-Major
18 Sergens à 3 par Compagnie
6 Fouriers
6 Capitaines d'Armes
6 Fouriers-Schutz
18 Caporaux à 3 par Compagnie
12 Tambours
24 Anſpeſſades à 4 par Compagnie
36 Grenadiers à 6 par Compagnie
276 Fuſiliers à 46 par Compagnie.

402 *formant* un Bataillon en ſix Compagnies de 67 Hommes chacune.

Nota. Dans les Régimens d'Infanterie Allemande les Colonels, Lieutenans-Colonels & Commandans ont des Compagnies.

Dans le Régiment Roïal-Suèdois, outre les 85 Officiers, qui doivent entrer dans la compoſition d'un Régiment Allemand de deux Bataillons, il y a en outre

16 Seconds-Capitaines en ſecond
16 Seconds-Lieutenans en ſecond.

32 Officiers, dont les Places ſeront éteintes à meſure qu'elles viendront à vacquer.

INFANTERIE-SUISSE.

Chaque REGIMENT SUISSE ou GRISON
est compoſé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
3 Aides-Majors.

L'Etat-Major de chacun des dix Régimens Suiſſes eſt paié à raiſon de mille Livres par mois dans le Lieu où la Compagnie Colonelle ſe trouve.

12 Capitaines
12 Capitaines-Lieutenans
12 Lieutenans
12 Sous-Lieutenans
12 Enſeignes.

60 Officiers à 5 par Compagnie, non compris ſix pour l'Etat-Major.
48 Sergens à 4 par Compagnie
12 Fouriers
12 Porte-Enſeignes
12 Capitaines d'Armes
12 Prévôts
72 Caporaux à 6 par Compagnie
72 Anſpeſſades à 6 par Compagnie
1140 Fuſiliers à 95 par Compagnie, compris les Tambours & Fiffres.

1440 *faiſant* 3 Bataillons de 480 Hommes chacun, en 12 Compagnies de 120 Hommes chacune.

Nota : Dans tous les Régimens Suiſſes les cinq Officiers de chaque Compagnie y ſont nombre avec les 115 Hommes, dont chacune eſt compoſée, ce qui la met à 120.

INFANTERIE - ITALIENNE.

REGIMENT d'un BATAILLON,
composé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Interprête
1 Aide-Major
1 Maréchal des Logis
1 Aumônier
1 Chirurgien
1 Prévôt
1 Lieutenant de Prévôt
1 Tambour-Major
5 Archers & un Executeur.
13 Capitaines, dont un de Grenadiers.
12 Capitaines en second
1 Lieutenant de Grenadiers
1 Sous-Lieutenant de Grenadiers
2 Enseignes.

29 Officiers pour le Corps
4 pour l'Etat-Major.

TOTAL 33 Officiers.

39 Sergens à 3 par Compagnie
39 Caporaux à 3 par Compagnie
65 Anspessades à 5 par Compagnie
13 Tambours
33 Grenadiers
336 Fusiliers à 28 par Compagnie, dont 10 appointés.

525 *formant* un Bataillon en une Compagnie de Grenadiers de 45, & douze Compagnies de Fusiliers de 40 Hommes, dans chacune desquelles il y a 10 appointés qui *font* 120 dans tout le Bataillon.

REGI-

REGIMENT CORSE, d'un Bataillon, compoſé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Aide-Major
1 Maréchal des Logis
1 Aumônier
1 Chirurgien
1 Tambour-Major.

La Compoſition des Officiers & du Régiment eſt la même que la précédente, à l'exception, qu'au-lieu des douze Capitaines-en-ſecond il y a dans celle-cy 12 Lieutenans.

Nota. *Dans l'Infanterie Italienne & Corſe les Colonels & Lieutenans-Colonels ont des Compagnies.*

INFANTERIE IRLANDOISE & ECOSSOISE.

CHACUN DES 3 PREMIERS REGIMENS IRLANDOIS, & LES 2 ECOSSOIS ſont compoſés de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Interprête
1 Aide-Major
1 Aumônier
1 Chirurgien
1 Maréchal des Logis

Bulkeley, *Clare*, *Dillon* } *Irlandois.*

Roïal-Ecoſſois, *Ogilvy* } *Ecoſſois.*

Nota. *Il y a dans Roïal-Ecoſſois ſeulement* 1 ſecond Interprête.

13 Ca-

13 Capitaines, dont 1 de Grenadiers
13 Capitaines en ſecond, dont 1 de Grenadiers
13 Lieutenans, dont 1 de Grenadiers
13 Lieutenans en ſecond, dont 1 de Grenadiers
2 Enſeignes.

54 Officiers à 4 par Compagnie, & 2 Enſeignes, non compris 4 Officiers pour l'Etat-Major.
26 Sergens
39 Caporaux à 3 par Compagnie
39 Anſpeſſades à 3 par Compagnie
13 Tambours
36 Grenadiers
312 Fuſiliers à 26 par Compagnie

465 *formant* un Bataillon en 13 Compagnies, dont 1 de Grenadiers de 45 Hommes, & 12 de Fuſiliers de 35.

Chacun des trois derniers

REGIMENS IRLANDOIS

eſt compoſé de

1 Colonel
1 Lieutenant-Colonel
1 Major
1 Aide-Major
1 Aumônier
Roth - } *Berwick* - } *Lally* - }
1 Maréchal des Logis
1 Chirurgien
1 Prévôt
1 Lieutenant de Prévôt
1 Greffier.
5 Archers & l'Exécuteur.

13 Capitaines, dont 1 de Grenadiers
13 Capitaines en ſecond, dont 1 de Grenadiers
13 Lieutenans, dont 1 de Grenadiers
13 Lieutenans en ſecond, dont 1 de Grenadiers
2 Enſeignes.

54 Officiers à 4 par Compagnie, & 2 Enſeignes, non compris 4 Officiers pour l'Etat-Major.
26 Ser-

26 Sergens
39 Caporaux
39 Anſpeſſades
13 Tambours
36 Grenadiers
312 Fuſiliers à 26 par Compagnie.

465 *formant* un Bataillon en une Compagnie de Grenadiers de 45 Hom. & douze de Fuſiliers de 35 Hom.

LE
GRAND-ETAT-MAJOR, ou PRE'VOTE' DE CHACUN DES 34 REGIMENS d'INFANTERIE FRANCOISE ci-après, eſt compoſé de

1 Prévôt
1 Lieutenant de Prévôt
1 Greffier
5 Archers & un Exécuteur de Juſtice.

Il y a en outre dans ces trente-quatre Régimens, ainſi que dans tous les autres de l'Infanterie-Françoiſe,

1 Maréchal des Logis
1 Aumônier.

Noms des 34 Régimens Françoi, qui ont Grand-Etat-Major:

Picardie	Mailly
Champagne	Du Roi
Navarre	Roïal
Piémont	Lionnois
Normandie	Dauphin
La Marine	Anjou
La Tour-du-Pin	d'Eu
Bourbonnois	La Reine
Auvergne	Roïal-des-Vaiſſeaux
Belſunce	Orleans

La

La Couronne	Rohan-Rochefort
Artois	Nice
Roïal-Rouſſillon	Penthièvre
Condé	Chartres
Bourbon	Conty
Roïal-la-Marine	Enghien
Roïal-Comtois	Gardes-Lorraines.

COMPOSITION DE LA CAVALERIE.

REGIMENT COLONEL-GENERAL de 3 Eſc.
eſt compoſé de

1 Colonel-Général. aïant une Compagnie,
1 Lieutenant-Colonel, qui n'a point de Compagnie,
1 Major
1 Aide-Major
11 Capitaines, *le* Colonel-Général *faiſant le* 12e.
12 Lieutenans
1 Sous-Lieutenant dans la Compagnie du Colonel-Général,
1 Cornette blanc dans la même Compagnie
2 autres Cornettes.

31 Officiers.
12 . . Maréchaux des Logis
24 Brigadiers
12 Trompettes & 1 Timbalier
324 Cavaliers à 27 par Compagnie.

360 en 12 Compagnies de 30 Hommes chacune, *formant* 3 Eſc. de 120 Hommes chacun, à 4 Comp. par Eſcadr.

REGI-

REGIMENT MESTRE-DE-CAMP-GENERAL
de 2 Eſcadrons,

1 Meſtre-de-Camp-Général, qui a une Compagnie,
1 Lieutenant-Colonel, qui n'a point de Compagnie,
1 Major
1 Aide-Major
7 Capitaines, *le* Meſtre-de-Camp-Général *faiſant le* 8e.
7 Lieutenans
1 Cornette dans la Comp. du Meſtre de Camp
2 autres Cornettes.

21 Officiers.
8 Maréchaux des Logis.
16 Brigadiers
8 Trompettes & 1 Timbalier
216 Cavaliers à 27 par Compagnie.

240 en 8 Compagn. de 30 Hom. chacune, *formant* 2 Eſc. de 120 Hom. chacun, à 4 Compagn. par Eſcadron.

REGIMENT
DU COMMISSAIRE-GENERAL de 2 Eſcadr.
compoſé comme le précédent de

21 Officiers
8 Maréchaux des Logis
16 Brigadiers
8 Trompettes & 1 Timbalier
216 Cavaliers à 27 par Compagnie.

240 en 8 Compagnies de 30 Hommes, comme ci-deſſus.

Cha-

Chacun des 52 autres

REGIMENS de CAVALERIE FRANÇOISE

eſt compoſé de

1 Meſtre de Camp, qui n'a point de Compagnie
1 Lieutenant-Colonel, qui n'a point de Compagnie
8 Capitaines
8 Lieutenans
2 Cornettes.

20 Officiers.

8 Maréchaux des Logis.
16 Brigadiers
8 Trompettes & 1 Timbalier
216 Cavaliers à 27 par Compagnie.

240 en 8 Compagnies de 30 Hommes chacune, *formant* 2 Eſcadrons de 120 Hommes, chacun à 4 Compagnies par Eſcadron.

REGIMENT ROYAL des CARABINIERS

de 10 Eſcadrons, eſt compoſé de

1 Meſtre de Camp-Lieutenant aïant une Compagnie
5 Chefs de Brigades aïant chacun une Comp.
5 Lieutenans-Colonels aïant chacun une Compagnie
29 Capitaines
40 Lieutenans
10 Cornettes

90 Officiers.

40 Maréchaux des Logis.

80 Brigadiers
40 Trompettes & 5 Timbaliers
1080 Carabiniers à 27 par Compagnie.

1200 en 40 Compagnies de 30 Hommes chacune, *faiſant* 10 Eſcadrons de 120 Hommes chacun, à quatre Compagnies par Eſcadron.

REGIMENT IRLANDOIS de FILTZ-JAMES

eſt compoſé comme un Régiment François de

20 Officiers.

8 Maréchaux des Logis.

16 Brigadiers
8 Trompettes & un Timbalier
216 Cavaliers à 27 par Compagnie.

240 en 8 Compagnies de 30 Hommes, *faiſant* 2 Eſcadrons, &c.

REGIMENT ROYAL-ALLEMAND,

de 2 Eſcadrons, eſt compoſé de

1 Meſtre de Camp aïant une Compagnie
2 Lieutenans-Colonels aïant chacun une Compagnie
2 Majors
2 Aides-Majors
5 Capitaines, non compris le Meſtre de Camp & les deux Lieutenans-Colonels
8 Lieutenans
2 Cornettes.

22 Officiers.

1 Maré-

1 Maréchal des Logis
1 Prévôt
1 Lieutenant de Prévôt
1 Greffier
1 Aumônier
1 Chirurgien
4 Archers & un Exécuteur de Juſtice.
8 Maréchaux des Logis.

16 Brigadiers
8 Trompettes, & un Timbalier
216 Cavaliers à 27 par Compagnie.

240 en 8 Compagnies de 30 Hommes chacune, *faiſant* deux Eſcadrons, &c.

Il doit y avoir dans ce Régiment 16 Cadets, compris dans le Total de 240, ils ont un Sol par jour de plus que le ſimple Cavalier.

REGIMENT de WIRTEMBERG,

de 2 Eſcadrons, eſt compoſé de

1 Meſtre de Camp aïant une Compagnie
1 Lieutenant-Colonel aïant une Compagnie
1 Major
1 Aide-Major
6 Capitaines, non compris le Meſtre de Camp & le Lieutenant-Colonel
8 Lieutenans
2 Cornettes.

20 Officiers.
1 Chirurgien
1 Auditeur
1 Greffier
3 Archers & un Exécuteur.
8 Maréchaux des Logis.

16 Brigadiers
8 Trompettes & un Timbalier
216 Cavaliers à 27 par Compagnie.
240 en 8 Compagnies de 30 Hommes chacune, *faiſant* 2 Eſcadrons, &c.

REGIMENT de NASSAU
de 2 Eſcadrons, eſt compoſé de
20 Officiers comme le précédent, mais il n'y a point d'Auditeurs, de Greffier, d'Archers, n'y d'Exécuteurs, mais ſeulement 1 Chirurgien.
8 Maréchaux des Logis.
16 Brigadiers
8 Trompettes & 1 Timbalier.
216 Cavaliers à 27 par Compagnie.
240 en 8 Compagnies de 30 Hommes, *faiſant* 2 Eſcadrons, &c.

HUSSARS HONGROIS.

REGIMENT de BERCHINY
de 2 Eſcadrons, eſt compoſé de
1 Meſtre de Camp
1 Lieutenant-Colonel
} ſans Compagnie,
1 Major
1 Aide-Major
8 Capitaines
8 Lieutenans.
20 Officiers.
1 Chirurgien
8 Maréchaux des Logis
16 Brigadiers
8 Trompettes & un Timbalier
176 Huſſars à 22 par Compagnie.
200 en 8 Compagnies de 25 Hommes chacune, *faiſant* 2 Eſcadrons de 100 Hommes chacun.

Les

Les deux autres Régimens d'Huſſars Hongrois de Turpin & de Pollerecsky ſont compoſés comme les Régimens de Huſſars Allemands cy-après d'Apremont-Linden, Beaufobre, Rougrave & Ferrary.

Chacun des quatre
REGIMENS d'HUSSARS ALLEMANDS
eſt compoſé de

1 Meſtre de Camp
1 Lieutenant-Colonel } ſans Compagnie,
1 Major
4 Capitaines
4 Lieutenans.

11 Officiers.

1 Chirurgien.

4 Maréchaux des Logis
8 Brigadiers
4 Trompettes & un Timbalier
88 Huſſars à 22 par Compagnie.

100 en 4 Compagnies de 25 Hommes chacune, *formant* un Eſcadron.

Nota : Dans tous les Régimens de Cavalerie Françoiſe, Etrangère & de Huſſars, il y a beaucoup d'Officiers réformés, tant Meſtres de Camp que Lieutenans-Colonels, Capitaines, Lieutenans & Cornettes.

Les Capitaines de la Cavalerie Françoiſe ſont payés à raiſon de 150 Liv. par mois, pendant Mai, Juin, Juillet & Août, ſeulement qu'ils ſont aſſujettis de ſervir.

Les Cornettes, qui ont été Maréchaux des Logis, ont 25 Liv. par mois toute l'année, en paſſant préſens aux revues.

Les Capitaines réformés de Filtz-James ont 250 Liv. pour chacun des mois de Mai, Juin, Juillet & Août, qu'ils doivent ſervir; & chaque Lieutenant de ce Régiment, à raiſon de 41 Liv. 13 Sols, 4 Den. par mois, & ſont païés toute l'année en paſſant préſens aux revuës.

Les Capitaines réformés des trois Régimens Allemands ont auſſi 250 Liv. pour les mois de Mai, Juin, Juillet & Août, qu'ils doivent ſervir; Les Lieutenans réformés qui étoient en pied 33 Liv. 6 Sols, 8 Den. par mois, & chaque Lieutenant réformé, qui de Maréchal des Logis étoit devenu Cornette, 25 Liv. par mois en paſſant préſens aux revuës.

Les Meſtres de Camp & Lieutenans-Colonels, entretenus à la ſuite deſdits trois Régimens avant la Réforme de 1748 ſont païés à raiſon de 100 Liv. par mois au Meſtre de Camp, & 83 Liv. 6 Sols, 8 Den. au Lieutenant-Colonel.

Les Capitaines, qui ſont dans le même cas, ont 200 Liv. pour chacun des mois de Mai, Juin & Juillet, qu'ils doivent ſervir; & les Lieutenans 33 Liv. 6 Sols, 8 Den. chaque mois de l'année en paſſant preſens.

Les Capitaines Hongrois réformés ont 50 Liv. par mois en paſſant préſens.

Les Capitaines réformés d'autre Nation que la Hongroiſe ont 41 Liv. 13 Sols, 4 Den. auſſi en paſſant préſens.

Les Lieutenans Hongrois, ou autres, ont 25 Liv. par mois comme Lieutenans réformés, ſuivant qu'il a été reglé par la Réforme du 30 Novembre 1748.

COM-

COMPOSITION
DU
REGIMENT de CAVALERIE
des VOLONTAIRES de FRIESE
de 3 Eſcadrons en ſix Brigades.

1 Meſtre de Camp } ſans Compagnie,
1 Lieutenant-Colonel }
1 Major
1 Aide-Major
1 Auditeur
1 Aumônier
1 Chirurgien-Major
1 Maréchal des Logis, tenant Lieu de Fourier,
1 Prévôt
1 Timbalier
4 Hautbois
1 Maître-Charpentier
6 Charpentiers
6 Capitaines
6 Capitaines en ſecond
6 Lieutenans en prémier
6 Lieutenans en ſecond
4 Officiers pour l'Etat-Major.

28 Officiers à 4 par Brigade & 4 pour l'Etat-Major.
6 Maréchaux des Logis.

24 Brigadiers à 4 par Brigade
24 Sous-Brigadiers à 4 par Brigade
6 Trompettes
306 Volontaires à 51 par Brigade.

360 en 6 Brigades de 60 Hommes chacune, *faiſant* trois Eſcadrons à 120 Hommes chacun.

Dans ce Régiment ſeulement le Capitaine doit donner à chaque Homme de ſa Brigade une paire de ſouliers, deux chemiſes & un col tous les ans.

COMPOSITION DES DRAGONS.

CHACUN
DES SEIZE REGIMENS DE DRAGONS
eſt compoſé de

Troupe à pied.

4 Capitaines
4 Lieutenans
4 Lieutenans en ſecond.
12 Officiers.
12 Sergens à 3 par Compagnie
16 Caporaux à 4 par Compagnie
16 Anſpeſſades à 4 par Compagnie
4 Tambours.
192 Dragons à 48 par Compagnie
240 en quatre Compagnies de 60 Hommes chacune.

Troupe à Cheval.

8 Capitaines
8 Lieutenans.
16 Officiers.
8 Maréchaux des Logis.
16 Brigadiers
8 Tambours
216 Dragons à 27 par Compagnie
240 en 8 Compagnies à Cheval de 30 Hommes chacune, *faiſant* 2 Eſcadrons de 120 Hommes chacun.

ETAT-

ETAT-MAJOR.

1 Meſtre de Camp . . . . } sans Comp.
1 Lieutenant-Colonel . . . }
1 Commandant de la Troupe à pied }
1 Major
2 Aides-Majors, dont un affecté à la Troupe à pied
12 Officiers pour la Troupe à pied
16 Officiers pour la Troupe à Cheval.

34 Officiers.

240 Dragons à pied
240 Dragons à Cheval.

480 Dragons.

Le Colonel-Général & le Meſtre de Camp-Général, ont conſervé leur Compagnie.

Dans la Compagnie du Colonel-Général il y a de plus que dans les autres

1 Second-Lieutenant, qui ne ſera point remplacé,
1 Sous-Lieutenant
1 Cornette.

Dans la Compagnie du Meſtre de Camp-Général il y a

1 Second-Lieutenant, qui ne ſera point remplacé,
1 Cornette.

Les Officiers réformés des Dragons ſont païés en conſéquence de l'Ordonnance du prémier Septembre 1748 ſur le pied de 500 par an pour le Capitaine, & 280 Livres auſſi par an au Lieutenant, en paſſant préſens.

'POSITION DES TROUPES LÉGÈRES.

)RPS des VOLONTAIRES de FLANDRES
est composé de

6 Capitaines en pied
6 Capitaines en second
6 Seconds Capitaines en second, ou Lieutenans.
18 Officiers.
24 Sergens à 4 par Compagnie
24 Caporaux *idem*
24 Anspessades *idem*
6 Tambours
162 Fusiliers à 27 par Compagnie.
240 Hommes en 6 Compagnies de 40 Hommes chacune.

6 Capitaines en pied
6 Capitaines en second, ou Lieutetenans.
12 Officiers.
12 Maréchaux des Logis.
24 Brigadiers à 4 par Compagnie
6 Trompettes
90 Cavaliers à 15 par Compagnie.
120 Cavaliers en 6 Compagnies de 20 Hommes chacune.

ie.

ie.

ETAT.

ETAT-MAJOR.

1 Commandant en Chef
3 Commandans particuliers, chacun d'une Brigade
3 Aides-Major, 1 dans chaque Brigade.

7 Officiers.
18 d'Infanterie
12 de Cavalerie

37 Officiers.
12 Maréchaux
— des Logis.

TOTAL 240 Hommes à pied
120 à Cheval.

EN TOUT 360 en 3 Brigades de 120 Hom. chacune de 80 à pied & 40 à Cheval.

LE CORPS DES VOLONTAIRES ROYAUX

est composé de

6 Capitaines en prémier, dont 2 de Grenadiers
6 Prémiers-Capitaines en ſecond, dont 2 de Grenadiers.
6 Seconds-Capitaines en ſecond, dont 2 de Grenadiers.
18 Officiers à 3 par Compagnie.

18 Sergens à 3 par Compagnie
18 Caporaux *idem*
18 Anſpeſſades *idem*
6 Tambours
100 Grenadiers à 50 par Compagnie
200 Fuſiliers à 50 par Compagnie.

360 Hommes en 6 Compagnies de 60 Hommes chacune, dont deux de Grenadiers.

1 Capitaine de Charpentiers ou Bateliers.
40 Charpentiers ou Bateliers ſans Sergens n'y haute païes.

8 Capi-

8 Capitaines de Dragons
8 Capitaines en fecond, ou Lieutenans.
16 Officiers.
8 Maréchaux des Logis.
16 Brigadiers
8 Tambours
216 Dragons à 27 par Compagnie.
240 Dragons en 8 Compagnies, de 30 Hommes chacune.

ETAT-MAJOR.

1 Colonel - Commandant
1 Major
1 Aide-Major
19 Officiers d'Infanterie
16 Officiers de Dragons.
38 Officiers.
8 Maréchaux des Logis.

NOMBRE.
à pied . . 400 compris les
à Cheval . 240 Bateliers.
TOTAL. 640 en fept Compagnies à pied, dont une de Bateliers & 8 Compagnies à Cheval.

LE CORPS DES VOLONTAIRES DU DAUPHINE'

eſt compoſé de

1 Commandant en Chef
1 Aide-Major
5 Capitaines en pied
5 Capitaines en fecond, ou Lieutenans.
12 Officiers d'Infanterie.

10 Ser-

10 Sergens
10 Caporaux
10 Anſpeſſades
5 Tambours
65 Fuſiliers, Chaſſeurs ou Volontaires
——— à 13 par Compagnie.
100 Hommes en 5 Compagnies de 20 Hommes chacune.
1 Capitaine de Dragons
1 Capitaine en ſecond, ou Lieutenant.

14 Officiers.
1 Maréchal des Logis
2 Brigadiers
1 Tambour
17 Dragons.

20 Dragons en 1 Compagnie
100 Hommes à pied.

TOTAL . . 120.

CANTABRES VOLONTAIRES
compoſés de

4 Capitaines en pied
4 Capitaines en ſecond, ou Lieutenans.

8 Officiers.
8 Sergens
12 Caporaux
12 Anſpeſſades
4 Tambours
124 Fuſiliers à 31 par Compagnie.

160 Hommes en 4 Compagnies de 40 Hommes chacune.

CORPS

CORPS de CHASSEURS de FISCHER,

composé de

1 Commandant étant Capitaine en prémier des Compagnies à pied & à Cheval
1 Aide-Major
1 Prémier-Capitaine en second } à pied,
1 Second-Capitaine en second }
4 Sergens
4 Caporaux
4 Anſpeſſades
28 Chaſſeurs.

40 Hommes à pied en 1 Compagnie.
1 Prémier-Capitaine en second } à Cheval.
1 Second-Capitaine en second }

6 Officiers tant à pied qu'à Cheval.
2 Maréchaux des Logis.
4 Brigadiers
16 Chaſſeurs à Cheval.
20 Hommes en 1 Compagnie à Cheval.

NOMBRE.
40 à Pied
20 à Cheval.

TOTAL . . . . . 60 Chaſſeurs.

REGIMENT ETRANGER de GESCHRAY.

1 Colonel ſans Compagnie
1 Aide-Major.

2 Capitaines . . . . . } à pied.
2 Capitaines en ſecond, ou Lieutenans, }
4 Sergens
2 Capitaines d'Armes
6 Caporaux
2 Tambours
62 Fuſiliers.

80 Les Officiers des Compagnies compris, *faiſant* 2 Compagnies de 40 Têtes chacune.

2 Capi-

2 Capitaines à Cheval
2 Capitaines en ſecond, ou Lieutenans,
2 Brigadiers
34 Hommes à Cheval.

40 Les Officiers des Compagnies compris, *faiſant* 2 Compagnies à Cheval, de 40 Têtes chacune.

NOMBRE.
80 à pied
40 à Cheval.

TOTAL . . . . . 120 Têtes, & 2 Officiers pour l'Etat Major.

CORPS de FUSILIERS de MONTAGNE,
compoſé de

1 Commandant ſans Compagnie
1 Aide-Major
3 Capitaines en pied
3 Capitaines en ſecond
3 Lieutenans.

11 Officiers.
9 Brigadiers
9 Sous-Brigadiers
3 Tambours
99 Fuſiliers à 33 par Compagnie.

TOTAL . 120 en 3 Comp. de 40 Hommes chacune.

COMPAGNIE de BREZE,
detachée aux Isles de Ste. Marguerite & St. Honorat,
compoſé de

1 Capitaine
2 Lieutenans.

3 Officiers.
2 Sergens
1 Caporal
1 Anſpeſſade
1 Tambour
30 Soldats.

35 Hommes en 1 Comp.

COM-

COMPAGNIES de SUISSES & GRISONS DE'TACHE'ES.

LA COMPAGNIE SUISSE d'HEUBERGER
est compoſée de

1 Capitaine
1 Lieutenant
1 Sous-Lieutenant
4 Sergens
2 Trabans
2 Tambours
1 Fiffre
3 Caporaux
3 Anſpeſſades
62 Fuſiliers.

80 Hommes, les Officiers compris.

CHACUNE
DES COMPAGNIES SUISSES de REYNOLD
& DE GRISONS DE TRAVERS,
eſt compoſée de

1 Capitaine
1 Lieutenant
2 Sergens
1 Traban
1 Tambour
1 Fiffre
2 Caporaux
2 Anſpeſſades
39 Fuſiliers.

50 Hommes, compris les Officiers.

COM-

COMPOSITION DE LA MILICE.

CHACUN
DES 107 BATAILLONS DE MILICE,
compris celui de la Ville de Paris, & les ſix des Duchés de Lorraine & de Barr,
eſt compoſé de

1 Commandant de Bataillon, ſans Compagnie,
1 Aide-Major
1 Capitaine de Grenadiers
1 Capitaine de Grenadiers poſtiches
8 Capitaines de Fuſiliers
10 Lieutenans, dont 1 de Grenadiers, & 1 de Poſtiches.
22 Officiers.
20 Sergens
30 Caporaux
30 Anſpeſſades
10 Tambours
41 Grenadiers
41 Grenadiers poſtiches
328 Fuſiliers à 41 par Compagnie.
500 en dix Compagnies, dont une de Grenadiers de 50 Hommes, une de Poſtiches de même nombre, & huit de Fuſiliers auſſi de 50 Hom. chacune.

Les Régimens de POLIGNAC & de MONTUREUX, des *Milices de Lorraine*, de deux Bataillons chacun, ont de plus 1 Major chacun dans le prémier Bataillon, qui, au-lieu de Commandant, a 1 Colonel.

Cela ne fait qu'un Officier de plus dans chacun de ces deux Régimens.

Lors que l'on aſſemble les 107 Compagnies de Grenadiers de Milice, on en forme 11 Bataillons, dont 8 de 500 Grenadiers, chacun en 10 Compagnies de 50 Hommes; & les 3 autres de 450 Grenadiers, en 9 Compagnies auſſi de 50 Hommes. Le tout fait 5350 Grenadiers, ſous la Dénomination de *Grenadiers-Roïaux.*

Ils s'aſſemblent ordinairement pendant un mois de chaque année, ils touchent leur Solde pendant ce tems, pour trois jours avant leur aſſemblée, & trois autres jours pour leur retour chés eux.

Les Officiers touchent trois mois d'appointemens par année.

Les Officiers des Compagnies de Fuſiliers touchent deux mois d'appointemens par année.

Les ſimples Miliciens s'aſſemblent ordinairement pendant huit jours de l'année, touchent leur Solde pour ce tems, ainſi que pour les trois jours qui ont précédé ceux de l'aſſemblée, & pour les trois jours après celui de leur ſéparation.

Hors

Hors du tems de l'aſſemblée des Milices chaque Sergent de Grenadiers-Roïaux a 3 Sols par jour; chaque Sergent de Grenadiers poſtiches & de Fuſiliers 2 Sols; chaque Tambour de Grenadiers-Roïaux 1 Sol, 6 Deniers; & chaque Grenadier 1 Sol: On leur en fait le décompte tous les ans au tems de l'aſſemblée.

Les ſimples Grenadiers poſtiches & Fuſiliers ne reçoivent rien hors le tems de l'aſſemblée.

LA COMPOSITION
DES
3 Bataillons des Bandes Bearnoiſes & Grammontoiſes,
5 Bataillons des Milices du Rouſſillon,
3 Bataillons du Païs Boulonnois,

faiſant 11 Bataillons, eſt ordinairement ſemblable à la Compoſition des Bataillons de Milice Françoiſe.

Le tems de leur aſſemblée n'eſt point reglé, & leur Entretien eſt à la charge de leurs Provinces.

COMPOSITION DES COMPAGNIES d'INVALIDES DE'TACHE'ES.

CHACUNE
DES 9 COMPAGNIES de BAS-OFFICIERS
D'INVALIDES DETACHE'S
eſt compoſe de

1 Capitaine en pied
1 Capitaine en ſecond
5 Lieutenans

7 Officiers.
6 Sergens
6 Caporaux
6 Anſpeſſades
2 Tambours
120 Fuſiliers.

140 *formant* une Compagnie.

UNE
COMPAGNIE DE BAS-OFFICIERS,
ſervans à la Garde du Château de la Baſtille,
compoſée de

1 Capitaine en prémier
1 Capitaine en ſecond
1 Lieutenant chargé du détail
2 autres Lieutenans.

5 Officiers.
4 Sergens
4 Caporaux
4 Anſpeſſades
2 Tambours
68 Fuſiliers.

82 Hommes, *formant* une Compagnie.

UNE

UNE
COMPAGNIE de BAS-OFFICIERS,
ſervans à la Garde du Palais des Thuileries & du Château du Louvre,
compoſée de

1 Capitaine en premier
1 Capitaine en ſecond
1 Lieutenant chargé du détail
4 autres Lieutenans.

7 Officiers.
6 Sergens
6 Caporaux
6 Anſpeſſades
3 Tambours
85 Fuſiliers.

106 Hommes, *formant* une Compagnie.

CHACUNE DES
144 COMPAGN. d'INVALIDES DETACHE'ES pour la Garde des Places de Guerre, Citadelles, Forts & Châteaux des Frontières,
eſt compoſée de

1 Capitaine
5 Lieutenans.

6 Officiers.
3 Sergens
3 Caporaux
3 Anſpeſſades
1 Tambour
50 Fuſiliers.

60 Hommes, *formant* une Compagnie.

Nota. La plus grande partie de ces 144 Compagnies ont juſqu'à dix Surnumeraires païés & faiſant le ſervice comme les autres Invalides.

COMPOSITION ABREGÉE DE TOUTES LES TROUPES DE FRANCE.

MAISON DU ROI.

	Eſcadr.	*Officiers.*	*Gardes.*
Gardes du Corps, 4 Compagn.	8	87	1200
Gendarmes de la Garde, 1 Comp.	1	19	200
Chevaux-légers de la Garde, 1 Comp.	1	19	200
Mouſquetaires gris, 1 Comp.	1	17	200
Mouſquetaires noirs, 1 Comp.	1	17	200
Grenadiers à Cheval, 1 Comp.	1	10	130
	13	169	2130
Gendarmerie, 16 Compagnies,	8	132	800
TOTAL	21	301	2930

	Bataill.	*Officiers.*	*Gardes.*
Gardes Françoiſes, 33 Compagn.	6	248	4110
Gardes Suiſſes, 12 Compagn.	4	97	2400
Cent Suiſſes de la Garde, 1 Comp.	-	18	100
	10	363	6610

Cavalerie 21 *Eſcadrons.* 301 *Officiers.* 2930 *Maîtres.*

Infanterie 10 *Bataillons.* 363 *Officiers.* 6610 *Hommes.*

TOTAL . . . 664 9540.

INFAN-

INFANTERIE FRANCOISE,
81 Régimens.

	Batail.	*Officiers.*	*Hommes.*
12 de 4 Bataillons *font* . .	48 .	2512 .	25200
1 de 4 Brigades	4 .	181 .	2160
52 de 2 Bataillons	104 .	3328 .	54600
16 d'un Bataillon	16 .	528 .	8400
Surnumeraires du Rég. du Roi -	.	88 .	260
Surplus du Rég. de Tournaiſis -	.	9 .	160
81 Régimens	172 .	6646 .	90780
1 Régim. de Roïal-Artillerie, compris les Mineurs & les Ouvriers . . .	5 .	311 .	4100
82 Régimens	177 *Bat.*	6957 *Off.*	94880 *H.*

INFANTERIE ALLEMANDE,
12 Régimens.

	Batail.	*Officiers.*	*Hommes.*
1 de 3 Bataillons	3 .	126 .	1200
5 de 2 Bataillons	10 .	425 .	4000
Offic. de plus dans Roïal-Suéd. -	.	32 .	-
4 d'un Bataillon	4 .	176 .	1600
2 autres, d'un Bataillon . .	2 .	68 .	804
12	19	827	7604

INFANTERIE SUISSE.

	Batail.	*Officiers.*	*Hommes.*
10 Régimens de 3 Bataillons .	30 .	660 .	14400

Des 660 Officiers Suiſſes il y en a 600 qui ſont compris dans le nombre d'Hommes de 14400.

Les 60 Officiers de plus de l'Etat-Major, à 6 par Régiment, n'y ſont point compris.

INFANTERIE IRLANDOISE,
6 Régimens.

	Bataill.	*Officiers.*	*Hommes.*
6 Régimens d'un Bataillon	6	360	2790

INFANTERIE ITALIENNE,
2 Régimens.

	Bataill.	*Officiers.*	*Hommes.*
2 Régimens d'un Bataillon	2	66	1050

INFANTERIE ECOSSOISE,
2 Régimens.

	Bataill.	*Officiers.*	*Hommes.*
2 Régimens d'un Bataillon	2	120	930

Le Régiment de Tournaiſis, ſervant en l'Iſle de Corſe, aïant été conſervé ſur le pied de 17 Compagnies, dont une de Grenadiers de 45 Hommes, & 16 de Fuſiliers de 40, eſt plus fort que les autres Bataillons d'Infanterie Françoiſe, de

4 Capitaines
4 Lieutenans
1 Enſeigne

9 Officiers.
8 Sergens
12 Caporaux
12 Anſpeſſades
4 Tambours
124 Fuſiliers

160 en 4 Compagnies de 40 Hommes chacune.

CA-

CAVALERIE FRANCOISE,
55 Régimens.

		Eſcadr.	*Officiers.*	*Cavaliers.*
1	Régiment de 3 Eſcadrons	3	31	360
54	Regimens de 2 Eſcadrons	108	1082	12960
1	Reg. de Carabin. de 10 Eſc.	10	90	1200
56		121	1203	14520

CAVALERIE IRLANDOISE,
1 Régiment.

		Eſcadr.	*Officiers.*	*Cavaliers.*
1	Régiment de 2 Eſcadr.	2	20	240

CAVALERIE ALLEMANDE,
3 Régimens.

		Eſcadr.	*Officiers.*	*Cavaliers.*
3	Régimens de 2 Eſcadr.	6	62	720

HUSSARS HONGROIS,
3 Régimens.

		Eſcadr.	*Officiers.*	*Huſſars.*
1	Régiment de 2 Eſcadr.	2	20	200
2	Régimens d'un Eſcadr.	2	22	200
		4	42	400

HUSSARS ALLEMANDS,
4 Régimens.

		Eſcadr.	*Officiers.*	*Huſſars.*
4	Régimens d'un Eſcadr.	4	44	400

VOLONTAIRES DE FRIEZE.

		Eſcadr.	*Officiers.*	*Cavaliers.*
1	Rég. de 3 Eſcad. en 6 Brigad.	3	28	360
68	Régimens.			

DRAGONS,
16 Régimens.

	Dragons.	Officiers.
32 Eſcadrons	3840 .	323
Troupe à pied en 64 Compagnies .	3840 .	224
	7680	547

TROUPES LE'GE'RES.

VOLONTAIRES de FLANDRES

Officiers.	Hommes.
18 à pied .	240 à pied
19 à cheval .	120 à cheval
37 . . .	360

VOLONTAIRES ROYAUX . .

Officiers.	Hommes.
19 à pied .	400 à pied
19 à cheval .	240 à cheval
38	640

VOLONTAIRES du DAUPHINE'

Officiers.	Hommes.
12 à pied .	100 à pied
2 à cheval .	20 à cheval
14	120

CANTABRES VOLONTAIRES

Officiers.	Hommes.
8 à pied .	160 à pied

CHASSEURS de FISCHER . .

Officiers.	Hommes.
3 à pied .	40 à pied
3 à cheval .	20 à cheval
6	60

REGIMENT de GESCHRAY

Officiers de l'Etat-Major.	Hommes, y compris les Officiers.
2 . .	80 à pied
	40 à cheval
2	120

FUSILIERS de MONTAGNE

Officiers.	Hommes.
11 . .	120 à pied.

COM-

COMPAGNIES DE'TACHE'ES.

	Officiers.	*Hommes.*
Compagnie de Brezé	3 . .	35 à pied
Compagnie Suiſſe d'Heuberger, compris 3 Officiers		80 *Hom.*
Compagnie Suiſſe de Reynold, compris 2 Officiers		50 *Hom.*
Compagnie de Griſons de Travers, compris 2 Officiers		50 *Hom.*

MILICE.

	Officiers.	*Hommes.*
107 Bataillons	2356 . .	53500
11 Bataillons à la charge des Provinces . . .	242 . .	5500
118 Bataillons	2598 . .	59000.

INVALIDES DE'TACHE'ES.

	Officiers.	*Hommes.*
9 Compagnies de Bas-Officiers .	63 . .	1260
1 Compagnie à la Baſtille . .	5 . .	82
1 Compagnie aux Thuileries .	7 . .	106
11 Compagnies de Bas-Officiers .	75 . .	1448
144. Compagnies détachées . . .	864 . .	8640
155 Compagnies	939 . .	10088.

RECAPITULATION GENERALE DES OFFICIERS.

		Officiers.	*Officiers.*
INFANTERIE	Françoiſe	6957	
	Allemande	827	
	Suiſſe, Etat-Major	60	
	Irlandoiſe	360	. 8390.
	Italienne	66	
	Ecoſſoiſe	120	
CAVALERIE.	Françoiſe	1203	
	Irlandoiſe	20	
	Allemande	62	. 1399.
	Huſſars Hongrois	42	
	Huſſars Allemands	44	
	Frieze, Volontaires	28	
DRAGONS	à pied	224	. 547.
	à cheval	323	
TROUPES LE'GE'RES	à pied	71	. 116.
	à cheval	45	
3 Comp. SUISSES, ſont compris dans les Compagnies			. 0.
Compagnie de BREZE'			. 3.
MILICES			. 2598.
INVALIDES DE'TACHE'S			. 939.
			13992.

MAISON DU ROI.

CAVALERIE	301	. 664.
INFANTERIE	363	
TOTAL-GENERAL des OFFICIERS		. . . . 14656.

RECA-

RECAPITULATION GENERALE DES TROUPES, non compris les Officiers.

MAISON DU ROI.

			Hommes.
CAVALERIE		2930	9540.
INFANTERIE		6610	
INFANTERIE	Françoise	94880	121654.
	Allemande	7004	
	Suisse, compris les Officiers des Compagnies,	14400	
	Irlandoise	2790	
	Italienne	1050	
	Ecossoise	930	
CAVALERIE.	Françoise	14520	16640.
	Irlandoise	240	
	Allemande	720	
	Hussars Hongrois	400	
	Hussars Allemands	400	
	Volontaires de Frieze	360	
DRAGONS	à pied	3840	7680.
	à cheval	3840	
TROUPES LE'GE'RES	à pied	1140	1580.
	à cheval	440	
3 Compagn. SUISSES, compris les Officiers,			180.
Compagnie de BREZE'			35.
MILICES			59000.
INVALIDES DE'TACHE'S			10088.
TOTAL-GENERAL des TROUPES			226397.

TOTAL

TOTAL GENERAL
DE TOUT LE
MILITAIRE DE FRANCE
POUR
LE SERVICE DE TERRE
en 1753.

OFFICIERS		14656.
TROUPES		226397.
MARÉCHAUX DES LOGIS.		
CAVALERIE . . .	554	
DRAGONS	128	. . . . 705.
TROUPES LE'GE'RES	23	
TOTAL		241758.
MILICES pour la Garde des Côtes tant Infanterie que Cavalerie & Dragons, tant en tems de paix qu'en tems de Guerre . . .		. 200000.
TOTAL-GENERAL		441758.

FIN.

TABLE.

MAISON DU ROI.

Page.

Garde du Corps, 1re Compagnie Ecoſſoiſe. 7
- - - - - 1re Compagnie Françoiſe. . . . 9
- - - - - 2de Compagnie Françoiſe. . . . 10
- - - - - 3me Compagnie Françoiſe. . . . 11
Etat-Major-Général des ſuſdits 4 Compagnies. . . . 12
Compagnie des cent Gardes Suiſſes. 13
Gendarmes de la Garde. 14
Chevaux-légers de la Garde. 16
Compagnie des Mouſquetaires gris. 18
- - - - Mouſquetaires noirs. 20
- - - - Grenadiers à Cheval. 22
Infanterie Françoiſe de la Maiſon du Roi. 24
- - - Suiſſe de la Maiſon du Roi. 26
Gendarmerie de France. 28
Gendarmes Ecoſſois. 29
- - - Anglois. 30
- - - Bourguignons. 31
- - - de Flandres du Roi. 32
- - - de la Reine. 33
Chevaux-légers de la Reine. 34
Gendarmes Dauphins. 35
Chevaux-légers Dauphins. 36
Gendarmes de Bourgogne. 37
Chevaux-légers de Bourgogne. 38
Gendarmes d'Anjou. 39
Chevaux-légers d'Anjou. 40
Gendarmes de Berry. 41
Chevaux-légers de Berry. 42
Gendarmes d'Orleans. 43
Chevaux-légers d'Orleans. 44

INFANTERIE FRANCOISE & ETRANGERE.

		Page.
	Inſpecteurs-Généraux.	47
1	Régiment Picardie.	49
2	- - Champagne.	50
3	- - Navarre.	51
4	- - Piémont.	52
5	- - Normandie.	53
6	- - La Marine.	54
7	- - Bourbonnois.	55
8	- - La Tour-du-Pin.	56
9	- - Auvergne.	57
10	- - Belſunce.	58
11	- - Mailly.	59
12	- - du Roi.	60
13	- - Roïal.	61
14	- - Poitou.	62
15	- - Lionnois.	63
16	- - Dauphin.	64
17	- - Joïeuſe.	65
18	- - Touraine.	66
19	- - Anjou.	67
20	- - d'Eu.	68
21	- - Saint-Chamont.	69
22	- - Montmorin.	70
23	- - Briqueville.	71
24	- - La Reine.	72
25	- - Limoſin.	73
26	- - Roïal-des-Vaiſſeaux.	74
27	- - Orleans.	75
28	- - La Couronne.	76
29	- - Bretagne.	77
30	- - Gardes Lorraines.	78
31	- - Artois.	79

			Page.
32	Régiment	Rohan.	80
33	- -	La Roche-Aimond.	81
34	- -	La Sarre.	82
35	- -	La Fère.	83
36	- -	Alsace.	84
37	- -	Roïal-Rouſſillon.	85
38	- -	Condé.	86
39	- -	Bourbon.	87
40	- -	Grenadiers de France.	88
41	- -	Beauvoiſis.	91
42	- -	Rouergue.	92
43	- -	Bourgogne.	93
44	- -	Roïal-la-Marine.	94
45	- -	Vermandois.	95
46	- -	Bentheim.	96
47	- -	Roïal-Artillerie.	97
48	- -	Roïal-Italien.	99
49	- -	Jenner.	100
50	- -	Boccard.	101
51	- -	Monin.	102
52	- -	Vigier.	103
53	- -	Languedoc.	104
54	- -	Talaru.	105
55	- -	Wittmer.	106
56	- -	Medoc.	107
57	- -	Briſſac.	108
58	- -	Vatan.	109
59	- -	Roïal-Comtois.	110
60	- -	Traiſnel.	111
61	- -	Provence.	112
62	- -	Cambis.	113
63	- -	Baltazar.	114
64	- -	Rohan-Rochefort.	115
65	- -	Nice.	116
66	- -	La Marck.	117

			Page.
67	Régiment	Penthièvre.	118
68	- -	Guïenne.	119
69	- -	Lorraine.	120
70	- -	Flandres.	121
71	- -	Berry.	122
72	- -	Bearn.	123
73	- -	Hainault.	124
74	- -	Boulonois.	125
75	- -	Angoumois.	126
76	- -	Périgord.	127
77	- -	Saintonge.	128
78	- -	Bigorre.	129
79	- -	Foreſt.	130
80	- -	Cambreſis.	131
81	- -	Tournaiſis.	132
82	- -	Foix.	133
83	- -	Breſſe.	134
84	- -	La Marche.	135
85	- -	Quercy.	136
86	- -	Nivernois.	137
87	- -	Brie.	138
88	- -	Soiſſonnois.	139
89	- -	Iſle-de-France.	140
90	- -	Diesbach.	141
91	- -	Courten.	142
92	- -	Bulkeley.	143
93	- -	Clare.	144
94	- -	Dillon.	145
95	- -	Roïal-Suédois.	146
96	- -	Chartres.	147
97	- -	Conty.	148
98	- -	Rooth.	149
99	- -	Berwick.	150
100	- -	Enghien.	151
101	- -	Roïal-Bavière.	152

			Page.
102	Régiment	Salis.	153
103	- -	Roïal-Corse. . . .	154
104	- -	Lowendahl. . . .	155
105	- -	Roïal-Ecossois. . .	156
106	- -	Bergh.	157
107	- -	Lally.	158
108	- -	Nassau.	159
109	- -	Ferſen.	160
110	- -	Ogilvy.	161
111	- -	La Dauphine. . .	162
112	- -	Saint-Germain. . .	163
113	- -	Roïal-Pologne. . .	164
114	- -	Lochmann. . . .	165

CAVALERIE LE'GE'RE, FRANCOISE & E'TRANGE'RE.

	Inſpecteurs-Généraux. . . .		167
1	Régiment	Colonel-Général. . .	168
2	- -	Meſtre de Camp-Général. .	170
3	- -	Commiſſaire-Général. . .	171
4	- -	Roïal.	172
5	- -	du Roi.	173
6	- -	Roïal-Etranger. . .	174
7	- -	Cuiraſſiers du Roi. . .	175
8	- -	Roïal-Cravates. . .	176
9	- -	Roïal-Rouſſillon. . .	177
10	- -	Roïal-Piémont. . .	178
11	- -	Roïal-Allemand. . .	179
12	- -	Roïal des Carabiniers. . .	180
13	- -	Roïal-Pologne. . . .	183
14	- -	La Reine.	184
15	- -	Dauphin.	185
16	- -	Dauphin-Etranger. . .	186
17	- -	Bourgogne.	187

		Page.
18	Régiment d'Anjou	188
19	- - Berry	189
20	- - Orleans	190
21	- - Condé	191
22	- - Bourbon	192
23	- - Clermont-Prince	193
24	- - Conty	194
25	- - Penthièvre	195
26	- - Saint-Simon	196
27	- - Poly-Saint-Thiébault	197
28	- - Luſignan	198
29	- - Marcieux	199
30	- - Deſſalles	200
31	- - Taleyrand	201
32	- - Clermont-Tonnerre	202
33	- - Chabrillant	203
34	- - Egmont	204
35	- - Beauvilliers	205
36	- - Grammont	206
37	- - Bourbon-Buſſet	207
38	- - La Vieuville	208
39	- - Mougiron	209
40	- - Saint-Jal	210
41	- - Fumel	211
42	- - La Roche-Foucault	212
43	- - Vienne	213
44	- - Buſſi-Lameth	214
45	- - Cruſſol	215
46	- - Fleury	216
47	- - Lénoncourt	217
48	- - Bellefonds	218
49	- - Dampierre	219
50	- - Henrichemont	220
51	- - Mouſtier	221
52	- - Saluces	222

3 9015 02742 7585

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARDS